

# Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°59

**Auteur(s) :** CNRS

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

80 Fichier(s)

## Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

## Citer cette page

CNRS, Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°59, 2012-été

Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/215>

Copier

## Présentation

Date(s)2012-été

Genre

Mentions légalesFiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheValérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

# **Information générales**

LangueFrançais  
CollationA4

## **Informations éditoriales**

N° ISSN1268-1709

## **Description & Analyse**

Nombre de pages80

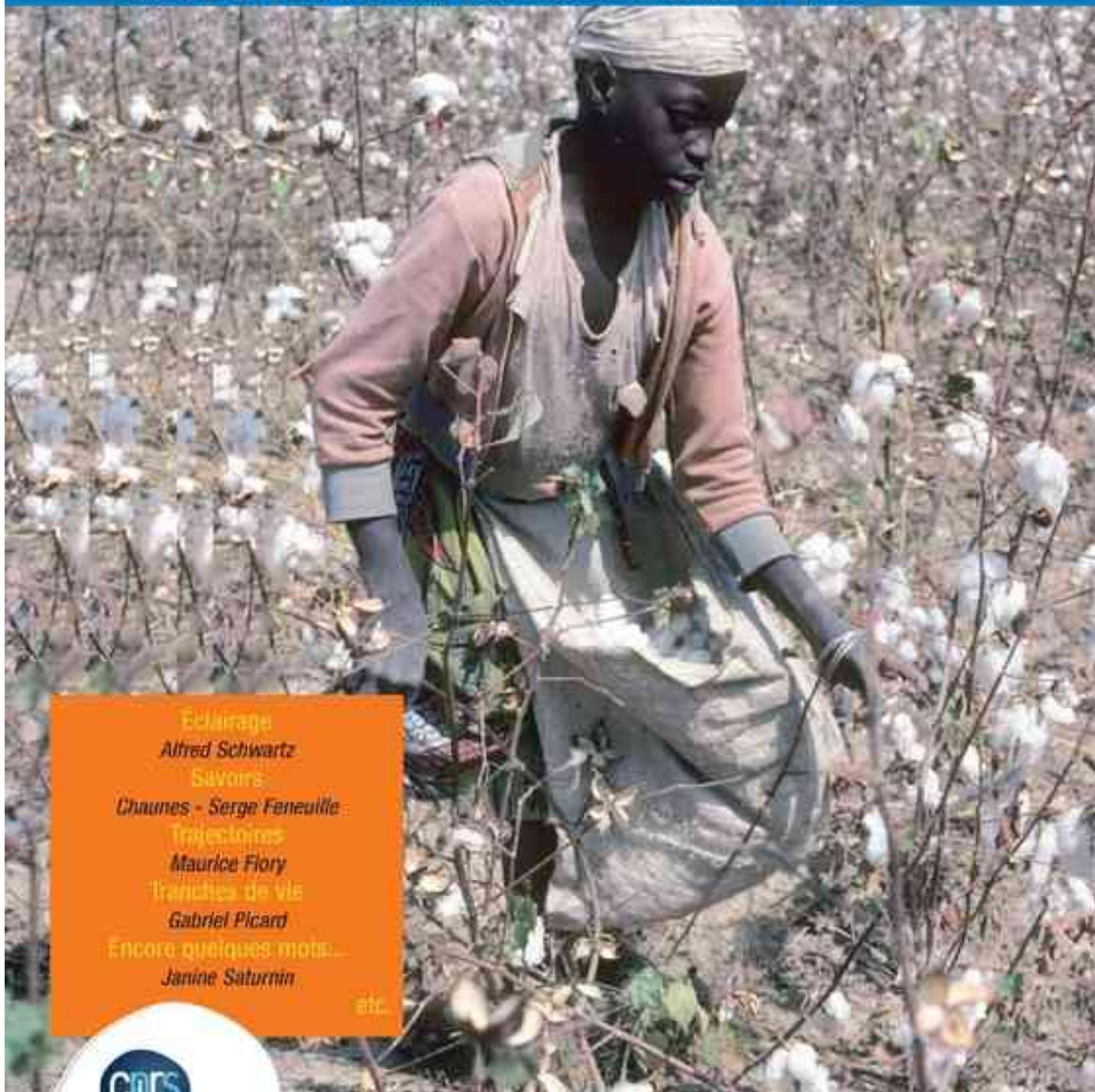
Notice créée par [Valérie Burgos](#) Notice créée le 05/10/2023 Dernière modification le 17/11/2023

---

# RAYONNEMENT DU CNRS



Bulletin de l'Association des Anciens et Amis du CNRS



*Éclairage  
Alfred Schwartz  
Savoirs  
Chaunes - Serge Feneuille  
Trajectoires  
Maurice Flory  
Tranches de vie  
Gabriel Picard  
Encore quelques mots...  
Janine Saturnin*

etc.



Rayonnement du CNRS

N° 59 - ÉTÉ 2012

# Rayonnement du CNRS

## Association des Anciens et des Amis du CNRS

**FONDATEURS :** PIERRE JACQUINOT (†), CLAUDE FREJACOIS (†), CHARLES GABRIEL (†)  
**PRÉSIDENTS D'HONNEUR :** PIERRE BAUDIN, JEAN-BAPTISTE DOWET, EDMOND LUSI

**BUREAU :** **Président :** MICHEL PETIT,  
**Vice-président :** JEAN-CLAUDE LEHMANN,  
**Secrétaire général :** MARC GOUJON,  
**Tresorière :** HÉLÈNE YAKOUNEV.

**COMITÉ D'ADMINISTRATION :** FABRICE BONARD, JEAN-PAUL CARESSA, HÉLÈNE CHARNASSE, PAUL GILLE, SERGE FENEUILLE, ALAIN FOUCALT, MARC GOUJON, JEAN-CLAUDE LEHMANN, CLAUDIO MARTRAY, DANIELLE OLIVIER, MICHEL PETIT, PHILIPPE PINGAUD, FRANÇOISE PLENAT, MARIE-LOUISE SAINSEVIN, PATRICK SAUBOST, GISELE VERNET ET HÉLÈNE YAKOUNEV.

**MÉMÈRE EXTÉRIEUR :** ZHAN WENLONG, VICE-PRÉSIDENT DE L'ACADEMIE DES SCIENCES DE CHINE.

**COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN DE L'ASSOCIATION ET SITE INTERNET :**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** MICHEL PETIT, **RÉDACTEUR EN CHEF :** FABRICE BONARD, **SITE INTERNET ET WEBMASTER :** PHILIPPE PINGAUD

**MÉMÈRES :** JACQUELINE CHAVET-POUL, PAUL GILLE, CHRISTIANE GRAULT, ROBERT KACEL, MARIE-FRANÇOISE LAFON, EDMOND LUSI, CLAUDIO MARTRAY, KAVINE PENALBA, PHILIPPE PINGAUD ET VICTOR SCANDELL.

**ACTIVITÉS ET ADMINISTRATION :** VISITES ET CONFÉRENCES : HÉLÈNE CHARNASSE, CHRISTIANE COUDRAY, MARIE-LOUISE SAINSEVIN, VOYAGES : GOBLE VERNAIS, SOLANGE DUPONT, RECRUTEMENT DES VISITEURS ÉTRANGERS : MARIE DE RÉAUX, **SECÉTARIAT :** FLORENCE RIVIÈRE, PASCALE ZAHEDON

**CORRESPONDANTS RÉGIONAUX :** ALPES-DAUPHINE : MARIE-ANGÈLE PERIN-MOREL, ALSACE : LOTHAIRE ZILLUX, JEAN-PIERRE SCHIRAM, AQUITAIN : ROLAND CANET, PHILIPPE PINGAUD, BRETAGNE ET PAYS-DE-LOIRE : PATRICK SAUBOST, CENTRE-ORLÉANS : PAUL GILLE ET JEAN-PIERRE REGNAULT, CENTRE-POMERAI : SERGE SAPIN, CÔTE-D'AZUR : N., LANGUEDOC-ROUSSILLON : FRANÇOISE PLENAT, LIMOUSIN-ANVERGNE : ANTOINE THÉMOULIÈRES, LYON-ST-ETIENNE : N., MÉD-PYRÉNÉES : N., CONSULTANT : RENÉ ROUSSEAU, CENTRE-EST : BERNARD MAUDINAS, GÉRARD POUARD, NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE : JEAN-CLAUDE VINHOUTTE, PROVENCE : JEAN-PAUL CARESSA.

### Membres d'honneur de l'Association

GUY AUBERT - BAPIJ BÉNACERRAF, PRIX NOBEL - CATHERINE BRÉCHIGNAC - ÉDOUARD BREZN - ROBERT CHABAL  
CLAUDE COHEN-TANNoudji, MÉDALLE D'OR CNRS, PRIX NOBEL - YVES COPPENS - ANDREW HAMILTON, VICE-CHANDELIER DE L'UNIVERSITÉ D'OXFORD  
HENRY DE LUMLEY - CHRISTIANE DESROCHES-NOBLECOURT, MÉDALLE D'OR CNRS - JACQUES DUCUNG - CLÉOPATRE EL GUNDY - SERGE FENEUILLE  
ALBERT FERT, MÉDALLE D'OR CNRS, PRIX NOBEL - JACQUES FREDEL, MÉDALLE D'OR CNRS - FRANÇOIS JACOB, PRIX NOBEL - FRANÇOIS KOURILSKY  
NICOLE LE DOUARN, MÉDALLE D'OR CNRS - JEAN-MARIE LEHN, MÉDALLE D'OR CNRS, PRIX NOBEL - BERNARD MEUNIER - ARNOLD MIGUS  
RUDOLPH MOSSBAUER, PRIX NOBEL - PIERRE PAPIN - JEAN-JACQUES PAYAN - NORMAN RAMSEY, PRIX NOBEL - CHARLES TOWNES, PRIX NOBEL

### Comment recevoir notre revue ?

• La revue *Rayonnement du CNRS* est réservée aux adhérents de l'Association. Si vous souhaitez la recevoir nous vous proposons de nous rejoindre en qualité d'Amis du CNRS.

Pour vous inscrire, veuillez vous adresser au secrétariat ou sur le site :  
[www.rayonnementducnrs.com](http://www.rayonnementducnrs.com)

L'inscription vous permet, en outre, de recevoir le *Journal du CNRS* (mensuel).

• Les numéros récents de la revue peuvent être consultés sur le même site.

Photo de couverture : Alfred Schwartz

# Sommaire

<i>Editorial par Michel Petit</i>	2
<i>Le mot de la rédaction par Fabrice Bonardi</i>	4
<i>Le savant, le poète et le pouvoir - conférence de Jean-Patrick Connerade/Chaunes</i>	5
<i>Les pouvoirs du savant - entretien avec Jean-Patrick Connerade/Chaunes</i>	18
<i>Plaisirs d'Egypte : des pyramides aux chants d'amour - conférence de Serge Feneuille</i>	22
<i>Trajectoire : Maurice Flory par Edmond Lisle et Victor Scardigli</i>	30
<i>Eclairage : Le coton africain dans la tourmente de la mondialisation par Alfred Schwartz</i>	40
<i>Tranche de vie : Les balbutiements du CNRS par Gabriel Picard</i>	52
<i>Le kiosque - Les livres signalés</i>	62
<i>(Lu, vu entendu et...) retenu pour vous :</i> Critique du livre de Bernadette Bensaude-Vincent et de Dorothée Benoit-Browaeys, <i>Fabriquer la vie. Où va la biologie de synthèse ? par Victor Scardigli</i>	63
<b>La vie de l'Association</b>	85
<b>Régions</b>	
• Centre Est	65
• Centre (Orléans)	66
• Languedoc-Roussillon	68
<b>Voyages</b>	
<i>Voyage en Sicile</i>	71
<i>Croisière sur le Danube</i>	72
<i>Encore quelques mots à vous dire par Janine Saturnin</i>	74
<i>Programme voyages 2013 par Gisèle Vergnes et Solange Dupont</i>	76
<b>Carnet</b>	76

*Rayonnement du CNRS n° 59 été 2012*

# Editorial

Contrairement aux précédents, ce nouveau numéro de Rayonnement du CNRS n'est pas organisé autour d'un thème général. Nous avons en effet souhaité vous communiquer sans attendre davantage, diverses contributions qui nous paraissaient dignes d'intérêt, en particulier les conférences données en avril 2011 par Jean-Patrick Connerade et par Serge Feneuille en décembre 2010, ainsi que les témoignages de Maurice Flory, Gabriel Picard et de Jeanine Saturnin. Nous y avons également joint une analyse d'un sujet d'actualité, l'exploitation du coton africain dans le contexte actuel de mondialisation des marchés par Alfred Schwartz. Nous espérons que ce florilège d'articles intéressera un grand nombre d'entre vous.

Concernant la vie de votre association, Anne-Marie Béziat, notre trésorière a souhaité être déchargée de cette responsabilité et nous la remercions chaleureusement pour le dévouement et la compétence avec laquelle elle a rempli sa mission pendant trois ans. Elle a été remplacée lors la dernière assemblée générale par Hélène Yakovlev que nous remercions d'avoir accepté cette lourde tâche et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'administration a décidé d'organiser une réflexion sur les priorités à donner aux diverses activités et au contenu du bulletin. Notre association est là pour répondre aux attentes de ses adhérents et son bureau accueillera avec beaucoup d'intérêt toutes les suggestions que vous lui ferez parvenir par le canal qui vous conviendra le mieux : celui des correspondants régionaux dont vous trouverez l'adresse sur notre site, ou encore un courrier ou un courriel à Rayonnement du CNRS :

3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16

Téléphone 33 (0)1 44 96 44 57

Télécopie 33 (0)1 44 96 49 87

---

*Unlike the previous issues, the current issue of our bulletin is not focused on a particular topic. We have chosen instead to publish without further delay articles worthy of interest to our readers, namely lectures delivered in December 2010 by Serge Feneuille and in April 2011 by Jean-Patrick Connerade, together with the personal recollections of their careers by Maurice Flory, Gabriel Picard and Jeanine Saturnin. This issue also includes an analysis, by Alfred Schwartz, of the African cotton industry caught up in the throes of the globalisation of raw materials' markets. We hope that this variety of articles will be of interest to many of you.*

*As regards the management of our Association, our Treasurer, Ms. Anne-Marie Béziat expressed the wish to relinquish this responsibility and we want to thank her most warmly for the dedication and competence which she displayed these past three years. At our last Annual General Meeting, Ms. Helen Yakovlev was appointed to succeed her. We extend to her our thanks and a very warm welcome.*

*During its most recent meeting, our Board of Directors decided to launch a survey on the prioritization of our diverse activities and on the contents of our journal. The purpose of our Association is to respond to the requirements of its members and its Executive Committee will gratefully welcome all the suggestions which you would like to convey by whatever means are the most convenient : you may communicate them to our Regional Representatives, whose addresses are on our website, or by mail or E-mail to our Head Office : Rayonnement du CNRS :*

3 rue Michel-Ange,  
75794 Paris cedex 16  
Phone 33 (0)1 44 96 44 57  
Fax 33 (0)1 44 96 49 87

N'hésitez pas à nous faire parvenir critiques, mais aussi propositions et encouragements. Je vous rappelle également mon invitation à consulter régulièrement notre site où vous pouvez vous informer sur toutes les activités qui vous sont offertes et qui vous permet de retrouver des amis et connaissances dans l'espace adhérents. C'est aussi le canal le plus pratique pour payer votre cotisation et notre trésorière se réjouit de ce que plus de 400 d'entre vous ont fait ce choix, cette année, car cela simplifie notre travail. Pensez également à y faire figurer votre adresse électronique qui ne sera visible que par les adhérents et qui permettra au bureau, rapidement et gratuitement, de vous communiquer des informations et d'échanger avec chacun de vous autant que vous le souhaiterez.

Vous pouvez aussi participer activement à notre action, par exemple en nous indiquant si vous seriez prêt ou prêt à donner des conférences ou à participer à des activités de formation permanente destinées à des publics de 7 à 107 ans (77 ans n'étant heureusement plus une limite pertinente). Vous pouvez également contribuer au maintien de liens avec des chercheurs étrangers, en les accueillant, ne serait-ce que pour un repas, lors de leur séjour de longue durée dans notre pays. Une nouvelle action à laquelle vous pouvez également participer au cas par cas est la sauvegarde du patrimoine historique scientifique, par exemple en nous signalant les projets de mise en décharge d'appareils ne pouvant plus servir aux avancées de la recherche, mais dignes d'être conservés pour leur contribution déterminante passée à l'amélioration des connaissances. Toutes vos propositions seront analysées avec attention.

Merci de votre participation.

Michel Petit

---

*There you will find information on all the activities available to you, and how to re-connect with friends and acquaintances through our members' forum. The website is also the most convenient way to pay your subscription; our Treasurer is delighted that this year more than 400 of you chose this channel, for it greatly simplifies our work. Remember too to include your E-mail address - which can only be accessed by other members - and which enables our Executive Committee to inform you quickly and cost free of the latest news; it is a channel of information between you and us which you can use at any time.*

*You may also actively participate in our activities, eg by informing us if you would be willing to give lectures or to take part in training sessions designed for participants aged from 7 to 107 (for 77 is fortunately no longer a relevant limit). Or you may be willing to help maintain links with scientists from abroad, by welcoming them to a meal at your home for instance, during their stay in France. Or again you may be ready to help safeguard our scientific heritage, by pointing out to us decommissioned scientific instruments destined for the scrap heap, that should be preserved because of their decisive contribution to earlier scientific breakthroughs. All your proposals will be carefully examined.*

*Thank you for your attention*

Michel Petit

## Le mot de la Rédaction

par Fabrice Bonardi

### *Vous avez dit « sérendipité » ?*

Après un numéro de printemps comportant un dossier thématique scientifique très dense, le numéro d'été fait notamment place à la poésie, au travers de ses rapports qui furent quelquefois secrets avec la science. La rédaction a ainsi eu la chance de rencontrer à la fois Jean-Patrick Connerade et Chaunes, deux facettes d'un personnage unique, ayant atteint une égale dimension dans les deux disciplines ; le Bulletin est heureux de vous en présenter le portrait à l'heure où la sérendipité, capable d'alimenter l'une comme l'autre des deux disciplines, fait une entrée fracassante dans les média. Ce mot, évoquant une subtile provocation de ce hasard dont Einstein disait qu'il est Dieu qui se promène incognito, est ainsi défini dans Wikipedia : « la sérendipité est le fait de réaliser une découverte inattendue grâce au hasard et à l'intelligence, au cours d'une recherche dirigée initialement vers un objet différent de cette découverte ».

Peut-être alors est-ce aussi la sérendipité qui a conduit Serge Feneuille, également contributeur de ce numéro et physicien reconnu, jusqu'aux découvertes égyptologiques...

Des brassées de souvenirs traversent par ailleurs ce numéro, pour une bouffée d'air estivale à l'heure où de grandes questions animent la rédaction de votre bulletin : une édition papier se justifie-t-elle encore à l'heure actuelle ? Ne pourrait-on se contenter d'une mise en ligne des articles ? S'il est certain que de telles questions se posent, qui, mieux que vous, pourrait y répondre ? C'est pourquoi nous vous proposerons prochainement, sur le site internet de l'association et dans le Bulletin, une enquête de lecteur portant sur le devenir de la publication, et sur son éventuelle orientation - si une majorité de réponse devait se prononcer en faveur de la poursuite de l'aventure.

Souhaitant quoi qu'il en soit vous retrouver bientôt -sur le papier ou sur internet-, la rédaction vous souhaite une bonne lecture au sein d'un bel été !

### *Pour finir nous vous rappelons l'appel lancé dans le numéro précédent :*

Vous connaissez des anciens du CNRS, personnalités marquantes ou moins connues mais animées d'une égale passion ? N'hésitez pas, sortez les carnets et les stylos, ouvrez vos micros ! La première contribution reçue inaugurera la bibliothèque de mémoire dont le bulletin se fera volontiers l'écho ; en effet, avec ces trois numéros par an (en moyenne), il pourrait constituer un bon support à cette bibliothèque, pourquoi pas en lien avec le site internet de l'association ? Un site qui est d'ailleurs à visiter sans modération, car sa mise à jour très régulière le place au cœur de l'actualité de tous ceux qui contribuent à faire rayonner le CNRS.

# «Le savant, le poète et le pouvoir» (Conférence présentée par Chaunes au CNRS)

Répondant à l'invitation de l'Association des anciens et des amis du CNRS (A3), notre collègue, Jean-Patrick Connerade, physicien de renom connu en poésie sous le nom de Chaunes, donnait voici quelques mois une conférence intitulée *le Savant, le poète et le pouvoir*. Ce texte, qui insuffle de la poésie dans les pages estivales du bulletin, s'avère également un excellent prétexte pour vous proposer ensuite d'en savoir plus sur le parcours aussi remarquable que singulier de notre conférencier.



Savoir, pouvoir et poésie forment un triangle où, si l'on veut, une sorte de Trinité primitive. La relation entre les trois se perd dans la nuit des temps. Au cours de l'histoire, les trois se sont brouillés, se sont côtoyés, ont cherché parfois à s'ignorer. Je chercherai à démêler quelques fils de cette relation complexe, en soulignant au passage qu'elle est un indicateur précieux de l'état de santé d'une société.

On peut imaginer (ceci commence un peu comme un conte de fées) qu'en des temps si anciens que la mémoire même en est perdue, Savoir Pouvoir et Poésie ne faisaient qu'une seule triade. Les trois fonctions relevaient même d'une seule personne. On peut songer à la Sibylle, et à un règne équilibré dont la nostalgie demeure dans la poésie de Nerval :

*Ils reviendront ces dieux que tu pleures toujours !  
Le temps va ramener l'ordre des anciens jours :  
La terre a tressailli d'un souffle prophétique...*

*Cependant la Sibylle au visage latin  
Est endormie encor sous l'arc de Constantin :  
- Et rien n'a dérangé le sévère portique.*

Les oracles renfermaient un savoir profond, dont le pouvoir dépassait celui des hommes et, enfin, ceux de Delphes étaient toujours formulés en vers grecs réguliers, respectant toutes les règles les plus sévères de la prosodie, en dépit du délire sacré qui permettait aux dieux de les communiquer aux hommes. On trouve ainsi réunis Savoir, Pouvoir et Poésie, associés comme trois facettes de la perfection disparue. C'est à cette perfection énigmatique et première que font allusion les treize extraordinaire sonnets des Chimères, l'une des œuvres les plus étonnantes de la poésie française, composée dans la forme la plus régulière qui soit. Puisque nous écoutions l'autre jour Serge Feneuille nous parler des plus anciens poèmes de l'humanité, ceux de l'Ancienne Egypte, il est agréable que Nerval lui-même ait perçu ce rapport, lui qui écrivit dès les premiers temps de l'Egyptologie :

*Le dieu Kneph en tremblant ébranlait l'univers :  
Isis, la mère, alors se levant sur sa couche,  
Fit un geste de haine à son époux farouche,  
Et l'ardeur d'autrefois brilla dans ses yeux verts.*

*Le voyez-vous, dit-elle, il meurt, ce vieux pervers,  
Tous les frimas du monde ont passé par sa bouche,  
Attachez son pied tors, éteignez son oeil louché,  
C'est le dieu des volcans et le roi des hivers !*

*\* L'aigle a déjà passé, l'esprit nouveau m'appelle,  
J'ai revêtu pour lui la robe de Cybèle...  
C'est l'enfant bien aimé d'Hermès et d'Osiris ! \**

*La déesse avait fui sur sa conque dorée,  
La mer nous renvoyait son image adorée,  
Et les cieux rayonnaient sous l'écharpe d'Iris.*

L'arc de Constantin auquel se réfère Nerval, c'est l'évocation d'un moment rare de l'histoire humaine où le pouvoir céleste et le pouvoir temporel sont mis en harmonie. Les dieux de Nerval forment un grand Panthéon, comprenant non seulement le Dieu des chrétiens, mais tous les dieux, l'obstacle à leur réunion n'étant en fait que l'ignorance où les hommes sont plongés, qui nous empêche de reconstituer autrement que dans les visions de la folie la trinité primitive de poésie, de savoir et de pouvoir qui est la clé de l'univers.

## Quelques Monarques-Poètes

Cette notion de perfection par l'union et par la fusion d'essences apparemment contraires se retrouve bien sûr en Orient, et surtout dans la philosophie chinoise. Elle s'exprime dans le caractère chinois double *ming* (brillant et parfait) formé de l'union du soleil et de la lune. La lune, c'est le calendrier (donc le savoir, soit les lettres dans la culture chinoise) ; l'Empereur, en tant que Fils du Ciel, célèbre, lui, le culte du soleil. Or, il est très intéressant que les Empereurs de Chine se soient souvent voulus poètes, avec plus ou moins de succès, pour atteindre l'harmonie de cette perfection.

La grande période de la poésie chinoise fut la période Tang. Li Yu (937-978) est le dernier empereur de la dynastie Tang du Sud de la Chine. Il finit sa vie déchu de son pouvoir impérial, mais survit encore dans les mémoires comme poète. Voici sa *Chanson de minuit : comment l'homme échapperait-il à la tristesse de la vie et au regret ?*

Il semblerait d'après son contenu, que ce poème fut écrit en exil, sans doute après la destitution de l'Empereur, quand il eut davantage de temps à consacrer à la poésie. Mais il serait amusant d'imaginer que la période Tang, considérée par les Chinois comme l'âge

人生愁恨何能免	Rén shēng chóu hèn hé néng miǎn
指鴟獨我情何限	zhǐ zhāo dù wǒ qíng hé xiān
故國夢重歸	Gù guó mèng chóng guī
漫空變淚垂	Màn kōng biàn lèi chuí
高樓誰與上	Gāo lóu shuí yǔ shàng
長記秋晴望	Cháng jì qiū qīng wàng
往事已成空	Wǎng shì yǐ chéng kōng
還如一夢中	Huán rú yí mèng zhōng

d'or de leur poésie, se soit terminée par la destitution d'un monarque qui passait trop de temps à composer des vers. La perte de pouvoir de Marie-Stuart, reine d'Ecosse, fut plutôt la conséquence de sa passion amoureuse pour Darnley, qu'elle aimait plus que de raison, au contraire de sa cousine Elizabeth la grande, qui fit toujours passer la raison d'Etat avant les amours et les amants. Mais Marie écrivait elle-même de la poésie, alors qu'Elizabeth se contentait d'inspirer d'assez loin les poètes. Pire encore, Marie (1547-1587) écrivait en français, alors qu'elle régnait sur l'Ecosse. Voici son plus célèbre sonnet, réputé le dernier, composé peu avant de monter sur l'échafaud.

- « Que suis-je, hélas ! et de quoi sert ma vie ?
- « Je ne suis fors qu'un corps privé de cœur,
- « Une ombre vaine, un objet de malheur,
- « Qui n'a plus rien que de mourir envie.
- « Plus ne portez, ô ennemis, d'envie
- « A qui n'a plus l'esprit à la grandeur,
- « Ja consommé d'excessive douleur,
- « Votre ire en bref se verra assouvie.
- « Et vous, amis, qui m'avez tenue chère,
- « Souvenez-vous que sans heur, sans santé,
- « Je ne saurais aucun bon œuvre faire.

- « Souhaitez donc fin de calamité
- « Et que ci-bas, étant assez punie,
- « J'aye ma part en la joie infinie. »

Une autre reine malheureuse, dont la poésie n'a été révélée que récemment, c'est l'Impératrice Elizabeth d'Autriche, qui toute sa vie durant a tenu son journal en vers. Pendant l'année 1890, elle recopia l'essentiel de ses cahiers créant ainsi trois exemplaires, qui furent enfermés dans autant de cassettes et confiés à des proches. Ceux-ci avaient pour mission de les remettre à leur tour, en 1950, au gouvernement suisse, qui devait les ouvrir et

*Comment fuir la tristesse et le regret de la vie ?  
Quelle limite à ma douleur solitaire ?  
Je revins en rêve dans ma patrie.  
En m'éveillant, j'ai versé deux larmes.  
Qui escaladera désormais les hautes tours ?  
Je me souviens encore des automnes clairs.  
Ces souvenirs n'ont plus de sens.  
Ils disparaissent comme le rêve.*

publier le contenu au profit des prisonniers politiques hongrois. En fait, ces poèmes indiscrets, qui révèlent certains secrets de famille de Sissy, ainsi que du roi-poète Louis II, n'ont été publiés qu'en 1984. Je passe sur les indiscretions, qui relèvent de la petite histoire. L'essentiel est en fait dans les sentiments de l'Impératrice, qui se surnomme elle-même Titania, d'après la reine des fées dans le Songe d'une nuit d'été de Shakespeare :

- « Car, sache-le, la légende dit ici  
Que boire à cette petite fontaine  
Signifie mourir de douleur et d'amour  
Sans tarder, dans la peine et les plaintes.
- « Alors Titania éclate d'un rire clair  
En levant son gobelet d'argent.  
Dieux de l'Olympe, regardez !  
Je bois, résignée à tout !
- « Elle vide guilement le gobelet  
Elle le boit jusqu'au fond ;  
J'ai renvoyé l'amour dans ses foyers.  
Depuis longtemps, je lui ai dit taïs-toi.  
(Elizabeth, Impératrice d'Autriche Journal Poétique  
trad. Nicole Casanova)

Pour preuve que le bonheur n'a pas d'histoire, la poésie des rois est généralement tournée vers les revers de fortune, le malheur et les catastrophes, comme en témoigne la rotouenge de Richard Coeur de Lion, écrite elle aussi en prison au retour de la troisième croisade, qui contient ces vers : « Or sais-je bien de voir certainement Que mors ne pris n'a ami ne parent. (Je sais maintenant avec certitude que mort ni prisonnier n'ont ami ni parent). Il y a pourtant des exceptions. Pour preuve le poème très classique par sa forme d'un empereur-poète des temps modernes Mao Tsé-Tung (ou, suivant l'orthographe actuelle: Mao Zedong) qui, chose inattendue, célèbre une avancée de la science, à savoir l'élimination espérée d'une maladie parasitaire endémique dans la vallée du Yangtse la schistosomose. Ce poème, publié dans le journal *Les Nouvelles du Peuple* en 1958, est de la forme classique que certains spécialistes appellent le « sonnet chinois ».

On aurait tort d'imaginer Mao Zedong comme un révolutionnaire en poésie. Bien au contraire. Il respecte toutes les conventions. Il lui arrive même de s'adresser à la *belle dame la lune aux larges manches* (représentée ci-contre) comme un poète d'autrefois. Toute sa vie durant, Mao a composé

qīng shān zháo yì huà wéi qiáo.  
青山着意化为桥。  
tiān lián wǔ lǐng yín zhù luò.  
天连五岭银锄落。  
dì dòng sān hé tiě bìe chè.  
地动三河铁臂插。  
jiè wèn wū jūn yù hé wǎng.  
借问瘟君欲何往。  
zhǐ chuán míng zhú zhào tiān shāo.  
纸船明烛照天烧。

des poèmes ; il avait l'avantage sur bien des poètes que des millions de petits enfants furent ensuite obligés de les apprendre par cœur, ce dont ils se plaignent encore...

Dans le genre « poésie des dictateurs et des despotes », l'histoire n'a malheureusement pas conservé la trace des vers que chanta Néron devant l'incendie de Rome. Nous avons pour nous en consoler leur évocation par Joachim Du Bellay :



« Tel était cestui-là qui du haut d'une tour  
- Regardant ondoyer les flammes tout autour,  
- Pour se donner plaisir chantait le feu de Troie. »  
- Joachim Du Bellay - Les Regrets Sonnet CXIV

« Les cinq massifs vont jusqu'au firmament.  
- Tangent les bras de fer des trois gorges  
- Réponds-nous, prince de la Peste  
- Quel sera ton chemin pour fuir ?  
- Les bougies dans leurs bateaux en papier  
- Eclaireront pour toi la voie dans le ciel ! »

## La Relation entre le Pouvoir et les Poètes

Il est clair que l'ultime ambition d'un dictateur serait d'imposer sa loi à la poésie. Mais elle se défend assez bien. Pour le comprendre, il est instructif de remonter jusqu'à la prise de pouvoir des Césars. C'est sans doute Catulle, maître incontesté des lyriques latins, qui creusa le premier grand fossé entre les poètes et le pouvoir dans notre culture occidentale. Suétone nous l'apprend dans sa vie de Jules César : « Valerium

*Catullum, a quo sibi uersiculis de Mamurra perpetua  
stigmata imposita non dissimulauerat...» Soit : « Il [Jules  
César] avouait que Catulle, dans ses vers sur Mamurra,  
l'avait marqué d'une flétrissure ineffaçable...*

Il faut savoir que Mamurra, favori de César, fut nommé préfet en Gaule et s'enrichit scandaleusement grâce à cette protection. On disait déjà à Rome de César qu'il était *le mari de toutes les épouses et l'époux de tous les maris*, ce qui est assez explicite. Catulle écrivit :

« Contre la maîtresse de Mamurra. « Salut, jeune maîtresse du prodigue Mamurra; ton nez n'est pas des plus petits, ton pied n'est pas mignon, tes yeux ne sont pas noirs, tes doigts ne sont pas effilés, ta bouche n'est pas ragoûtante, certes, ton langage n'est pas élégant: qu'importe ? toute la province ne proclame-t-elle pas ta beauté ? »

Catulle, qui le détestait, devinait déjà en Jules César tous les abus qu'amènerait l'ambition démesurée du personnage et les conséquences inévitables de l'abus de pouvoir. Un Romain aurait pu le dire : « Power corrupts and absolute power corrupts absolutely » Churchill.

Depuis les vers de Catulle, restés célèbres à Rome, les tyrans se sont toujours méfiés des poètes. C'est sans doute l'origine (par ailleurs obscure) de l'exil d'Ovide ordonné par Auguste - Auguste qui fut particulièrement préoccupé par la réputation que les poètes feraient à son règne, comme en témoignent ses relations compliquées avec Virgile.

Mais le grand opposant des empereurs c'est évidemment Juvénal, dont le rôle de fléau des despotes inspira Victor Hugo :

« Quand Juvénal fuit Rome ingrate,  
« Nul sceptre ne vaut son bâton »  
(Victor Hugo *Les Contemplations – Les Mages*)

Voici ce qu'écrivit Juvénal sur Messaline, épouse de l'Empereur Claude, qui, affirme-t-il, se prostitua par plaisir dans un bordel public : « Le chef du lieu congédie ses courtisanes ; elle se retire à regret, mais du moins, prolongeant ses jouissances autant qu'elle le peut, elle ferme sa loge la dernière : le désir lui fait encore sentir ses aiguillons; plus fatiguée qu'assouvie, elle sort, les yeux éteints, enflumée par la lampe, et rap-

porte l'odeur de cet autre sur l'oreiller de l'empereur». C'est dans ce texte qu'on trouve le vers « *et lassata  
viris sed non satiata recessit* » dont Baudelaire tire le titre d'un poème des Fleurs du Mal.

En fait, à la différence des anciens Grecs, qui ont toujours vu le rôle du poète comme intimement lié au destin de la Cité (je parlerai tout à l'heure de la position très particulière de Platon), les Romains ont vite commencé à douter qu'un poète digne de ce nom pût exister bien longtemps au côté d'un empereur. Prudemment, Horace eut le bon sens de se retirer à la campagne pour chanter les beautés de son petit jardin et de la Fontaine de Bandousie.

« O fons Bandusia splendidior vitro  
« O fontaine de Bandousie plus pure que le cristal,  
« dulci digne mero non sine floribus  
« Comparable au vin doux parfumé de fleurs,  
« cras donaberis haedo  
« nous te présenterons demain un jeune chevreau,  
« cui frons turgida cornibus  
« au front orné de cornes naissantes. »  
(Horace Odes 3, XIII)

Mais pour se consoler d'un horizon si restreint, il proclame fièrement, dans ses vers les plus célèbres, l'immortalité de son œuvre, plus durable que tous les empires du monde :

« Exegi monumentum aere perennius  
« J'ai construit un monument plus durable que l'airain  
« regalique situ Pyramidum altius  
« plus haut que les Pyramides des Pharaons  
« quod non imber edax non Aquilo impotens  
« qui ne sera rongé par les âges, que l'Aquilon impuissant  
« possit dinuere aut inuumerabilis  
« ne pourrait détruire, ni même la série innombrable  
« annorum series et fuga temporum  
« des siècles, ni la huite sans fin des temps.  
(Horace Odes 3, XXX)

Pour bien marquer qu'il ne doit rien aux contemporains, surtout et à leurs œuvres, il ne parlera même pas des monuments de Rome ; sa seule allusion est aux pyramides de l'Ancienne Egypte, unique construction digne de figurer comme référence dans son poème. Ainsi, les Pharaons deviennent brusquement l'exemple absolu et du pouvoir terrestre et de sa futilité (thème qui sera repris des

siècles plus tard). Le Poète, au contraire, est le grand prêtre de l'immortalité, son ministère le plus précieux. Horace fait comme les Pères de l'Eglise, et place la poésie au-dessus des plus grands royaumes comme l'Ecclésiaste pour la puissance céleste : « *Et nunc, reges, intelligite : erudimini qui judicatis terram.* » (Et maintenant, rois, entendez ; apprenez, vous qui rendez justice sur la terre).

On le voit, les Césars ont eu fort à faire avec les poètes. C'est sans doute ce genre de souci d'image qui préoccupa Staline, tyran, lui, de la Troisième Rome. Il comprit fort bien ce pouvoir redoutable de la poésie. Pendant le siège de Léningrad, il avait pu apprécier la force que donnait aux défenseurs de la ville la présence d'Anna Akhmatova, grande gloire de la poésie russe. Il lui arriva même de craindre qu'elle puisse tomber entre les mains des Allemands. Il fit venir un avion militaire pour évacuer la poétesse jusqu'à Tashkent quand il crut à une défaite imminente, tant il craignait de la voir tomber entre les mains de l'ennemi. Quand elle écrivit contre lui, il n'osa pas la persécuter directement : il se rendait bien compte que l'histoire ne le lui pardonnerait pas. Il se contenta donc de s'attaquer à son entourage et à ses proches, pour essayer de la faire céder.

### Le Philosophe, le Savant et le Pouvoir

Depuis toujours, les philosophes ont pensé (comme les religieux) que le gouvernement des peuples relève de leur savoir, et que, par conséquent, les Puissants seraient dans l'obligation de venir à eux pour profiter de leurs enseignements. D'innombrables récits et légendes de l'Antiquité illustrent ce principe. Le cas le plus intéressant (et peut-être d'ailleurs le moins légendaire) est celui de Platon. L'exemple est d'autant plus instructif qu'avant de se consacrer à la philosophie, il fut d'abord poète, et détruisit ses propres écrits pour se consacrer à ce qui lui parut dès lors une activité plus élevée.

Dans plusieurs de ses dialogues, Platon raille les poètes, mais toujours indirectement. Il fait semblant d'accepter que ceux-ci soient bien réellement les truchement des dieux, mais c'est pour mieux blâmer cette forme de communication indépendante (sans passer par les ombres sur les murs de sa grotte). Voici, par exemple, ce qu'il nous rapporte du poète Stésichore :

« *Privé de la vue pour avoir diffamé Hélène, Stésichore, à la différence d'Homère, comprit l'origine de son malheur. Informé par la Muse et comprenant le sens du message, il composa aussitôt le vers suivant : « Non, mon récit est faux : tu ne voulus pas monter sur les navires aux beaux tilacs, et tu n'entras pas ainsi dans la cité de Pergame. A peine achèvé cette palinodie, Stésichore recouvrit la vue.* » (Platon - *Phèdre*).

Tout en se moquant des poètes, Platon n'entend pas qu'il leur soit permis de s'adresser aux dieux sans passer par la philosophie. Cette concurrence lui paraît nuisible et déstabilisante. Voilà pourquoi, quand il en vient à projeter sa République, Platon en chassera explicitement les poètes. Il fait les exclure, car leur présence rendrait tout gouvernement impossible.

Pourtant, nous avons quelques vers de Platon, qui ont survécu au delà des siècles. Le poème le plus intéressant, cité par Diogène Laërce, nous parle de la mort de Dion, beau-frère de Denys l'Ancien, et oncle de Denys le Jeune, tyran de Syracuse, qui fut disciple de Platon pendant son exil. Dion revint ensuite à pour s'emparer du pouvoir, et fut assassiné en 353 : ce fut un coup très dur pour Platon, qui perdit ainsi son dernier espoir de voir ses propres théories politiques appliquées. Sur la mort de Dion, il écrivit alors ces vers :

« *Femmes de Troie ! Hécube ! Ames infortunées, La Parque pour souffrir les marqua sitôt nées... Toi, vainqueur depuis peu, si haut, si renommé, Dion, tu disparaîtras, et l'espérance se récuse. Tu meurs au moins pleuré par ceux de Syracuse. Toi que j'ai si longtemps éprouvement aimé !* »  
(Diogène Laërce *Vie de Platon*, trad. Marguerite Yourcenar)

Les tyrans de Syracuse tombent bien à propos pour illustrer ce qu'un savant doit faire s'il veut jouir de la faveur des puissants. Celui qu'on considère souvent comme le plus grand ingénieur de l'histoire, Archimède, nous transmet cette belle leçon par la solution exemplaire qu'il apporte au problème de la couronne d'un autre Denys et de ses orfèvres voleurs. Peut-on faire mieux dans les relations avec un roi, que de l'aider à acheter sa propre couronne sans se faire « estamper ? » C'était le moyen le plus sûr d'entrer dans ses bonnes grâces, mais nul ne songerait à traiter Archimède de courtisan, puisqu'il

économisa des deniers publics tout en inventant un principe de base de l'hydrostatique

D'ailleurs, Archimède s'impose à nous à plusieurs reprises comme un très grand exemple de l'utilité du savoir : une fois en inventant des méthodes d'irrigation pour l'agriculture, une autre par sa défense légendaire des murs de la ville contre l'assaut des Romains. Il prend ainsi une dimension héroïque de protecteur de sa cité par l'application de la science, au point que Cicéron, qui se prenait lui aussi pour un philosophe, un savant et un conseiller de la République, s'enorgueillit d'avoir retrouvé le tombeau d'Archimède et de l'avoir restauré. Mais les malheurs de Cicéron prouvent trop les dangers de la politique pour ceux dont l'ambition ne repose que sur des compétences personnelles.

Face aux exigences du Pouvoir, Savant et Poète n'ont en fait que deux options : l'une de se retirer et l'autre de se plier au vilain rôle de courtisan. Pascal, on le sait, refusa de se rendre à la cour de Louis XIV. Sans doute pressentait-il avec raison que le rôle de *philosophe de cour* qu'on lui proposait ne pourrait que le diminuer et compromettre son salut. Descartes n'eut pas les mêmes hésitations n'étant qu'un soldat peu fortuné, déjà trop heureux de trouver une tête couronnée pour s'intéresser à lui. Le cas le plus curieux - dans un sens aussi : le plus actuel - parmi les grands penseurs et chercheurs européens est celui de Johannes Kepler dans ses relations avec l'Empereur. L'astuce qu'il trouva était de pratiquer simultanément l'astrologie et l'astronomie, mettant l'une au service de l'autre pour faire bouillir la marmite et mieux avancer ses propres recherches. Tout bien considéré, le résultat est impressionnant. L'astrologue impérial put prendre ainsi contact avec le grand astronome danois Tycho Brahe (qui finit sa vie à Prague). Longtemps, l'astronome avait joué d'une petite île dans la mer de Malmö où le roi du Danemark avait financé la construction d'un observatoire pour effectuer les mesures les plus précises possibles du mouvement des planètes. Les lois qui portent le nom de Kepler sont donc le fruit d'une collaboration importante à l'échelle européenne – un véritable projet européen. Nous ne possédons malheureusement pas le décompte de ce qu'il en coûta au Roi du Danemark, mais les frais de mission, la pension d'un astronome pendant vingt-cinq ans, la construction d'un observatoire et la mise à disposition d'une île en pleine mer pour y travailler tranquillement, tout

cela montre bien que ce ne fut pas un petit projet. Une petite touche amusante, c'est que Tycho Brahe, quand vint sa disgrâce, écrivit un long poème pour se plaindre de son sort, et pour demander à la postérité ce que lui reprochaient les Danois. ». On pourrait se demander pourquoi nous avons relativement peu de Monarques-Savants dans l'histoire après Marc-Aurèle et (dans une certaine mesure) Catherine-la-Grande. Sans doute la recherche et la réflexion entraînent-elles trop l'action. On peut citer comme exemples curieux l'astronome Ulu Beg, empereur Uzbek, qui hérita des restes du royaume de Tamerlan, ou le Maharajah Sing II, concepteur d'un magnifique observatoire à Jaipur (ainsi qu'une réplique à Delhi) qui n'est pas sans évoquer le souvenir de ce que fut sans doute celui de Tycho Brahe sur son île. En général, il ne semble pas que la carrière de Despote-Savant soit promise à beaucoup de succès.

Par contre, le rôle de savant attitré auprès d'un prince, ou de chercheur au service des grands de ce monde, est si tentant pour un savant, qui a généralement besoin de beaucoup de soutien pour son travail, que les plus célèbres y ont souvent succombé, au point même (dans certains cas) de faire acte de candidature en proposant au tyran leurs propres services. Témoin la célèbre lettre de Léonard de Vinci à Ludovic le More, duc de Milan, en 1492 (comme elle est longue, je ne donne pas le texte en son entier) :

*Ayant, illustrissime Seigneur, vu et considéré d'une manière complète les preuves fournies par ceux qui se disent maîtres et réalisateurs d'engins de guerre, et que les inventions et opérations qu'ils proposent n'ont rien que de commun, je m'efforcerai de me faire apprécier par Votre Excellence en ne le cédant à nul autre par les secrets que je lui dévoilerai; en lui proposant ensuite, selon son bon plaisir et au moment le plus opportun, de travailler efficacement à tout ce que j'énumère ci-dessous:*

- j'ai un moyen de construire des ponts très légers, avec lesquels on peut suivre (et parfois même éviter) l'ennemi...
- j'ai un moyen de tair les fossés pendant le siège des places...
- Je suis en mesure de détruire toute place forte ou toute forteresse si elles ne sont pas bâties sur le roc...
- Je possède le secret de fabriquer des bombes facilement transportables...

- S'il arrivait d'être en mer, j'ai des modèles d'instruments merveilleusement propres à couler les bateaux qui résisteraient...
- Au moyen de chemins creux, étroits et tracés en zigzags, je sais faire parvenir les troupes en un point déterminé des fortifications d'une ville...
- Je construirai des chariots couverts, offrant toute sécurité...
- Je ferai des bombardes, des mortiers de belle forme et très utiles, tout à fait innovants...
- Si l'utilisation des bombardes s'avérait impossible, je concevrai des catapultes, des balistes et autres engins dont l'effet dévastateur est tout à fait insoupçonné...
- En temps de paix, je crois pouvoir jouer le rôle d'architecte fort bien et même mieux qu'un autre... et en amenant l'eau d'un lieu à l'autre... On pourrait même réaliser le cheval de bronze qui fera la gloire immortelle... de l'illustre maison Sforza... »

Il est à noter que Léonard prend ici les devants : il n'attend pas qu'on lui passe commande ; c'est lui qui propose. Il sait que ce qui intéresse en premier un despote comme le duc de Milan, c'est la conquête du monde. Aussi lui décrit-il d'emblée tout ce qu'il faut pour y parvenir. C'est en dernier (en dixième place) qu'arrive l'hypothèse assez improbable de la paix (sans doute après une victoire finale et décisive) en auquel cas Léonard saurait encore rendre service par l'architecture (en commençant sans doute par un arc de triomphe pour abriter ce fameux cheval de bronze qu'il ne réalisa jamais).

Cette lettre est à fois précieuse et troublante. Elle nous révèle tout ce qui peut passer par l'esprit d'un savant qui cherche à se mettre au service d'un despote. Souvenons-nous qu'avant de devenir l'apôtre du désarmement, Sakharov commença par réaliser la bombe la plus performante de l'arsenal nucléaire soviétique. N'oublions pas non plus le célèbre débat entre Oppenheimer, pilotant le projet Manhattan américain et Einstein, plutôt tenté de se soustraire à la conséquence fatale de ses propres équations. Oppenheimer qui, d'ailleurs, écrivait de la poésie dans des moments qu'on nommerait perdus dans d'autres circonstances, poésies dont je n'ai pas retrouvé la trace. Cette conversation est la contrepartie de la célèbre querelle entre Heisenberg (patron du programme nucléaire nazi)

et Bohr (refusant tout concours à son ancien disciple) comme le relate si bien la pièce de théâtre *Copenhague*.

### Le Poète de Cour et le Poète Désabusé

Le rôle de savant officiel ou de philosophie de service n'est pas, on le voit, très différent de celui de poète de cour. Ce rôle, qui fut dans un sens celui de Virgile auprès de l'Empereur Auguste, eut toujours un effet néfaste sur la poésie. Autant *l'Enéide* est magnifique par le portrait de Didon et de ses amours contrariées, autant le poème risque à tout moment de nous décevoir par la tentative un peu ridicule d'enter Rome sur le grand arbre des légendes grecques et de rattacher son origine légendaire à la guerre de Troie. C'est ce côté œuvre de commande de *l'Enéide* qui en est la seule faiblesse. Virgile en était-il conscient quand il voulut sur son lit de mort détruire le poème ? Il est bien sûr tout à fait normal que l'Empereur lui-même soit intervenu pour éviter de perdre cette œuvre qui représentait pour lui une des gloires de son règne. Il travaillait à sa propre réputation. Dante, accueilli par Virgile aux Enfers, veut tout ignorer de cette histoire : lui, qui est l'archétype du poète exclu de sa propre cité ne voit chez son maître latin qu'un être plus malheureux encore qui n'eut pas le privilège de la Révélation. Ainsi, l'accès direct à l'Olympe, source de la puissance d'Homère (Homère dont Dante ne parle pas, car il est de culture latine et non pas grecque) devient, dans le cas de Virgile une forme de bannissement - semblable à l'exil du Florentin, mais plus épouvantable encore :

« Rispuosemi :Non uomo, uomo già fui ;  
e li parenti miei furor Lombardi,  
Mantovani per patria ambedui.

« Nacqui sub Julio, ancor che fosse tardi,  
e vissi a Roma sotto il buon Augusto,  
al tempo degli dei falsi e bugiardi. »

« Il me répondit : Homme ne suis-je plus, mais je le fus ;  
et mes parents furent lombards  
des Mantouans tous deux. »

« Je naquis sous Jules, bien que vers la fin  
et je vécus à Rome sous Auguste  
au temps des dieux perfides et menteurs... »  
(Dante *Inferno* – Canto I)

Ainsi, grâce aux éloges de Dante, qui le considère presque comme un ancêtre lointain auquel il voudrait se rattacher, Virgile esquive nos reproches en nous apitoyant sur son sort. Mais il n'en reste pas moins, et c'est une tare, un poète au service du Pouvoir.

Parmi nos propres poètes de cour, le plus grand est incontestablement Ronsard. Il est préférable de ne pas trop citer les vers de convenance qu'on trouve dans ses œuvres complètes, par égard pour un de nos plus grands poètes. Voici plutôt des vers plus sympathiques dans lesquels il nous confie combien, en fait, cette vie de cour lui pèse :

- « Et si je veux où l'aborder
- « Ou l'accoster en quelque sorte,
- « Mon courtisan passe une porte
- « Et ne daigne me regarder
  
- « Et plus je ne lui suis connu,
- « Ni mes vers ni ma poésie ;
- « Non plus qu'un étranger d'Asie
- « Ou quelqu'un d'Afrique venu. »

(Ronsard Odes - à Odet de Coligny)

Dans un sens, Du Bellay a sur Ronsard l'énorme avantage de ne s'être pas trop compromis à la cour des Puissants, ce qui lui permet de répondre avec une certaine fierté :

- « Je ne sais comme il faut entretenir son maître
- « Comme il faut courtiser et moins quel il faut être
- « Pour vivre entre les grands comme on vit aujourd'hui
  
- « J'honore tout le monde et ne fâche personne
- « Qui me donne un salut, quatre je lui en donne :
- « Qui ne fait cas de moi, je ne fais cas de lui. »

(Du Bellay Les Regrets - Sonnet LXXIV)

et puis encore :

- « O combien est heureux qui n'est contraint de feindre
- « Ce que la vérité le constraint de penser ;
- « Et à qui le respect d'un qu'on n'ose offenser ;
- « Ne peut la liberté de sa plume contraindre ! »

(Du Bellay - Les Regrets Sonnet XLVIII)

ou bien écrire à un de ses amis

- « Tu t'abuses (Belleau) si pour être savant
- « Savant et vertueux, tu penses qu'on te prise :

- « Il faut comme l'on dit être homme d'entreprise
- « Si tu veux qu'à la cour on te pousse en avant

(Du Bellay - Les Regrets Sonnet LXXIV)

ou en envoyant ce bon coup de griffe aux courtisans :

- « Si vous riez de nous, nous faisons la pareille
- « mais cela qui se dit s'envole par l'oreille ;
- « et cela qui s'écrit ne se perd pas ainsi. »

(Du Bellay - les Regrets Sonnet CXLIX)

En fait, les poètes de la Renaissance, tout comme les classiques, restent (du moins pour le principe) campés sur le vieux préjugé d'Horace. Ils sont dispensateurs d'immortalité. Leur œuvre doit forcément traverser les siècles, alors que celles des autres hommes sont vouées à une décomposition plus ou moins rapide. C'est ce qui permet à Ronsard de promettre l'immortalité à Hélène : leurs amours vivront même dans les souvenirs de la moindre servante à l'esprit embué par un demi-sommeil.

D'une certaine façon, dans la culture véhiculée par une Eglise qu'on nomme si justement *Romaine*, la gloire ne devient éternelle que par l'entremise des poètes. Ils sont, propriétaires de l'immortalité ; le Cardinal de Richelieu s'en souviendra en rédigeant les actes fondateurs de l'Académie française, ayant égard aussi au précepte de Platon « de la corruption des mots naît celle de la Cité » qui inspire l'obligation par ailleurs stérile du dictionnaire.

C'est précisément à cause de cette place trop prééminente accordée par la tradition latine aux poètes que Savonarole, suivant Platon, voudra lui aussi les chasser de la Cité. « Contre cette race de poètes, dit-il, Platon jugea bon d'édicter une loi que les Chrétiens aujourd'hui ne veulent ni comprendre ni conserver, en sorte qu'au jour du Jugement, Platon pourrait se lever et l'homme sans foi condamner les péchés capitaux des chrétiens. Il dit en effet qu'il faut promulguer et défendre une loi qui chasse les poètes des cités, parce qu'ils ont rempli toute chose de passions ignominieuses en n'apportant que désolation avec l'exemple et l'autorité des dieux faux et impies, et le chatouillement et l'excitation de leurs vers honteux. » (Jérôme Savonarole - *La fonction de la Poésie*, trad. Bruno Pinchard). On a pu le constater, il existe de singuliers parallèles et d'étranges contrastes entre

le rôle du savant et celui du poète face au pouvoir absolu. Mais qu'en est-il en période de démocratie ? Il semble qu'une conséquence inévitable de la démocratie soit une certaine désaffection pour ce mythe inventé par Horace. La gloire, il faut se rendre à l'évidence, ne sera plus éternelle. On commence par s'apercevoir qu'elle ne sert plus à rien.

### Poésie, Savoir et Révoltes

L'entrée en matière commence par un grand coup de tonnerre. Lavoisier et Chénier montent tous deux sur l'échafaud. « La République n'a pas besoin de savants » et encore moins de poètes, surtout que ces ci-devants prétentieux n'ont pas su se plier à la discipline de faire comme tout le monde et de ne parler qu'en prose. Ils auraient beau objecter que poème vient de *τομητικός*, tiré d'un verbe grec *τομεῖν* qui signifie faire ou fabriquer (donc : travailler) et qu'il est plus difficile de s'exprimer en poésie qu'en prose, leur activité n'en serait pas plus acceptable. La situation s'aggrave avec l'invasion de l'Italie par Bonaparte.

Non seulement les Français annexent le Piémont, créant partout des départements français, mais ils interdisent l'enseignement du latin, niant de ce fait la primauté de la culture romaine en terre italienne. Il faut savoir que cette période (celle du Directoire) était résolument romaine (« Le monde est vide depuis les Romains » disait Saint-Just). Le décret est perçu comme une confiscation de la culture par l'envahisseur. Il n'en faut pas plus pour que le grand poète Foscolo en personne invente ces nouveaux barbares, attisant ainsi une flamme de nationalisme qui accompagnera l'émergence du Romantisme dans toute l'Europe.

- « *Or ordi, Italia, al tuo Genio ancor queste  
reliquie estrente di cotanto impero;  
« anzi il Toscano tuo parlar celeste  
« ognor più stempra nel sermon straniero,  
« onde, più che di tua divisa veste,  
« sia il vincitor di tua barbarie altero ».*
- « *Vas-y donc, Italie, à ton génie tutélaire sacrifie  
« encore ces derniers restes d'un si grand empire ;  
« au contraire, le Toscan ton parler céleste  
« toujours plus dissout-le dans les discours étrangers  
« pour que, plus que de tes uniformes  
« il sorte vainqueur de ta barbarie hautaine ».*

Paradoxalement, Ugo Foscolo, dont l'œuvre patriote inspira Garibaldi, n'était pas tout à fait italien, mais grec, se réclamant de l'Italie dont il devint l'un des plus grands poètes, avant de mourir dans la misère et l'exil à Londres. C'est là, à la même époque, que vivait le philosophe anglais Jeremy Bentham. Bentham fut théoricien du gouvernement constitutionnel, réformateur involontaire des prisons par l'invention d'un système de surveillance destiné à sa société idéale, co-fondateur d'une université (University College) qui accueillit Charles Darwin comme Professeur titulaire et fut la première à autoriser l'inscription des femmes. Vers 1820, il accueillit une délégation de nationalistes grecs qui cherchaient des appuis dans leur lutte pour l'indépendance.

Bentham n'était pas bien en cour. Premièrement, il était athée. Puis, c'était un excentrique : il avait choisi de se faire empailler après sa mort et de continuer d'assister en fauteuil roulant aux réunions de l'université dont il était fondateur. Ce n'était pas le meilleur moyen de plaire à l'establishment de l'époque. Mais il existait aussi un réseau d'athées et de réprouvés de l'époque, à commencer par le poète Shelley, renvoyé d'Oxford pour athéisme, et son sulfureux ami George Gordon, Lord Byron. C'est sans doute ainsi que Jeremy Bentham eut l'idée géniale de se retourné vers Byron, le seul homme assez riche, assez puissant et assez fou pour apporter un soutien notoire à la libération de la Grèce. Byron, grand helléniste lui-même, s'enthousiasma lui-même pour cette aventure. Il arma un navire de guerre, envoya quatre mille livres sterling de sa fortune pour aider les Grecs à s'équiper et mit toute son étonnante énergie au service de l'indépendance des Hellènes. Il quitta l'Italie pour l'île ionienne de Céphalonie et rejoignit les troupes d'Alexandre Mavrokordatos à Missolonghi, le lieu où il allait trouver la mort. André Maurois, dans sa biographie de Byron a fait le récit de cette fameuse expédition. Ce qu'on peut dire de plus certain, c'est que Byron n'envisageait pas le moins du monde qu'un poète se tînt en dehors de l'action.

Mais à mesure que les idées nouvelles avancent, cette belle certitude va se désagréger.

Premièrement, après la chute de Bonaparte, le romantisme va très vite installer une nostalgie de la

grandeur et de toute forme d'héroïsme. La gloire n'existera bientôt plus que dans le passé, et les derniers à pouvoir en profiter seront des hommes d'un autre temps. On commencera par faire, avec Shelley, le deuil de l'immortalité :

*I met a traveller from an antique land  
Who said: -Two vast and trunkless legs of stone  
Stand in the desert. Near them on the sand,  
Half sunk, a shatter'd visage lies, whose frown  
And wrinkled lip and sneer of cold command  
Tell that its sculptor well those passions read  
Which yet survive, stamp'd on these lifeless things,  
The hand that mock'd them and the heart that fed.  
Arid on the pedestal these words appear;  
"My name is Ozymandias, king of kings:  
Look on my works, ye mighty, and despair!"  
Nothing beside remains: round the decay  
Of that colossal wreck, boundless and bare,  
The lone and level sands stretch far away.*

Ce qui est passionnant dans ce poème, c'est qu'il reprend presque exactement le point de vue d'Horace (et même l'allusion à l'Ancienne Égypte) mais en forçant le trait. Seul le poète a disparu : il ne proclame même plus la grandeur de son œuvre, mais seulement la futilité de toute aspiration à l'immortalité.

Bizarrement, ni Horace ni Shelley ne se sont posé de questions sur l'existence et l'œuvre de l'architecte des pyramides. Pourtant, son rôle est essentiel. Sans le génie architectural d'Imhotep, dont Horace et Shelley ignoraient tous deux jusqu'à l'existence, mais dont ils auraient pu deviner la nécessité, même le Pharaon le plus puissant n'aurait pu mener à bien son projet. La science apparaît ici dans son rôle premier de soutien au Pouvoir, celui qui permet la réalisation des projets les plus ambitieux. Plutôt que d'essayer de traduire ce poème de Shelley, voici une autre expression de la même idée par Lamartine, qui méditant sur Tacite, se passe de toute référence aux Pyramides, et les remplace plutôt par des ruines romaines un peu dans le style des colonnes brisées du Piranèse ou de Hubert Robert. Sur l'une des inscriptions (ceci est bien dans l'esprit du poème de Shelley) apparaît brusquement un lézard :

*« Sorti des fentes des murailles,  
« Il venait, de froid engourdi,  
« Réchauffer ses vertes écailles*

*« Au contact du bronze attiédi  
« Consul, César, maître du monde,  
« Pontife, Auguste, égal aux dieux,  
« L'ombre de ce reptile immoride  
« Éclipsait ta gloire à mes yeux !  
    • La nature a son ironie  
    • Le livre échappa de ma main.  
    • Ô Tacite, tout ton génie  
    • Raille moins fort l'orgueil humain ! »  
(Alphonse de Lamartine  
Méditations poétiques inédites 1849)*

Même Victor Hugo, pourtant si positif par rapport à l'action, dira aussi dans ses *Contemplations* :

*• Je sais bien qu'il est d'usage  
    • D'aller en tous lieux criant  
• Que l'homme est d'autant plus sage  
    • Qu'il rêve plus de néant ;  
    • D'admirer les coups d'épée  
        • Et la fortune, ce char  
    • Dont une roue est Pompée,  
    • Dont l'autre roue est César  
        • Et Pharsale et Trasimène  
        • Et tout ce que les Néron  
    • Font valer de cendre humaine  
    • Dans le souffle des clairons... »  
(Victor Hugo *Les Contemplations XVIII*)*

C'est que Rome est devenue, entre-temps, le symbole même du Pouvoir ainsi que de son inévitable effondrement dans la tradition poétique occidentale.

La conséquence logique de cet effondrement sera l'anéantissement des ambitions publiques du poète. Avec l'avènement démocratique, la nature même du Pouvoir a changé. Le poète ne peut plus s'accrocher au modèle si structurant de l'empire romain, avec ses empereurs et son mécène. Désormais, la religion aussi est autre :

*• Le Ciel ! couvercle noir de la grande marmite  
    • Où bout l'imperceptible et vaste Humanité  
(Charles Baudelaire -  
Poèmes raccourcis aux Fleurs du Mal)*

Le seul endroit du monde qui méritera d'être chanté par le Poète, c'est désormais ailleurs, ce lieu mystérieux vers lequel on peut tout au plus imaginer d'embarquer, mais qui ne peut même plus se

situer sur la planète depuis que le tourisme a rendu tous les orients accessibles.

Le poète n'est donc plus l'enfant chéri « d'un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve » selon l'expression de Baudelaire. Il ne lui reste plus, comme aux Byzantins de Constantin Cavafy, qu'à attendre la venue des barbares qui ne viendront jamais. C'est Verlaine (chef de file avec Rimbaud de Poètes qui sont justement *Maudits*) qui ruminera devant son verre d'absinthe « Je regarde passer les grands barbares blancs » nés plutôt de ses rêveries d'ivrogne que d'une réalité. Lui non plus n'espère rien de cet ailleurs, tandis que Jules Laforgue (autre poète-picoleur), au-delà même du non-agir, choisira le non-vivre, se réfugiant auprès des Pierrots de l'enfance :

« Je ne suis qu'un viveur lunaire  
« Qui fait des ronds dans les bassins  
« Et cela sans autre dessein  
« Que devenir un légendaire. »  
(Laforgue - *Locutions des Pierrots*)

et déclarera son credo sous forme d'interrogation : « Seras-tu toujours un qui garde la chambre ? » (Laforgue - *Complainte d'un autre dimanche*).

### Poète et Savant face au monde moderne

J'en viens donc au troisième côté du triangle que j'évoquais au début, à savoir la relation entre savoir et poésie, entre le chercheur (ultime métamorphose du Savant) et le poète dans le monde contemporain, voué au progrès économique, social et industriel.

On l'a vu, le poète, de déclin en déclin, s'est isolé volontairement dans d'inutilité, par souci de rester fidèle à lui-même, et pour échapper au Pouvoir dont les rouages finiraient par le broyer. Le savant et le chercheur, eux, ont suivi un chemin tout à fait contraire, du moins dans les débuts. Partant du principe énoncé par Francis Bacon : « Knowledge is power » (le savoir, c'est le pouvoir), ils vont à chaque étape de l'industrialisation du monde, s'imposer aux prétendus puissants comme les ordonnateurs incontournables du monde nouveau. Ainsi, quand monsieur Gladstone rend visite à monsieur Faraday à la Royal Institution (il faut les imaginer tous deux

en chapeau haut de forme devant des appareils de laiton et d'acajou polis) il s'exprimera sur l'apparente inutilité de l'électricité, mais Faraday lui rétorquera : « Bientôt, monsieur Gladstone, vous pourrez lever un impôt dessus » et Gladstone, convaincu par cette réponse si positive, repartira content et soutiendra désormais la recherche. Le progrès scientifique rapporte à l'Etat, c'est la leçon.

Petit à petit s'imposera l'évidence que science et technologie forment la base même du Progrès et la condition nécessaire du bonheur des peuples occidentaux. On occultera volontairement la face sombre de ce progrès social. Le bonheur des uns se construira sur le malheur des autres : il faudra des canonnieries pour tenir des colonies. Il faudra exploiter des terres lointaines pour vivre bien, et les peuples européens se feront même la guerre par rivalité coloniale. Toutes leurs dérives et leurs malheurs proviendront de cette cupidité.

L'amélioration de l'armement est donc la première face sombre du progrès technologique, contre laquelle les chercheurs eux-mêmes, choqués par cette conséquence déplaisante du progrès, ont fini par se dresser, ce qui aboutit à la fameuse confrontation déjà évoquée entre Sakharov et le régime soviétique. De cette période de la guerre froide naîtra une nouvelle interprétation de la bataille de l'Armageddon (l'Apocalypse) biblique et des mythes de l'Apocalypse. Comme l'écrit Milosz :

« Alors que nous fuyions la cité en flammes,  
« Sur le premier chemin de campagne, tournant les yeux derrière nous,  
« Je dis : Que l'herbe recouvre nos empreintes.  
« Que les nudes prophètes se taisent dans le feu  
« Et que les morts fassent aux morts le récit de ce qui s'est passé... »  
(Czeslaw Milosz  
Enfant d'Europe trad. Tschui et Silberstein)

Les Poètes, s'estimant pour la plupart incomptables quant aux causes, n'ont parlé que des conséquences, et se sont prudemment abstenus du débat plus technique (il serait intéressant de savoir si Oppenheimer, qui écrivait aussi de la poésie, a évoqué ce sujet dans ses vers). Par contre, ils sont très présents, et cela dès le début, dans la critique générale de l'industrialisation du monde. Si l'on

peut distinguer entre deux générations de romantiques (la génération héroïque, puis la génération désabusée et nostalgique de l'héroïsme perdu), alors il faudrait en distinguer encore une troisième, qui existerait surtout dans le monde anglophone : elle aurait perçu les conséquences de la révolution industrielle, dont la pollution toucha très vite l'environnement des îles britanniques.

C'est ainsi que le poète Wordsworth, horrifié par la poussière et les fumées, s'élève déjà avec indignation contre l'exploitation du charbon et, ne pouvant plus supporter la saleté des exploitations industrielles, se retire à la campagne pour ne plus avoir à les supporter. Il recevait là un ami personnel, l'Irlandais William Hamilton (père de la mécanique hamiltonienne et des quaternions), lui-même poète amateur. De temps en temps, Wordsworth lui écrivait pour le décourager de la poésie et lui conseiller de s'occuper plutôt de science, mais tous deux partageaient la même horreur des applications polluantes et la nostalgie d'une nature propre, semblable à celle du monde avant la Chute.

On pourrait donc considérer Wordsworth comme un grand précurseur de l'écologie, et que ce mouvement relève donc du Romantisme, qui prend conscience du choc entre l'industrialisation et le retour à la nature; Il est tout à fait logique que ce mouvement soit né en Angleterre, compte tenu de l'avance que cette nation avait prise sur les autres au départ de la révolution industrielle. Mais, si le coup d'envoi est donné par un poète, il est clair qu'on n'avance pas dans ce domaine d'analyse sans des compétences scientifiques précises. Pas d'écologie sans savants. Mais jusqu'où peut-on leur faire confiance ? Brusquement, se pose une question d'éthique, qui laisse nos contemporains dans l'incertitude.

Restent encore deux évolutions importantes qui impliquent Savants et Poètes dans la société contemporaine. La première, c'est l'emprise de l'exploitation industrielle sur la recherche, qui est en quelque sorte le retour de bâton auquel les chercheurs ne s'attendaient pas. Insidieusement, ces chercheurs qui ne dépendaient initialement que de l'état ou de quelques philanthropes sont mis au service des entreprises. Au secret d'état a succédé le secret industriel. A la libre circulation des idées, déjà mise à mal par les empêchements militaires, succède la culture des

brevets, qui impose de nouvelles normes et crée le nouveau délit de l'espionnage industriel. Pire, on entre dans une époque de soupçon, où le citoyen ne sait plus si le chercheur travaille pour ou contre lui. Telle recherche, est-elle conduite pour améliorer sa santé en lui proposant un médicament-miracle, ou est-ce simplement une recherche braisée, dont le but est de mettre sur le marché un produit à moitié sûr, peut-être inefficace, pour enrichir les actionnaires d'une industrie pharmaceutique peu scrupuleuse ? Encore une fois, le public ne sait plus ce qu'il faut penser. Le commerce semble devoir mettre le savoir en péril en compromettant les savants.

Parmi les dangers nouveaux qui nous guettent, il y a celui de la Crise économique, événement majeur de notre temps. Confrontés à l'incapacité du monde financier à la résoudre, à la difficulté de maintenir dans l'avenir des end dettements croissants résultant de notre mode de vie occidental, les politiques ont inventé ce qu'on appelle aujourd'hui *la société de la connaissance* - c'est à dire une société qui, selon eux, n'existerait pas encore, qu'ils appellent de leurs voeux comme une poule aux œufs d'or, car elle permettrait des valeurs ajoutées mafiques et comblerait ainsi les déficits les plus abyssaux. Il est clair que, dans ce modèle assez étonnant (existe-t-il une société de l'ignorance ?) le savoir deviendrait un trésor très rare. Toutes les nations de la terre réveraient de s'en emparer pour en priver du même coup les autres. Les savants qui en détiendraient le secret seraient aussitôt incarcérés et leurs activités, surveillées par toute une population qui en dépendrait.

Enfin, suite à ces problèmes qu'on appellerait aujourd'hui systémiques, arrive une deuxième question de Pouvoir qui, elle, est plutôt géopolitique. Les nations ont découvert que la guerre économique remplace avantageusement la guerre pure et simple et se sont donc engagées dans un cycle de rivalité planétaire probablement insoutenable, qui aboutirait logiquement, soit à des conflits encore plus âpres que par le passé, soit à l'épuisement total des ressources de la planète. Voilà un sujet digne des poètes, et même d'une poésie épique, à la hauteur des enjeux – une poésie qui en dénoncerait les méfaits.

Pour faire face à ces nouveaux périls, il faut impérativement sortir les chercheurs de leur rôle de simples techniciens au service du Pouvoir, de l'ambition des

peuples ou des gouvernements. Le public est en quête d'une nouvelle race de chercheurs-humanistes, de savants capables de résister à la pression économique et sociale, à l'appel du nationalisme étriqué. Or, les savants, comme les poètes, ne sont que des hommes, de simples citoyens. Il leur faut un salaire pour exister. Ils ne sont plus comme au dix-neuvième siècle des amateurs éclairés vivant de leurs rentes.

Ils se retrouvent aujourd'hui dans une situation qui commence à ressembler à celle des poètes. Ceux-ci, depuis longtemps, ont dû choisir entre la vraie poésie et le service commandé. Mais les poètes ont peut-être l'avantage que le pouvoir ne leur commande presque plus rien (le chant des partisans n'étant plus dans l'esprit des temps). Ils se sont déjà adaptés à une situation d'obscurité pauvre mais honnête que les chercheurs ne peuvent que leur envier. Comme certains mathématiciens, ils se contentent de la plume, du papier et d'une quelconque besogne alimentaire pour survivre. Aussi, les poètes ne mentent-ils pas, sauf quand ils parlent d'eux-mêmes. Le reste du temps, ils n'en tireraient pas profit.

### Conclusions

Voilà donc la base d'une nouvelle alliance. Les chercheurs ont tout intérêt à connaître les poètes, à les fréquenter, à comprendre la discipline et l'éthique particulières de la poésie. Ceux des chercheurs qui sauront s'adapter à ce nouvel esprit, se pénétrer du sens des valeurs qui reste le point fort des Poètes, seront indubitablement mieux perçus par un public à la recherche de savants fiables. Il est également certain que les poètes ne dialogueraient pas longtemps avec des savants dont le savoir leur paraîtrait le moins du monde suspect. Ils ont suffisamment connu les

conséquences d'une fréquentation trop proche du Pouvoir. Ils ont appris combien peut leur coûter cher l'amitié de Mammon.

Enfin, devant la menace qui pèse sur les langues au poètes en sont les garants. Etre Grec, c'est entendre et parler la langue d'Homère. Etre barbare, c'était à l'origine ne rien pouvoir dire en grec. On parle parfois de la langue de Dante, de celle de Shakespeare, de celle de Goethe, de celle de Racine. C'est qu'une langue privée de poètes est une langue déjà perdue. On les invoque comme ses dieux protecteurs.

Pour reprendre le titre du traité de Jérôme Savonarole, *la Fonction de la Poésie*, le rôle du poète, aujourd'hui, s'il sait les dangers qui menacent le monde, n'est plus de vivre en ermite, ni de se retirer tout à fait de l'action, mais de composer une œuvre qui serve de trait d'union entre le passé et l'avenir, qui alerte les hommes et les mette en garde, qui leur inspire des regrets utiles et les ouvre à de meilleures manières d'affronter leurs lendemains. Il doit veiller sur le passé, s'en inspirer de nouveau, car nous voyons désormais qu'anéantir perpétuellement l'héritage humain n'est pas la meilleure façon de gérer la planète, mais il doit aussi trouver les chemins nouveaux qui évitent les impasses. Dans ce sens, la fonction de la poésie est bien complémentaire de celle des sciences, car le rôle du poète est de découvrir de nouvelles aspirations, et celle du chercheur de les rendre possibles. Si le poète est celui qui reste jeune de cœur et le savant celui dont la longue expérience aboutit à la connaissance des choses, alors l'un ne peut exister sans l'autre, comme l'exprime le dicton : *si jeunesse savait, si vilenesse pouvoit*. Science et poésie sont donc tout aussi complémentaires que le soleil et la lune de ce caractère chinois qui exprime la perfection.

## Entretien avec Jean-Patrick Connerade/ Chaunes : *Les pouvoirs du savant*

Lorsque la rédaction a reçu le texte de la conférence donnée par Jean-Patrick Connerade, texte assorti du pseudonyme Chaunes, un rapide tour sur Google a permis de constater d'emblée que nous avions à faire à un personnage hors du commun : tandis que Jean-Patrick brillait sous les feux des amphithéâtres internationaux, Chaunes, tirant de la pénombre des mots la lumière des textes, revêtait l'aura du poète... Dès lors, Rayonnement du CNRS, délaissant un temps Jean-Patrick Connerade, ne pouvait que chercher à en savoir plus sur Chaunes, découvrant bientôt les lauriers glanés à mesure des recueils et les vers tissés comme autant de titres de gloire. Prix J.-M. de Hérédia de l'Académie française, Prix Paul Verlaine de la Maison de la poésie de Paris, Grand Prix Victor Hugo de la Société des poètes français, Chaunes est en plus en pleine actualité éditoriale. A Rayonnement, on se dit que l'on a décidément de la chance (un peu de ce hasard dont il est question plus avant, dans le « mot de la rédaction »...), et l'on est heureux de vous offrir cet entretien avec une personnalité attachante à plus d'un titre !

**Rayonnement du CNRS** : de nombreux scientifiques connaissent Jean-Patrick Connerade, tandis que Chaunes est surtout connu dans le monde de la poésie. Il n'y a pas si longtemps que l'on a appris qu'il s'agissait d'un seul et même personnage... Le parcours du poète et celui de l'homme de science sont-ils nés conjointement, et quels sont leurs rapports au quotidien...?

**Jean-Patrick Connerade/Chaunes** : en fait, mon amour de la poésie et ma curiosité pour les sciences ont dû naître assez tôt dans ma vie, trop tôt pour que je m'en souvienne avec précision. La séparation entre les deux fut sans doute le fruit (si l'on peut dire) de l'éducation.

Je me souviens qu'à l'école, dans une petite classe, on m'avait demandé d'écrire un « devoir » et que j'avais remis un poème. Quelques jours plus tard, il me fut signifié par la maîtresse que ce n'était pas approprié, que c'était assez joli mais pas vraiment sérieux et qu'un « devoir » devait forcément être rédigé en prose. Je crois même (à cette occasion) qu'elle m'accusa de ne pas avoir écouté ses explications en classe sur la nature du devoir. L'enseignante se mit même en rapport avec mes parents pour les

convaincre de m'expliquer (une deuxième fois) en quoi consiste un bon devoir, à savoir : des phrases de longueur inégale, sans césures et sans rimes. Ce fut, je crois, mon premier contact avec la prose, qui me parut depuis lors assez terne.

Mon intérêt pour les sciences me vient de ma grand-mère, qui me parlait des planètes et se posait des questions sur d'autres mondes. Comme j'aimais beaucoup ma grand-mère, je faisais un effort pour les imaginer, et petit à petit ces mondes me parurent bien meilleurs (et surtout plus intéressants) que le nôtre. Il me fallut un certain temps (sans doute en découvrant Zadig) pour accepter qu'ils ne soient en fait que de lointains reflets du même monde que le nôtre, et je n'en suis pas encore tout à fait convaincu.

**Rayonnement du CNRS** : mais pourquoi avoir si soigneusement séparé les deux disciplines ?

**J.-P.C./C.** : j'ai toujours écrit de la poésie, mais comme on m'avait bien expliqué que ce n'est pas « sérieux » et que (par contre) la science fait partie des activités honorables, j'ai fait attention de ne pas mélanger les deux. Pour ne pas mettre en péril ma carrière scientifique, j'ai donc pris un nom de plume pour écrire de la poésie. J'ai publié des œuvres littéraires avant mes livres scientifiques, et sans mélanger les deux activités le moins du monde. En fait, mes collègues universitaires ne me soupçonnaient pas une passion aussi frivole. Je me suis permis de publier un gros pavé intitulé « Highly Excited Atoms » à la Cambridge University Press (ISBN 0 521 43232 4) et si vous citez mon nom dans un colloque international de physique, c'est surtout par ce livre que je suis connu. Il est maintenant traduit en Chinois et publié là-bas par l'Académie des sciences chinoise, grâce à mes amis dans ce pays lointain qui m'ont pris au sérieux car eux non plus, ne savaient rien de mes activités littéraires.

**Rayonnement du CNRS** : vous cachiez la poésie aux chercheurs d'accord, mais il fallait aussi taire la science auprès des cercles de poètes ?

**J.-P.C./C.** : je continuais, en parallèle, à publier discrètement de la poésie, à l'ombre de mon pseudonyme qui m'a bien protégé, car chez les poètes aussi, on se méfiait des chercheurs, et surtout de leur science (intruse dans la maison, disait déjà Verlaine) qui se

faufille partout. Je ne crois pas que mes premiers lecteurs aient soupçonné que certains de mes recueils avaient même été composés auprès d'un accélérateur à particules ou que mes personnages aient connu l'éclairage du rayonnement laser !

**Rayonnement du CNRS** : et puis un jour, vous avez décidé de lever le mystère et de révéler votre « double identité »... Pourquoi ?

J.-P.C./C. : Lorsqu'est venue cette nouvelle époque que nous traversons aujourd'hui, les chercheurs ont pris conscience d'une certaine désaffection pour les sciences, et de la nécessité de savoir « communiquer ». Tout d'un coup, le fait d'écrire autre chose que des articles pour spécialistes a cessé d'être une tare. C'était presque une qualité, et le fait de composer des textes littéraires (même en vers) a semblé digne d'intérêt. J'ai pu, pour la première fois, révéler mon secret jusqu'alors bien caché, et même faire venir mes amis poètes dans des réunions internationales consacrées à la recherche.

Mes collègues, d'abord surpris par cette intrusion, les ont considérés avec curiosité dans un premier temps, puis avec bienveillance. Ils se sont aperçus que les poètes ressemblent un peu par leur sociologie aux mathématiciens, que la poésie est en fait un art incroyablement précis, et nos réunions « Science et Poésie » font maintenant partie intégrante de la grande biennale européenne ESOF. A la première de ces réunions, une de mes amies, poétesse et paléontologue de Saint-Pétersbourg est arrivée en me déclarant : « Je croyais que j'étais la seule... » et maintenant, nous sommes nombreux : les scientifiques-poètes, les poètes qui écrivent au sujet des sciences, ceux qui sont pour et ceux qui sont contre, ou ceux qui sont simplement curieux de fréquenter les deux cultures. Il s'agit presque d'un nouveau mouvement littéraire qui a pris naissance spontanément (sans « pape » et sans manifeste) et qui s'est répandu à travers le monde. Après chaque rencontre, nous publions un petit livre (chez Euroscience à Strasbourg) qui porte notre nouveau message et rend compte de notre « sérieux ».

Une de mes fiertés, c'est que la Société des poètes français a joué un rôle essentiel dans ce mouvement depuis ses débuts. Dans ce domaine, au moins, la culture française n'est pas en repli. Bien au contraire.

*Chaunes et F\*\*\* D\*\*\**

## TATOUAGE AMOUREUX



*Préface de Serge Feneuille*  
- aux poètes français -

Laissant le soin aux amateurs de découvrir « *Highly Excited Atoms* » (Cambridge University Press) et les autres publications de Jean-Patrick Connerade, **Rayonnement du CNRS** vous propose un florilège des œuvres de Chaunes, dont l'actualité éditoriale est particulièrement fournie.

*Le tatouage amoureux*, préfacé par Serge Feneuille, et qui vient de paraître, évoque la correspondance entre deux amants qui s'écrivent à la plume non pas sur du papier en personnes convenables, mais chacun sur la peau de l'autre... Ils créent des poèmes d'amour pas tout à fait comme les autres. Le fantasme du tatouage se mue en poésie. *Erotisme et littérature se complètent*.

### Galerie souterraine

« Ce livre n'est pas une simple juxtaposition de poèmes. Il possède, comme tous les recueils de

Chaunes, une architecture. On peut voir les Galeries souterraines comme des passages secrets, creusés sous la surface du décor dans lequel nous vivons, ou bien comme un dédale dans lequel un peintre cataphilie aurait exposé une série de portraits des bizarries et des singularités des temps. Toujours est-il que le poète y poursuit sa quête de sens au milieu d'un monde barbare en se posant à chaque tournant des questions au n-ième degré sur l'écho que suscitent en nous nos propres mythologies intérieures» (présentation de l'éditeur l'Age d'Homme).

#### Extrait : Graffiti sur un mur à Nicosie

Nous vivions à l'abri d'un mur  
séparant le pur de l'impur  
Désormais rien ne sera sûr

Il nous en reste en Palestine  
et des bouts de muraille en Chine  
et les voiles de ma voisine

Et tous les murs de ma maison  
ne furent-ils qu'une prison  
Et les dictats de la raison  
dépasseront-ils la saison

Et les barbelés d'Amérique  
qui la protègent du Mexique  
et les enceintes magnifiques  
qu'eut Jéricho ville d'Afrique

Pour se procurer le Tatouage amoureux :  
<https://www.createspace.com/3872070>

Chaunes a été élu en 2010 Président de l'Académie européenne des sciences, des lettres et des arts.  
Ouvres de Chaunes : aux éditions l'Age d'Homme



#### Rochef (roman)

*Les Sublimes qualités de corps de cœur d'âme et d'esprit de Chaunes et de Sylvoisal \**

*Le Verbiaire \**

*La Furie Française \**

*Le Paradis des Filles*

*Aux portes du Tartare*

*Contre la démission des poètes \**

*Galerie souterraines*

\* En collaboration avec Sylvoisal

#### Aux Editions des Poètes Français

*Variations sur don Pedro d'Alfarouibeira*

*Aquarelles Postmodernes*

3<sup>e</sup> Journée de Rencontre science et poésie  
le 14 juillet 2012 à Dublin, dans le cadre de  
L'Euroscience Open Forum (ESOF) 2012.

L'Euroscience Open Forum (ESOF), rendez-vous européen de la recherche et de l'innovation scientifiques, se tiendra du 11 au 15 juillet 2012 à Dublin.

La rencontre "Science et Poésie", inscrite dans le programme officiel, est organisée en partenariat entre l'Académie européenne des sciences, des lettres et des arts (AESAL), la Société des poètes français et Euroscience. Elle est soutenue par l'Ambassade de France à Dublin.

#### Programme

9h30 **Les deux William, exposé du Professeur Iggy Mc Govern** (Trinity College Dublin), étudiera dans son contexte la correspondance entre le grand scientifique irlandais William Hamilton et le célèbre poète anglais William Wordsworth.

10h10 **Les origines de la pensée écologiste chez les poètes, exposé de Jean-Patrick Cornerade dit Chaunes** (Imperial College, Académie Européenne), retracera les origines de la pensée écologiste et créationniste dans la culture européenne. Sans mettre le moins du monde en doute l'importance de préserver la planète, il est utile de rechercher les sources de l'écologie à travers les mythes du

Docteur Faust et de l'apprenti sorcier de Goethe (qui fut à la fois scientifique et poète) et par la pièce de théâtre sur Faustus de Marlowe (contemporain de Shakespeare) jusqu'au thème religieux de Savonarole et des théologiens du Moyen Age, puis d'examiner leur influence sur la naissance du roman gothique à travers Lord Byron, les époux Shelley, Robert Louis Stevenson et bien d'autres. L'aboutissement de ce courant est le thème de l'Armageddon dans la littérature européenne.

**11h05 Le prix à payer pour la nature**, par Maurice Riordan, poète Irlandais, Professeur de littérature au Royaume-Uni.

L'histoire d'une réaction des poètes à un livre controversé et prophétique qui dénonçait l'utilisation massive des pesticides les conséquences pour l'environnement. Il s'agira de la manière dont les poètes contemporains envisagent aujourd'hui la nature à travers l'avenir de la planète et de l'influence de la science et de la technologie sur leur point de vue.

**11h45 L'amour est-il vraiment moléculaire ?** par Christophe Goarant, poète et auteur de théâtre français. En réponse à la biologie contemporaine, qui explique le comportement humain entièrement

par des propriétés moléculaires, conséquentes à l'évolution génétique, un poète se pose la question : jusqu'à quel point l'amour est-il simplement une conséquence de l'évolution biologique, et combien de nos comportements seraient créés ou inventés par les poètes et les philosophes au cours des siècles dans leur quête d'adaptation culturelle à différentes époques ?

**12h15 Débat** : les poètes peuvent-ils aider les chercheurs à mieux accorder leur travail aux aspirations du grand public ?

Programme de l'après-midi, au Trinity College : les poètes de langue Allemande (Uli Rothfuss and Mario Markus) ; la Société des poètes français ; l'Académie européenne des sciences des arts et des lettres ; *Linguaggi di Versi* sur Oscar Wilde (traductions en plusieurs langues) ; rencontre avec les poètes Irlandais ; vin d'honneur.

**Inscriptions** : <http://esof2012.org/programme/esof-2012-registration/>

# Plaisirs d'Egypte, des pyramides aux chants d'amour

par *Serge Feneuille*

Serge Feneuille, qui a récemment fait partager aux adhérents de l'association les passions que lui fait vivre l'Egypte ancienne, a bien voulu que le bulletin publie le texte de sa conférence.

Physicien, spécialiste de la théorie des spectres atomiques, Serge Feneuille poursuit de 1964 à 1981 une carrière académique qui le conduira notamment à devenir Directeur de recherche au CNRS puis Professeur d'université et directeur du Laboratoire Aimé Cotton, spécialisé dans la recherche en optique quantique, physique atomique et moléculaire.



Directeur de la recherche puis Directeur scientifique et technique du groupe Lafarge Coppée de 1981 à 1986, Serge Feneuille devient alors Directeur général du CNRS. Démissionnant de l'organisme en 1988, il devient Directeur général adjoint puis Directeur général du groupe Lafarge Coppée, où il est chargé en particulier de la recherche, de la technologie et de la stratégie. Serge Feneuille, qui sera par ailleurs vice-président du Centre expérimental du bâtiment et des travaux publics et président du Haut-conseil de la science et de la technologie, se consacre depuis décembre 2000 à des travaux archéologiques en Egypte (Mission archéologique française de Saqqarah) et au Soudan (Section française de la direction des antiquités soudanaises).

## La brève histoire d'une vocation contrariée...

Rayonnement du CNRS, à son tour, a posé à notre auteur la question qui brûle de façon récurrente les lèvres de ses différents auditoires : « qu'est-ce qui a conduit un physicien, qui plus est ancien dirigeant d'un grand organisme de recherche et d'une entreprise industrielle, à devenir un égyptologue, amateur certes, mais égyptologue tout de même ? »

« Le tout début de la réponse se trouve dans un lointain passé. En 1955, alors que je vais sur mes 15 ans, je passe une partie de mes vacances d'été dans de la famille en Angleterre. J'y découvre le British Museum et avec lui, les restes superbes du monde antique. Je suis naturellement fasciné par la beauté des peintures et des sculptures, mais le plus grand choc pour moi est la découverte des hiéroglyphes et du mystère qu'ils dégagent. Je me promets à ce moment là qu'un jour, je saurai lire et comprendre ces signes, et que si la vie m'en donne l'occasion, je participerai à des fouilles en Egypte. Mais, ma famille est très modeste et dans son milieu social, l'archéologie n'est pas perçue comme un métier sérieux. Il me faut donc trouver un financement pour mes études : je deviendrai donc instituteur. Mon entrée à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud en décide autrement, et c'est la physique que je choisis, fasciné que je suis alors par la compréhen-

sion du monde qu'elle nous fournit. Je deviens donc physicien, mais la Providence a plus d'un tour dans son sac. En 1988, alors que, directeur général de cette maison, je vis, comme beaucoup de mes prédécesseurs et de mes successeurs, une période difficile sans réelle liberté de mouvement, Jacques Lautman, alors directeur scientifique des Sciences humaines et sociales, n'a pas beaucoup de mal à me convaincre d'aller à Karnak pour renouveler le protocole d'accord entre les autorités égyptiennes et le CNRS à propos du Centre franco-égyptien de Karnak. J'y rencontre Jean Leclant avec qui je sympathise immédiatement, ce qui le conduit, je suppose, à me proposer de partir avec lui au Soudan lors de la campagne de janvier 1989. Mais à cette date, je suis retourné dans la société Lafarge et mes nouvelles fonctions m'interdisent de partir pour une si longue période. J'ai donc manqué une opportunité, mais je sais qu'à ma retraite, je la retrouverai.

Sachant que je quitterai Lafarge en novembre 2000 pour prendre ma retraite, je commence à étudier la langue égyptienne dès 1995. Au début de l'année 2001, je reprends contact avec Jean Leclant. Il m'ouvre alors la porte de la Mission archéologique française de Saqqarah, son équipe en Egypte, dont le nouveau responsable est Audran Labrousse. Celui-ci m'accueille avec beaucoup de gentillesse au printemps 2002. Cette fois, je peux tenir la promesse que je m'étais faite 47 ans auparavant.

## Un site exceptionnel au sud du plateau de Saqqarah.

Le terrain de fouille de la Mission, dont la figure 1 reproduit une vue de satellite, couvre plusieurs hectares. Les carrés que l'on peut y discerner sont des pyramides : pour le plus grand, celle d'un pharaon de l'Ancien empire, Pépy 1<sup>er</sup> Méryrê qui a régné vers 2200 avant notre ère ; pour les plus petits, celles de plusieurs de ses reines. Les vagues qui marquent les limites du terrain de fouilles sont des cônes de déblai car à l'origine, il y a près de cinquante ans, toutes ces ruines étaient enterrées sous une couche de sable éolien de plusieurs mètres d'épaisseur.



Fig 1 - La fouille de la nécropole de Pépy Méryrê vue du ciel.

Sur terre, le chantier est beaucoup plus animé et bruyant que lorsqu'il est vu du ciel. Une centaine de personnes y travaillent 6 jours sur 7, de 7h à 14h avec une interruption d'une demi-heure pour le fatour, c'est-à-dire le petit déjeuner, vers 11h. On peut y distinguer trois équipes locales, chacune dirigée par un Rais (les fouilleurs à la houe, les porteurs de couffins et l'équipe d'entretien des wagonnets Decauville, les maçons restaurateurs), les inspecteurs du Service des antiquités, quelques membres de la mission occupés à des travaux divers (métrages architecturaux, dessins *in situ*, mise en sécurité des fouilles dangereuses, etc.), le tout dirigé par le chef de la mission, Philippe Collombert, professeur à l'université de Genève. Permettez-moi de faire une mention spéciale aux maçons restaurateurs. Dirigée par le Rais Aliane, qui a plus de 80 ans, cette équipe est très professionnelle. C'est elle qui permet d'évoquer le site dans sa splendeur passée,

même s'il ne s'agit en aucun cas de reconstruction, mais seulement de consolidation après remise en place de pierres existantes sur le site.

Mais, toute l'équipe ne travaille pas sur le chantier. En effet, l'on trouve sur ce site de très nombreux objets, parfois plus d'un millier par campagne, qui ne peuvent être remis en place : blocs décorés de bas-reliefs ayant parfois conservé leur peinture d'origine, tables d'offrandes, stèles, petites chapelles, statuettes, coffres en bois etc. Tous ces objets doivent être répertoriés, photographiés, dessinés, numérisés avant d'être rangés dans un magasin que je ne vous montrerais pas car il est interdit de le photographier, afin d'éviter que les photographies puissent être utilisées dans le trafic des antiquités (la énième plaie d'Egypte !).



Fig 2 - L'auteur au travail.

Mais certains objets volumineux doivent rester sur le site et cependant être dessinés. La photographie de la figure 2 m'est particulièrement chère car on m'y voit effectuer mon premier dessin, celui d'un élément d'architrave, décoré sur deux faces, de la cour d'accès du temple funéraire de la reine Ankhnès Pépy II, dont je reparlerai plus tard. Vous pouvez constater que je ne semble pas particulièrement mécontent d'avoir à faire ce travail.

Mais revenons au site et à son monument principal : la pyramide royale de Pépy 1<sup>er</sup> Méryrê. À première vue, il ne s'agit que d'un gros tas de caillou entouré de ruines enfouies sous plusieurs mètres de sable éolien mais la modélisation numérique nous permet

aujourd'hui de le restituer dans toute sa splendeur (cf. fig. 3) : une pyramide royale de plus de 100m de haut, entourée d'au moins 7 pyramides de reine d'une hauteur de 20 à 30m, le tout dans un enclos d'une dizaine d'hectares, au milieu d'une savane peuplée d'une faune très riche, lions, girafes, gazelles, antilopes, etc.



Fig 3 - Reconstitution numérique du complexe funéraire de Pépy Meryré et de ses reines.

Mais ce gros tas de caillou cache en réalité une merveille, un appartement funéraire dans lequel on pénètre par une petite chapelle située sur la

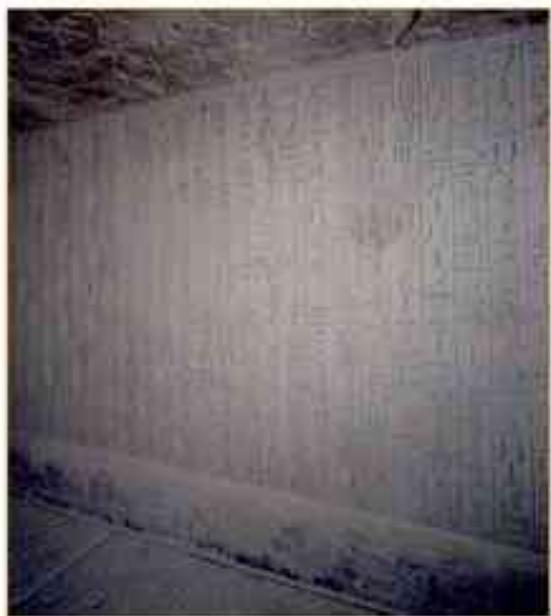


Fig 4 - Le corridor de l'appartement funéraire de Pépy Meryré.

face nord, qui donne accès à une descenderie, de pente 1/2 environ, qui débouche dans un vestibule suivi d'un long couloir étroit, 1.04 m sur 1.04 m, qui mène à deux chambres, la salle funéraire précédée de l'antichambre. Toutes les parois verticales sont inscrites de hiéroglyphes peints en vert, les plafonds étant décorés d'étoiles blanches sur un fond brillant d'antimoine (cf. fig. 4).

Mais en quoi ce site est-il exceptionnel ? Eh bien, parce qu'il date d'une période précédant un des événements les plus mal compris de l'histoire de l'Egypte pharaonique : la chute de l'Ancien empire.

À ce stade, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler quelques points d'histoire...

#### Un peu d'histoire de l'Egypte ancienne

L'Ancien empire égyptien a duré environ 500 ans de -2600 jusqu'à -2100 environ. Une profonde permanence le caractérise. L'Egypte reste unifiée : Les Deux-Terres, le delta et la vallée du Nil sont réunies sous un même pouvoir qui n'a qu'une seule capitale, Memphis, à la jonction des Deux-Terres. Au monde des vivants est réservée la rive droite du Nil, à celui des morts la rive gauche où les nécropoles s'étendent sur près de 50 km allant de Guizéh à Dachour en passant par Saqqarah, situé juste en face de Memphis. L'organisation politique est une théocratie puissante gouvernée par un roi-prêtre divin, chargé d'assurer l'ordre et l'harmonie du monde, qui rejoint le monde des dieux à sa mort pour devenir successivement le dieu Osiris, un compagnon de Rê puis une Étoile Impérissable, symbole de la permanence absolue. Existe ainsi une séparation radicale entre le monde des hommes et celui des dieux, séparation qui continue après la mort puisque le commun des mortels n'a pas accès au Ciel et ne bénéficie donc que d'une éternité « fragile » qui dépend de la générosité des vivants.

Ce point très important de la vision de la mort à l'Ancien Empire est illustré dans la figure 5 où sont représentées la chambre funéraire de Pépy 1er et une petite tombe d'une prêtresse d'Hathor qui a été trouvée sous une des pyramides de reine : dans la tombe royale, aucune décoration mais des textes qui vont permettre au roi d'atteindre sa destination finale, celle d'une étoile impérissable tournant



Fig.5 - Les chambres funéraires respectives du Pharaon Pepy Meryre et d'une prêtresse d'Hathor.

autour du pôle boréal ; dans la tombe d'un particulier, que celui-ci ne quittera pas, des représentations de victuailles et de boisson pour lui permettre de survivre.

Mais la permanence n'exclut pas les évolutions. Des évolutions religieuses d'abord : l'influence croissante du clergé héliopolitain, le développement du culte de Ré (5<sup>e</sup> dynastie) et son identification au démiurge, Atoum ; une architecture funéraire royale construite autour de la pyramide, mais connaissant de fortes évolutions (taille et mode de construction de la pyramide, plan de l'appartement et des temples, inscriptions sur les parois intérieures des Textes des pyramides à la fin de la 5<sup>e</sup> dynastie). Des évolutions politiques ensuite : une haute administration qui progressivement s'éloigne de la sphère royale jusqu'à devenir hérititaire ; des nomarques (gouverneurs de province) de plus en plus indépendants ; des stèles de particuliers qui s'enrichissent d'éléments biographiques de plus en plus détaillés ; des complots au sein même du palais royal.

Ces évolutions suffisent-elles à expliquer le chaos qui commence à s'installer à la fin de la 6<sup>e</sup> dynastie ? La question reste ouverte, mais quoi qu'il en soit, commence vers 2100 avant notre ère ce qu'il est convenu d'appeler la Première période intermédiaire.

Que sait-on de cette Première période intermédiaire ? Peu de choses en vérité, même sur ses dynasties : la 7<sup>e</sup> est largement mythique (70 rois en 70 jours !!!) ; la 8<sup>e</sup> (-2410 à -2130) ne contrôle plus que le Nord à partir de Memphis ; la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup>, contemporaines de la précédente, ne dominent plus que la Moyenne-Egypte et s'y installent à Hérikléopolis ; la 11<sup>e</sup> (-2130 -1991) partant de Thèbes reconquiert progressivement la Moyenne puis la Basse-Egypte en -2022, ce qui conduit à la réunification totale des Deux-Terres avec laquelle commence le Moyen-Empire. Sa durée totale fait encore débat (120 ans ? 200 ans?). On ne dispose que d'un nombre limité de documents archéologiques : une pyramide inscrite, quelques stèles, quelques inscriptions, trois copies, datant du Nouvel-Empire, d'un testament royal, et enfin, de quelques témoignages (?) pour la plupart écrits au Moyen-Empire, décrivant des situations apocalyptiques qui semblent ne concerner que le début de la période. En bref, une période trouble et complexe (limitation territoriale des pouvoirs royaux, quasi indépendance de certaines provinces), des guerres civiles dont on mesure difficilement l'ampleur et la durée, des famines dues pour une large part à un changement climatique (type sahélien) mais aussi à la faillite des systèmes de répartition de la nourriture, une forte immigration dans le

delta de peuples nomades venus de Palestine, une quasi disparition des échanges commerciaux avec la Nubie et le Proche-Orient.

Comment comprendre cet effondrement après plus de cinq siècles d'une théocratie puissante régnant sans partage sur un pays prospère. On peut bien sûr, pour répondre à cette question, tenter d'utiliser la typologie introduite en 2005 par Jared Diamond dans son livre intitulé « *Effondrement* » (Folio Essais, Gallimard, 2007), qui met en évidence cinq invariants à l'origine de l'effondrement de nombreuses sociétés très diverses (île de Pâques, Mayas, Meroë, Colonisation Viking du Groenland, etc.) : dommages environnementaux, changements climatiques, apparition de voisins hostiles, affaiblissement des relations commerciales avec ces voisins, et surtout mauvaises réponses des sociétés à ces changements. Certes, dans le cas présent, on peut reconnaître certains de ces invariants, mais globalement, l'analyse que l'on peut tirer de cette grille de lecture n'est pas vraiment convaincante.

### Une découverte majeure

C'est dans cette problématique que vient se placer la découverte majeure faite par la Mission en l'an 2000.

De quoi s'agit-il ? De la mise au jour d'un bloc couvert de Textes des pyramides provenant des parois des appartements funéraires de la reine Ankhnèsprépy II, épouse de Pépy 1<sup>er</sup> et mère de Pépy II. En quoi est-ce une découverte majeure ? On connaît déjà des pyramides de reines inscrites mais plus tardives, puisqu'elles concernaient des épouses de Pépy II, mais, sous réserve de découvertes à venir, Ankhnèsprépy II est la première des reines à avoir obtenu ou à s'être donné ce privilège exorbitant, puisqu'il permettait l'accès à la véritable éternité céleste. Ankhnèsprépy II, la voici dans la figure 6, telle qu'on la trouve au musée de Brooklyn, portant sur ses genoux son fils Pépy Néferkaré, le deuxième du nom, telle aussi qu'elle fut trouvée sur le bas-relief d'un des 50 blocs gravés qui ont été dégagés dans la cour d'accès à son temple funéraire : une reine, femme de pouvoir, peinte en rouge comme un homme, bien qu'elle ne soit pas Pharaon !

Une inscription trouvée sur le site nous fait comprendre pourquoi Ankhnèsprépy II était suffisamment puissante pour s'attribuer les Textes des pyramides jusque là réservés à Pharaon : elle fut non seulement, épouse de Pépy 1<sup>er</sup> et mère de Pépy II, mais également, épouse de son neveu, Mérenré, fils de sa soeur Ankhnèsprépy I et de Pépy 1<sup>er</sup>, successeur de ce dernier ; Mérenré étant mort très jeune, et Pépy II



Fig. 6. Représentations de la reine Ankhnèsprépy II.  
A) Statuette du musée de Brooklyn  
B) Bas-relief calcaire peint sur les murs de la cour de son temple funéraire

étant encore un enfant à sa mort, il est fort probable que ce dernier soit son fils et non le fils de Pépy 1<sup>er</sup> comme on le croyait jusqu'alors. Ainsi, pendant sa régence, Ankhnéspépy II était non seulement mère royale mais également double épouse royale, ce qui lui donnait une légitimité considérable.

Mais vient alors à l'esprit une nouvelle hypothèse pour comprendre, au moins en partie, la chute de l'Ancien empire : la raison première n'en serait-elle pas une revendication métaphysique ? En effet, la religion et la question de l'éternité n'étaient-elles pas fondamentales pour l'Egyptien antique et notamment pour celui de l'Ancien Empire ? Pharaon n'avait-il pas perdu son unicité le jour même où une femme, fut-elle grande épouse et mère royale, s'était emparée des textes qui donnaient l'éternité ? Pourquoi chacun n'aurait-il pu y prétendre ? La revendication fondamentale des notables égyptiens de la fin de l'Ancien Empire n'était-elle pas le droit à l'éternité plutôt que le pouvoir politique ?

Ces questions sont d'autant plus troublantes qu'au Moyen-Empire, toute la noblesse et l'administration égyptiennes peuvent disposer, inscrits cette fois sur les parois de leurs sarcophages de bois, d'une version de ces textes qui donnent l'éternité, légèrement adaptée certes pour pouvoir concerter les particuliers, mais en filiation directe avec les Textes des pyramides.

### Des Paroles d'éternité...

Mais que disent ces textes religieux, parmi les plus anciens de l'humanité qui nous soient parvenus. Leur finalité, leur compréhension, voire le déroulement de leur lecture, restèrent longtemps incertains, et... le restent encore pour certains égyptologues.

S'agissait-il de textes proprement liturgiques lus pendant la cérémonie funéraire, et donc devant se lire de la descenderie jusqu'à la chambre funéraire, ou au contraire, de textes magiques devant être lus par le fils de pharaon pendant qu'il quittait les appartements funéraires après la cérémonie proprement dite, c'est-à-dire depuis la chambre funéraire jusqu'à la sortie ? Nous avons maintenant de bons arguments pour penser que la seconde hypothèse est la plus vraisemblable, même si parfois elle subit encore de violentes attaques. Si cette hypothèse est bien la

bonne, les Textes des pyramides racontent en fait le voyage de Pharaon après sa mort, voyage inscrit dans l'architecture elle-même, qui le mène du Ciel d'en-bas, la chambre funéraire, où il est roi, mais où règnent aussi les ténèbres et des dangers de toutes sortes, jusqu'au ciel boréal où il devient une étoile impérissable, un des ces astres qui ne quittent jamais le ciel visible, en passant par le statut de rameur de la barque du soleil dans l'antichambre.

Ces textes présentent un intérêt considérable pour l'histoire des religions. En particulier, on y trouve déjà nombre de notions fondamentales et de métaphores que l'on croit propres aux religions du Livre, comme la montée au ciel par exemple ; certes avec des échelles car les Égyptiens sont très concrets et pragmatiques, mais l'idée est bien là. Il s'agit en outre de textes très poétiques que l'on découvre dans un contexte architectural qui participe pleinement à la force du sacré qui s'en dégage.

La nécessité de faire partager à nos contemporains ces textes anciens qui n'étaient jusqu'ici accessibles qu'à des épigraphistes égyptologues chevronnés m'apparut donc comme une évidence dès ma première visite des appartements funéraires de Pépy I<sup>er</sup>. Je me lançais donc à corps perdu dans cette opération en lui assignant toutefois deux limites. Celles des morceaux choisis et de la réécriture. Morceaux choisis, car une grande partie de ces textes reste obscure aux spécialistes eux-mêmes. En outre, ce n'est qu'en référence à la totalité d'une seule pyramide qu'ils prennent toute leur cohérence. Si je choisis celle de Pépy Méryré, c'est parce que j'y avais très facilement accès, mais surtout parce que la richesse et la diversité de ses textes en font un monument particulièrement pertinent pour l'approche retenue. Réécriture, car la traduction littérale de ces textes ne saurait être comprise sans l'aide d'un appareil critique qui risque de lui faire perdre l'essentiel de sa poésie. Ce faisant, j'ai pris le risque de voir ma tentative fortement critiquée par les spécialistes de la langue de l'Ancien empire égyptien qui ne pouvaient manquer de relever des inexactitudes grammaticales, voire sémantiques, mais en fait, je n'ai subi que très peu de critiques, en face à face tout au moins, mais s'il y en a eu d'autres je veux les ignorer.

Une voie complémentaire pour restaurer la poésie antique s'appuie sur une analyse approfondie de la

relation entre le texte et le contexte tel que nous le restituent l'archéologie, l'architecture et l'iconographie, mais aussi les émotions que nous pouvons ressentir face au manuscrit original ou au lieu dans lequel le texte original fut conçu ou recopié. Cette approche a été largement développée par Dr. R. B. Parkinson du British Museum, dans son livre extraordinaire et lyrique, publié en deux mille neuf et intitulé: «*Reading Ancient Egyptian Poetry among other histories*» (Wiley-Blackwell, Oxford, 2009). Je n'ai pas le temps d'en reprendre ici les arguments et les illustrations, mais si ces questions vous intéressent, je vous engage fortement à lire ce livre. Quoi qu'il en soit, je me suis placé dans cette perspective en m'assurant la collaboration d'un photographe de talent, grand spécialiste de l'Egypte, Jean-François Gout, qui a réalisé une large couverture photographique des parois de l'appartement funéraire et de ses superbes hiéroglyphes. Ainsi, avons-nous réalisé ensemble l'ouvrage intitulé «*Paroles d'éternité*», publié aux Éditions du CNRS en 2009.

### ... aux Paroles d'amour

M'étant pris au jeu, je continuai dans la même veine en m'intéressant cette fois à un autre monument de la littérature égyptienne antique: les «*Paroles d'amour*» qu'échangeaient, dans un langage poétique et fleuri, amoureux et amoureuses du Nouvel empire (-1530 - -1080). C'est au niveau de l'ambition de ces deux ouvrages que doit être recherchée leur similitude. Dans les deux cas, il s'est agi d'une tentative de faire partager à un public plus large que le cercle restreint des spécialistes de l'Egypte antique, de sa langue et de sa civilisation, la beauté et la poésie de textes qui viennent certes du fond des âges, mais qui aujourd'hui encore, peuvent nous parler et nous émouvoir. En outre, il s'agit dans les deux cas de véritables paroles prononcées, dans l'un, par le fils de Pharaon pour assurer l'au-delà de son père, dans l'autre, par l'amante ou l'amant au cours leurs échanges amoureux ou dans le soliloque d'un cœur solitaire.

Ce nouveau livre, publié en 2010, de nouveau aux Éditions du CNRS, m'a conduit à approfondir la question suivante : comment restaurer dans nos langues modernes les plus belles pages de la poésie antique ? Cette question a une réponse évidente : «impossible». La sagesse italienne l'a dit depuis

longtemps : «*Traduction, trahison*». Le poète américain Robert Frost a été encore plus péremptoire en écrivant : «*la poésie, c'est ce qui est perdu dans la traduction*». Mais, laissez-moi citer un autre grand homme, français cette fois, Napoléon 1<sup>er</sup> qui écrivait le cinq mai mille huit cent neuf dans une réponse à Jean Léonard Comte le Marois : «*Ce n'est pas possible, m'écrivez-vous : cela n'est pas français*».

Plus sérieusement, il est clair que toute traduction est une reconstruction de matériaux dispersés: métaphores, rythme et musique des phrases, environnement sémantique, mots, citations implicites ou explicites, règles de versification, métriques, etc. Quand nous devons traduire en sa contrepartie moderne un texte écrit initialement dans une forme ancienne du langage, vieux français ou vieil anglais par exemple, nous pouvons espérer qu'une traduction aussi littérale que possible, préservera l'essentiel de ces éléments. Mais aussitôt que le texte à traduire est écrit dans un langage complètement différent, appartenant à une autre famille linguistique, ou pire à la catégorie des langues mortes, il est clair que le contenu poétique du texte initial est perdu dans une traduction littérale. Cela ne veut pas dire qu'une traduction littérale fondée sur la meilleure connaissance philologique du moment est inutile ; c'est au contraire le matériau de base sans lequel on ne peut rien faire. Marguerite Yourcenar l'a dit clairement : «*quoi qu'on fasse, on reconstruit toujours le monument à sa manière Mais c'est déjà beaucoup de n'employer que des pierres authentiques*».

Cependant, «à sa manière» ne signifie pas sans contraintes. Au contraire, un des meilleurs moyens de restaurer une poésie antique dans une langue moderne est de chercher les contraintes culturelles et sociales auxquelles a dû faire face, à l'origine, le poète, conscient ou non. Cependant, certaines de ces contraintes, comme les formes poétiques par exemple, ne peuvent être conservées telles qu'elles. Ainsi, dans la poésie amoureuse de l'Egypte antique, la structure métrique est fondée sur une asymétrie, un «vers» consistant en deux parties, l'une de quatre unités, l'autre de trois. En outre, l'unité métrique n'est pas, comme en français par exemple, un pied c'est-à-dire une seule syllabe, mais comme Bernard Mathieu l'a clairement formulé («*La poésie amoureuse de l'Egypte ancienne*», Bibliothèque d'étude de l'Institut français d'archéologie orientale, 1996):

«toute partie du discours susceptible de fonctionner syntaxiquement comme sujet ou prédicat d'un énoncé quelconque». Transposer cette règle dans n'importe laquelle de nos langues modernes serait un non-sens. La seule façon de surmonter cette difficulté n'est pas nécessairement d'écrire en prose. Né vaut-il pas mieux en effet choisir la forme poétique moderne qui répond le mieux à la tonalité du poème ? Ainsi, John Dryden, illustre poète anglais du dix-septième siècle, utilisa-t-il des stances rythmées fondées sur l'ambre pentamétrique dans sa fameuse traduction de l'Enéide de Virgile. Ainsi, la jeune Marguerite Yourcenar utilisa-t-elle en 1924 l'alexandrin français traditionnel pour écrire «Une cantilène de l'entouren» fondée sur un des «chants du «Dialogue du désespéré avec son âme», long poème égyptien datant approximativement du 19<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Mon travail personnel s'inscrit dans le cadre général de ce débat. Ma contribution ne doit pas être cherchée dans une meilleure précision philologique, et je ne demande aucune reconnaissance scientifique de la part des égyptologues ou des philologues. Ma seule ambition est de montrer que des hommes vivant quelques millénaires avant nous utilisaient la poésie pour exprimer des sentiments, peurs, joies ou peines, très semblables aux nôtres et qu'en dépit de barrières linguistiques qui ne peuvent être totalement renversées, leurs poèmes peuvent encore nous charmer et nous émouvoir, bien plus parfois que certains textes contemporains. Si notre monde n'est plus capable d'inspirer les poètes, les temps antiques peuvent leur offrir de larges possibilités d'inspiration, pourvu toutefois qu'ils approchent les textes anciens avec humilité et respect bien sûr, mais aussi avec audace et enthousiasme.

Pour illustrer ces différents points, je m'appuierai sur un court exemple extrait de «Paroles d'amour». Voici l'excellente traduction, aussi littérale que possible, de Bernard Mathieu (ibid.) :

*C'est la voix de la sarcelle qui s'égosille,*

*Saisie par son appât,*

*Ton amour/ me retient et je ne puis m'en délier.*

*Je vais reprendre mes filets*

*Mais que dire à ma mère,*

*Vers qui je vais autant qu'il y a de jours/*

*Charge de volatiles ?*

*Je n'ai pas posé de piège aujourd'hui*

*Car ton amour m'a ravi.*

Voici, maintenant, ma propre réécriture :

*L'olie rieuse crie sa détresse,*

*Quand ayant mordu à l'appât,*

*Elle se trouve prise au piège.*

*Moi aussi, je suis prisonnière,*

*Car je ne puis me libérer*

*De ton amour et de sa fièvre,*

*Puisque je me suis laissé prendre,*

*Je ne veux plus poser de piège.*

*Mais à ma mère, que dirai-je*

*Si je ne lui rapporte rien ?*

*Moi qui d'habitude reviens*

*Les mains pleines d'oiseaux captifs,*

*Mais je ne pourrai aujourd'hui*

*Poser ne serait-ce qu'un piège*

*Car tu m'as faite prisonnière.*

Et puisque le texte se termine en poésie, Rayonnement du CNRS en profite pour signaler la parution de «Paroles de sagesse», publié par Serge Feneuille aux éditions du CNRS en mars 2012.

<sup>1</sup> La précision de ces dates ne doit pas faire illusion. Avant l'an -700 le chouvaloir égyptien est entaché d'une incertitude, variable selon les époques, qui peut aller de quelques années à plusieurs décennies.  
<sup>2</sup> Cette dernière partie est empruntée pour une large part à une présentation faite en juillet 2010 à la session «Science et poésie» organisée par Jean-Patrick Courserade lors de l'assemblée Science Open Forum de Paris.

# Rubrique trajectoire : Maurice Flory

*Propos recueillis par Edmond Lisle et Victor Scardigli*

*Dans cette rubrique, des amis, des anciens ou des membres du CNRS retracent quelques éléments de la vie de scientifiques au parcours étonnant, au destin hors normes, ou tout simplement à la personnalité fascinante.*

Agrégé de droit, Maurice Flory a été professeur à l'Institut des hautes études marocaine (1952-56) puis à la Faculté de droit et des sciences économiques d'Aix en Provence (1957-67). Nommé Conseiller culturel auprès de l'Ambassade de France au Maroc, il sera ensuite Chef de la mission universitaire et culturelle française au Maroc (1967-70). Son parcours, qui le ramènera à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'université d'Aix-Marseille en 1971, le verra nommé directeur du Centre de recherches des sociétés méditerranéennes (CRESM) du CNRS (1971-85), sera notamment auréolé de la Médaille d'argent du CNRS. Officier de la Légion d'honneur, Maurice Flory est l'auteur de nombreuses publications en droit public et sciences politiques. Sa trajectoire l'a conduit à rencontrer des personnages marquants de l'histoire du Maroc et de la France. De quoi susciter chez Edmond Lisle et Victor Scardigli l'envie de lui tendre leur micro...

Issu d'un milieu familial où l'on relève les personnalités de son grand-père, le philosophe Blondel, et de son père, animateur des courants Catholique social et Démocrate chrétien. Maurice Flory fréquentera à la fois la Faculté de droit et Sciences Po (appelée à l'époque, en 1943, l'École libre des sciences politiques.)

«Sciences Po m'a paru être un milieu passionnant, où j'ai trouvé des gens avec lesquels je suis resté en contact, ce qui ne fut que rarement le cas à la Faculté de droit... Il n'y avait alors qu'une faculté de droit à Paris. C'était une espèce d'entonnoir dans lequel tout le monde s'engouffrait. Les grands amphithéâtres du «Panthéon» n'étaient pas immenses, d'où un entassement effroyable, devant des professeurs pressés de quitter leurs amphis. Sciences Po était tout à fait différent. C'était d'ailleurs encore École libre des sciences politiques !

J'ai continué mon droit, et je suis devenu «chargé de travaux pratiques» en droit constitutionnel. Sans avoir encore trouvé exactement ma voie, j'étais déjà décidé à faire une thèse de droit international. Marcel Prélot, m'a présenté à Charles Rousseau. Le sujet qui me fut présenté et que j'ai accepté était bien dans l'air du temps : « le statut international des gouvernements en exil et le cas de la France Libre ».

## Londres, capitale des exils

Or les gouvernements en exil étaient en Angleterre. C'est donc là qu'il me fallait aller et pour cela que

j'apprenne un peu d'anglais, alors que je n'avais appris que de l'allemand. J'ai sollicité une bourse des Affaires étrangères et je suis donc parti pour Londres, capitale refuge des gouvernements en exil. J'ai réalisé en arrivant à Londres que n'étant pas «incorporé» dans une université je n'arriverais à rien. Le seul endroit qui m'était ouvert était Chatham House, un centre de documentation qui dépendait du ministère des Affaires étrangères. C'est là que j'ai pu commencer à travailler. Mais je me suis rendu compte qu'il me fallait revoir mon plan, et qu'il me fallait rejoindre une université... A tant faire, j'avais choisi de m'adresser aux grandes, Cambridge ou Oxford. Charles Rousseau, mon directeur de thèse, a écrit à son ami le Professeur Lauterpacht, le futur président de la Cour internationale de justice, qui m'a accueilli à Queen's College à Cambridge.

J'ai passé là une année merveilleuse, d'ouverture. Je me suis plus ouvert à l'Angleterre qu'aux gouvernements réfugiés !

J'ai même réussi à passer un diplôme de droit international de l'université de Cambridge.

Voilà pour ce très riche épisode. Après quoi j'ai travaillé sur ma thèse, et étant revenu à Paris, ma préoccupation fut de trouver tout ce qui concernait la France Libre. Et j'ai eu beaucoup de chance encore, j'ai été trouver René Cassin, professeur de droit et alors vice-président du Conseil d'état. Je ne pouvais trouver un accueil plus gentil. Il m'a dit : «bien sûr, vous me gênez un peu ! C'est mon sujet ! Mais je

ne vais pas le garder pour moi ! Alors vous allez venir avec moi, je vous fais monter dans les combles du Conseil d'Etat : j'y ai une pièce où sont rassemblées mes archives ». Générosité exceptionnelle pour un étudiant rencontré pour la première fois ! C'est René Cassin qui par la suite a préfacé l'édition de ma thèse. C'est à lui que je devais l'essentiel de la documentation relative à la partie française de mon travail.

### **Un post-scriptum signé de Gaulle**

La suite s'est très bien passée, j'ai été reçu avec tous les honneurs. J'ai envoyé mon travail au général de Gaulle, qui m'a répondu très gentiment par une lettre manifestement rédigée par son cabinet, mais à laquelle il avait ajouté de sa main ce post scriptum, « vous avez très bien compris la manœuvre qu'a été la France Libre ».

L'agrégation était l'étape suivante. J'ai réussi un parcours rapide puisqu'après un an en Angleterre, j'ai soutenu l'année suivante ma thèse et passais en même temps mon troisième diplôme d'enseignement supérieur nécessaire pour présenter l'agrégation. Benjamin du concours d'agrégation de droit public, je n'avais aucune chance de réussir, mais sur le conseil du Professeur Prélot j'ai fait un « galop d'essai ». Je ne suis pas allé très loin : le Professeur Trotabas, Président du jury, n'a pas eu de peine à consoler celui qu'il appelait le benjamin du concours. Par la suite j'ai continué à diriger quelques travaux pratiques et la conférence d'agrégation et je suis entré au CNRS comme stagiaire à mi-temps.

*Q. : Donc vous êtes un ancien du CNRS ?*

**MF** : Non, parce que ce type de service ne pouvait être validé. Mais j'y ai eu des contacts intéressants et utiles ; j'ai été affecté à l'institut de droit comparé sous la direction de Mademoiselle Marx et du Conseiller Ancel, et j'y ai connu quelques bons amis, futurs camarades au concours, en particulier Denis Lévy et Auguste Soulier, ancien préfet.

Entre les deux concours, je suis devenu - par pure commodité pour celui qui dirigeait la conférence d'agrégation de l'époque, Georges Vedel - le secrétaire de la conférence c'est à dire celui qu'on pouvait joindre à tout moment. Cette modeste responsabilité allait avoir des conséquences ! C'est à la fin de

cette période, vers Pâques 1952, que s'est produit un autre événement. Le Professeur Vedel m'a téléphoné - pourquoi à moi ? probablement parce qu'il avait mon numéro de téléphone ! - en me posant une étrange question : « accepteriez-vous de partir à Rabat pour préparer le prince héritier à un examen de droit public ? » Mon entourage familial m'ayant beaucoup poussé à accepter cette aventure, je suis parti chez le roi du Maroc !

### **Les biscuits du Résident**

Je n'avais jamais mis les pieds en Afrique du nord, je ne connaissais pas du tout les pays musulmans, je ne savais rien du monde arabe. Cette mission ressemble à une aventure des mille et une nuits. Je me trouvais dans une position curieuse : je partais à la demande de la Résidence et du directeur français de l'enseignement, Monsieur Tabeau, lui-même sollicité par le Palais royal - procédure conforme au système du protectorat - pour trouver un répétiteur chargé d'aider le prince Moulay Hassan à préparer son examen de droit.

Ayant accepté cette mission, j'ai été prié de passer rue des Pyramides où le Maroc avait ses bureaux, pour aller prendre mon billet. Je suis tombé sur des gens aimables, qui m'ont posé une étrange question : « Monsieur, est-ce que vous pouvez nous rendre un service ? Il faudrait que vous transportiez les biscuits du Résident... »

C'est ainsi que je suis parti avec un énorme paquet qui contenait les biscuits du Résident, le général Guillaume à l'époque ! C'était mon premier voyage en avion, on ne voyageait pas beaucoup à l'époque... Pour moi, tout était neuf ! Et quand je suis arrivé à Casablanca, très tôt le matin, le haut-parleur de l'aéroport demandait le professeur Flory. Je me suis vraiment demandé s'il s'agissait bien de moi ! J'ai trouvé là un personnage en djellaba, qui m'a seulement dit « je vous emmène ». C'était à Casablanca, il fallait me conduire à Rabat. Nous sommes donc partis à toute vitesse vers Rabat, où on m'a logé non pas au Palais, mais à l'hôtel Royal ! Toujours avec les biscuits du Résident. J'ai demandé au chauffeur s'il pouvait porter le colis ou bien le faire porter à la Résidence. Il a refusé. Il m'a fallu comprendre que le Palais n'avait pas de rapport avec la Résidence, pas de contact de ce genre là en tout cas !

J'ai rencontré le prince dans la matinée, cela devait être un jeudi, au cours d'un déjeuner organisé par M.Tabeau avec des juristes français autour du prince. Parmis les juristes français, il y avait Louis Fougères, Conseiller juridique du Protectorat et Lucioni, directeur des Habous. Après le déjeuner le prince m'a dit : « On se reverra, pas demain parce que c'est vendredi, mais venez à la prière, vous me verrez... »

Quand je l'ai vu à la prière je ne l'ai pas reconnu, parce qu'il avait complètement changé de vêtements.

**Q :** Quel âge avait le prince, était-il déjà adulte ?

**MF :** Tout à fait ! J'étais convoqué en tant que juriste agrégatif, pour l'aider à préparer un diplôme d'études supérieures de droit public. En rentrant de la prière du vendredi j'ai trouvé à mon hôtel un petit mot de Fougère « Nous partons demain à Fès, on vous emmène ! » Ce fut le point de départ d'une longue amitié.

J'ai été ébloui car Fès est une ville fascinante. Je la compare parfois à Venise. Toutes deux sont des villes hors normes et extratemporelles. Venise est une ville sans circulation automobile, où l'on ne peut circuler qu'en bateau, sur des canaux... Fès c'est la même chose, moins les bateaux. Il n'y a pas la moindre auto, on ne peut circuler qu'à mule ou à pied, avec un dépaysement complet dans le temps, on est des siècles en arrière. Avec un artisanat, qui a probablement beaucoup changé en quelques années mais qui à l'époque apportait un dépaysement total.

Fougère était un très bon guide, passionné par le Maroc, où il est resté longtemps. Il savait expliquer cette ville qu'il aimait.

Je suis revenu enthousiasmé et convaincu d'avoir un rôle utile. J'étais pour la première fois plongé dans une civilisation différente.

La suite s'est passée comme on pouvait l'espérer : personne n'avait envie de coller le prince héritier à son examen de droit : il a donc été admissible et il a été ensuite convoqué à Bordeaux, où j'ai été prié de le rejoindre depuis Paris où j'étais rentré entretemps.

**Q :** Combien de temps êtes-vous resté pour ce premier séjour ?

**MF :** A peine trois mois ! J'ai donc été convoqué à Bordeaux où se trouvait toute une petite cour autour du prince, dont son officier d'ordonnance et son homme de confiance, le commandant Moulay Hafid, ancien officier de l'armée française, devenu pacha de Safi. Tout ce monde était très vivant, très sympathique... Et puis il y avait les trois candidats. Parce que j'avais en effet trois élèves. Il y avait avec le prince, un jeune qui est devenu plus tard son premier ministre et ensuite son beau frère. Le troisième a fait une carrière plus courte et fut l'une des victimes de l'attentat Skhirat alors qu'il était Directeur de l'Ecole marocaine d'administration.

Mes trois élèves ont été reçus à Bordeaux, le Prince avec une mention assez-bien, son camarade - son futur beau-frère - une mention bien et le troisième, une mention passable. Tout le monde a été ravi. Il a tout de même fallu que je fasse savoir qu'il ne convenait pas de récompenser tout le monde, car il s'agissait d'un examen !

Je suis rentré à Paris, plein de souvenirs marocains, et je me suis mis au travail... Il fallait passer le concours ! Un concours très long qui dure quatre ou cinq mois. Tout s'est bien passé. J'ai été reçu, dans un rang tout à fait convenable, et quand je suis passé devant le directeur de l'enseignement supérieur, Gaston Berger, il m'a dit « alors pour vous, c'est Rabat ? »

Cela ne pouvait pas être autre chose, effectivement. C'était logique...

**Q :** Donc votre premier poste est à Rabat...

**MF :** Rabat, avec rattachement à Aix ! C'était fin 52 et je suis parti en janvier 53 pour Rabat.

**Q :** Pour combien d'années ?

**MF :** Quatre ans. C'était la « dose » si je puis dire. J'étais tout de même passé avant à Aix, pour rendre visite à mon doyen, Audinet, doyen classique de l'époque, qui était un charmant vieux monsieur, connaissant ma famille, et qui a toujours considéré qu'entre en dehors d'Aix correspondait à un exil. Il

m'a d'ailleurs précisé : « quand vous rentrerez à Aix, quand vous aurez cessé d'être en exil, nous vous accueillerons bien volontiers ! »

J'ai fait cette visite dans l'ancienne faculté, qui était encore en face de la cathédrale, pour la dernière fois.

L'enseignement au Maroc a été aussi pour moi fort intéressant. Les programmes étaient ceux de la licence française, on était encore sous le Protectorat, donc on enseignait l'histoire du droit et « nos ancêtres les Gaulois » !

Je me suis bien sûr intéressé au pays, sous ses deux aspects : sous l'angle du droit constitutionnel, et sous celui du droit international. J'ai essayé de comprendre le système du Protectorat et plus tard, au moment de la grande crise, j'ai pu montrer que le Protectorat, tel qu'il a été aménagé par les successeurs de Lyautey, n'avait pas grand rapport avec ce qu'il était initialement.

Je me suis intéressé également à la façon dont fonctionnaient les partis politiques. L'Istiqlal était à son zénith. Il y avait d'autres formations, et même des syndicats.

Ce qui m'intéressait vraiment, c'était l'aspect « science politique » : le fonctionnement du pouvoir dans un pays qui n'est pas une démocratie comme les nôtres. Et je remarquais à cette occasion que tout ce qui s'écrivait sur le Maroc, notamment dans les revues juridiques, était toujours décrit en fonction de notre système.

**Q :** Il n'y avait pas d'enseignement par exemple de droit « chérifien » ?

**MF :** Si, mais c'était le Protectorat : on expliquait bien qu'il y avait un gouvernement chérifien, qui était en marge du Protectorat, chargé de le contrôler : contrôle civil, ou contrôle par les officiers des affaires indigènes. J'ai visité les institutions marocaines sur le conseil de Fougères et j'ai été stupéfait. C'était le gouvernement tel qu'il devait exister sous Moulay Ismaïl, au XVII<sup>e</sup> siècle ! Il y avait des vieillards, très dignes, qui siégeaient par terre, devant de petits écritoires en bois blanc. Ils recevaient les gens qui demandaient audience. En réalité le pouvoir utile se situait dans le système néo-chérifien. Et les

vrais ministres étaient les directeurs néo-chérifiens du protectorat. Il y avait dédoublement : un directeur chérifien, et son directeur néo-chérifien détenteur du pouvoir. Le directeur chérifien s'appelait encore « vizir », selon la vieille terminologie, ce n'était vraiment qu'une façade. Une façade que dans la tradition de Lyautey, on avait voulu maintenir avec beaucoup de considération. Fougères était un très bon décodeur de ce décor. Il connaissait tous ces personnages et il allait leur rendre visite.

A l'époque, à l'université, je rencontrais des juristes français, au côté des juristes traditionnels généralement marocains et des orientalistes, des collègues appartenant comme moi à l'Institut des hautes études marocaines et des fonctionnaires, partagés en deux tendances : les fonctionnaires attentifs à l'évolution du pays et puis les autres, qui raisonnaient comme beaucoup de fonctionnaires français d'Algérie. Sur le plan plus politique, il y avait ceux qui admettaient la légitimité du nationalisme, et les autres plus nombreux qui ne comprenaient pas la spécificité du Protectorat. C'est dans ce contexte que sont apparus les « Français libéraux », sur lesquels Henri Bleuchot a écrit sa thèse. Ces Français libéraux étaient relativement rares et critiqués à l'époque. Je me souviens avoir rencontré l'un des grands patrons français de la Direction de l'intérieur, qui a terminé sa carrière au Conseil d'état à Paris. Rencontré dans une réunion mondaine, il m'a déclaré n'avoir absolument pas compris ce que je venais faire ici : « Oui, vous avez été enseigner ce garçon que je déteste, le prince Moulay Hassan... » et il ajouta, d'une façon très irritée : « quand je pense qu'on lui a donné la grand croix de la Légion d'honneur ! » Je me suis contenté de lui dire que j'étais en mission de la France.

**Q :** Vous êtes resté en rapport avec le prince, qui est ensuite devenu le Roi...

**MF :** Attendez... cela ne s'est pas passé comme ça ! J'ai vécu là-bas toute l'évolution du Maroc. J'ai vécu la déposition, l'exil puis le retour. Tout cela en quatre ans. Et pendant ces quatre ans, la faculté d'Aix, qui ne m'avait tout de même pas complètement oublié, m'a demandé d'aller faire passer des examens de droit à Madagascar dont le Centre d'études juridiques dépendait d'elle. Je vous rappelle que le Sultan et sa proche famille étaient exilés à Antsirabé. Je suis donc parti faire passer ces examens, bien décidé à revoir les

exilés ! Il fallait que j'aie l'autorisation de les rencontrer. Je savais qu'ils étaient très surveillés, et que par conséquent je ne pouvais pas frapper à leur porte. Et Antsirabé était perdu au loin et il fallait y aller ! Je me suis adressé au ministère des Affaires étrangères, qui dans sa prudence s'est bien gardé de répondre. Quelques semaines avant de partir, je me suis adressé à Fougère revenu à Paris après la déposition du Sultan.

**Q : C'était en quelle année ?**

**MF :** L'année de l'indépendance du Maroc : en 56.

Dans cet épisode de Madagascar, sur le conseil de Fougère j'ai demandé à rencontrer Lachamrière, un de mes collègues à l'époque directeur du cabinet du Premier ministre, Mendès-France.

Il m'a reçu immédiatement en me disant «mais bien sûr vous y allez !» J'ai compris qu'il y avait du changement dans l'air... Il a ajouté «non seulement vous y allez, mais vous les verrez tous et vous viendrez me rendre compte à votre retour. Je transmets mes instructions, pour que tout cela se passe bien».

Alors effectivement, quand je suis arrivé avec mes deux collègues pour faire passer les examens, toute une délégation m'attendait au pied de l'avion ! Il y avait d'une part les représentants de la petite école de droit, fonctionnant avec des magistrats et avocats. Et puis il y avait toute la police ! y compris le responsable de la sécurité de la famille royale marocaine, qui est venu vers moi en me disant «je suis à votre disposition». Je suis parti pour Antsirabé très facilement, une voiture est venue me chercher. J'ai retrouvé le sultan en train de pousser le landau de sa dernière fille et puis Moulay Hassan, qui était là très content de me voir, qui m'a manifesté une amitié débordante... j'ai d'ailleurs des lettres de cette époque, en particulier une lettre du Prince exprimant ses sentiments francophiles, j'ai écouté ce que le Sultan et son fils m'ont dit, j'ai essayé d'évaluer pasqu'ou ils étaient prêts à reculer. J'ai constaté qu'ils n'étaient pas prêts à négocier ! Je suis rentré en disant : ils vont bien, mais ils sont toujours très fermes sur leurs positions, c'est à dire : retour du Sultan, et non d'un fils auquel on avait pensé à l'époque... Retour du Sultan, remis en place avec le titre de roi du Maroc, et attente de l'indépendance. Le message était clair ! Sans concessions.

C'est ainsi que les choses se sont passées. Quand je suis revenu à Paris, j'ai été très interrogé, à la fois par tous les Marocains qui étaient en France, car il y avait des antennes ici : l'Istiqlal était très présent à Paris, avec à ses côtés François Mauriac... Et quand je suis rentré au Maroc, je suis devenu une vedette ! On venait me toucher parce que j'avais touché leur souverain !

Les choses se sont précipitées, et finalement le Sultan est donc arrivé en France, en plein été, on l'a installé aux environs de Paris, et on a fait défiler devant lui tous les gens qu'il désirait voir, c'est là qu'a été conçue la déclaration d'indépendance... Elle a été faite sans l'Espagne, qui nous en a voulu, qui avait quelques raisons de nous en vouloir !

**Q : Vous avez joué un rôle politique...**

**MF :** C'est l'amitié qui s'était nouée finalement entre le prince et moi qui a fait que j'ai été placé là. Avec beaucoup d'intelligence les négociateurs se sont dit, « il y a quelqu'un là, qui peut, peut-être, nous dire certaines choses... » Si le ministère des Affaires étrangères a été prudent, en revanche, le gouvernement l'a été un peu moins en se disant « il faut en sortir ! ».

La famille royale est arrivée en France à un moment où j'étais rentré au Maroc pour faire passer des examens, car je continuais à mener ma vie d'universitaire... et le Roi, ou plus exactement le prince, m'en a voulu de ne pas avoir tout quitté pour venir l'accueillir à Paris. C'était ce genre d'attitude que je ne tenais pas à avoir. Je n'étais pas un courtisan... je n'étais pas Marocain...

En revanche, ne me voyant pas et ayant mon adresse à Paris, ils ont sollicité mon père, qui a assisté à des scènes tout à fait étonnantes, notamment à la soumission du Glaoui. Donc par personne interposée, j'ai su comment les choses s'étaient passées.

Je suis donc revenu à Aix après quatre ans au Maroc. Entre temps j'avais reçu une cuneuse circulaire de Gaston Berger, encore directeur de l'Enseignement supérieur, disant aux universitaires : «Dans le cadre de l'évolution de votre carrière, il serait intéressant, pour vous et pour la France, que vous songiez à vous faire détacher dans un poste culturel à l'étran-

ger», j'ai répondu, «Oui, d'accord, dans un pays arabe.» J'avais à ce moment-là l'idée qu'il me fallait apprendre l'arabe. Et donc l'idée d'être détaché dans un pays arabe permettrait de réaliser ce projet. J'ai été convoqué quelques mois plus tard au ministère des Affaires étrangères, où j'ai été reçu par un diplomate qui m'a posé un certain nombre de questions décalées. «Est-ce que la Turquie vous intéresserait ou l'Amérique latine?» «Votre femme savait-elle recevoir?» On s'est séparés là gentiment. Plusieurs années plus tard, j'ai reçu la proposition très claire, du poste de Conseiller culturel à Rabat.

C'était dans un contexte très particulier, celui de la rupture de nos bonnes relations avec le Maroc à la suite de l'affaire Ben Barka. Il y avait eu rappel d'ambassadeurs, il y avait donc un chargé d'affaires, qui était Winckler. On a pensé que mes bonnes relations avec le Palais pourraient être utiles...

C'est ainsi que je suis devenu Conseiller culturel au Maroc de 67 à 71. Le Conseiller culturel à l'époque s'occupait de dix-mille coopérants dans les établissements marocains, de mille enseignants français dans les écoles de la Mission et de cinq centres culturels. C'était une grosse structure. Le Conseiller culturel était grandement logé et bénéficiait en plus d'une résidence secondaire : Dar Baraka, située à la pointe des Oudayas. Le Conseiller culturel en avait la disposition. C'était l'endroit où venait notre Chargé d'affaire lorsqu'il voulait rencontrer un ministre, ce qui était difficile en l'absence d'ambassadeur. Les écoles de la Mission permettaient des contacts précieux, parce que tous les Marocains distingués de l'époque, en particulier tous les ministres, voulaient placer leurs enfants dans les écoles de la Mission.

**Q :** Qu'est-ce que la Mission ?

**MF :** La Mission culturelle française au Maroc : la MUCF. C'était l'époque où la coopération battait son plein, où il y avait un grand nombre de coopérants, il y en avait partout, non sans problèmes d'ailleurs... Quand je suis arrivé dans ce poste, j'ai constaté qu'il n'y avait pas de structure dans cette Mission pour s'occuper de la coopération culturelle et des coopérants ! Ce service n'existe pas. Il y avait seulement le service des établissements de la Mission qui s'occupait accessoirement des coopérants. Mais enfin c'était mille d'un côté et

dix-mille de l'autre ! Des problèmes surgissaient car les Marocains, qui n'étaient pas du tout attirés par ce qu'on appelait «les postes déshérités» c'est à dire des écoles primaires au fin fond du bled complètement isolés. Alors on y envoyait les VSNA, les volontaires du service national, c'est à dire des gens inexpérimentés et très jeunes.

Il a fallu régler ces problèmes, et le service en charge de la coopération, a très vite compris ce qu'il fallait faire ; il fallait aussi mettre les syndicats de notre côté : c'était l'époque de mai 68. Cette histoire pleine de péripéties a duré quatre années et demie. L'un des épisodes auquel je tiens, est l'organisation de ma succession. Quand on tient à quelque chose il est bon de savoir que le remplaçant continuera le travail.

Mon successeur a été, pour la troisième fois au Maroc, Philippe Ardent. La première fois, Ardent m'a succédé auprès du prince héritier et la seconde fois il m'a succédé comme professeur à la faculté de Rabat. Et la troisième fois ce fut donc comme Conseiller culturel de Rabat.

Quand j'ai été trouver à Paris le directeur des Relations culturelles de l'époque, je lui ai dit mon désir de rentrer à la faculté de droit d'Aix. Il s'est étonné que je ne demande rien. J'ai tout de même formulé un voeu concernant ma succession : «Philippe Ardent m'a déjà succédé deux fois auparavant au Maroc, il pourrait me succéder une troisième fois !» Et c'était ainsi que Philippe Ardent m'a succédé à l'Ambassade avec en plus la coopération technique. La coopération culturelle comptait dix mille enseignants français dans tous les domaines y compris la couture, l'éducation physique, les langues étrangères, le dessin... Nous avions notre propre recrutement de coopérants. Mais comme il n'y en avait jamais assez, le Maroc faisait le sien et recrutait hors statut ! Alors évidemment il en résultait beaucoup de problèmes. Quand tous ces Français arrivaient, avec statut ou hors statut, ils s'adressaient naturellement à l'ambassade.

**Q :** Et tout cela était financé par quel ministère ?

**MF :** Tout ce qui était coopération était en principe financé par le Maroc. Mais il y avait des aides sur les postes auxquels nous tenions. C'est une façon de

dire, « On est prêt à aider, mais pas sur tout ! » Tel a été mon premier outil pour le pilotage de ce problème. Une autre difficulté de l'époque venait de la fermeture d'établissements de la Mission. Il n'y avait pas de raison de maintenir partout autant d'écoles françaises. On disposait encore de mille postes d'enseignants à la Mission, à côté des dix-mille postes de coopérants... c'était tout à fait disproportionné. Nous subissions la pression de la Colonie française, soutenue par les Marocains usagers de la Mission. L'affaire était délicate et les syndicats s'en sont mêlés, avec la volonté de maintenir des classes à tout prix, même payantes.

**Q :** Est-ce qu'il y avait un effort sur la recherche ? Ou bien était-ce inclus dans l'enseignement supérieur ?

**MF :** En principe c'était inclus, mais la recherche - je ne parle là que de la recherche dans l'enseignement supérieur - passait finalement au second plan. Un pôle de recherche se maintenait à l'Institut des Hautes études marocaines, sur l'Islam, la langue, l'histoire et l'archéologie. Sur le plan des sciences le grand pôle se trouvait du côté des grandes entreprises industrielles, notamment des Phosphates.

**Q :** Quand vous revenez à Aix définitivement, vous continuez à faire des travaux sur le Maroc et tout le bassin méditerranéen...

**MF :** Je reviens donc à Aix, content de reprendre mon travail universitaire. Entre temps avait été créée l'université d'Aix-Marseille III Charles Debbasch venait de prendre la présidence de cette troisième université et n'avait plus le temps de s'occuper du CRESM. Arrivant du Maghreb je n'ai pas cru pouvoir me dérober, et j'ai accepté la Direction du CRESM qui succédait au Centre d'études nord-africaines, fondé 10 ans auparavant par Trystram, Letourneau et moi-même. Il est devenu presque aussitôt labo associé au CNRS, formule qui a permis d'impliquer davantage l'université, qui restait alors très hésitante. L'université avait l'impression qu'on lui arrachait des locaux, alors qu'elle était à l'étroit. La faculté de droit n'était pas tournée vers la recherche en équipe telle que la pratiquaient d'autres disciplines. C'était chacun pour soi... Il existait des « centres de recherche » qui étaient en réalité des salles de travail avec une bibliothèque mais sans le moindre programme. Et le CRESM à ce moment-là, en prenant modèle sur

les littéraires, a été certainement en avance sur le reste de la faculté de droit. Celui qui a été pour moi l'initiateur de ces programmes et de cette façon de faire était le sociologue de la faculté des lettres : Jean-Paul Trystram, rencontré à Rabat. Assez rapidement, des postes CNRS m'ont été affectés ; le premier fut celui de collaborateur technique Bruno Etienne... Mais je savais déjà que Bruno Etienne avait d'autres projets. Il m'a aidé à inventer le grand centre qu'est devenu le CRESM. Nous avons eu d'abord des collaborateurs techniques. Et le CNRS a très bien compris que l'Afrique du nord en pleine mutation justifiait une structure qui puisse s'intéresser à cette zone très importante mais pas encore tout à fait décolonisée. Il fallait anticiper et s'occuper de tout le Maghreb.

Le CNRS a joué là pleinement son rôle, alors que la faculté de droit percevait mal les enjeux.

J'étais un peu marginal dans tout ce projet, marginal d'abord auprès du CRESM qui se créait, sans qu'apparaisse clairement ma légitimité. Bien sûr le CNRS m'avait nommé, et en tant que laboratoire associé il fallait son accord, mais quelle légitimité pouvais-je avoir à l'égard des chercheurs ? J'étais même un personnage un peu suspect, je n'étais pas orientaliste, je n'étais pas littéraire, j'étais juriste, c'est Debbasch qui m'avait désigné... Debbasch n'était pas encore contesté mais il n'allait pas tarder à l'être, et en plus, j'arrivais après avoir occupé un poste de haut fonctionnaire aux Affaires étrangères... J'avais tenu tête aux syndicats et aux parents d'élèves...

Alors il a fallu que je me « légitime » en quelque sorte, ce qui a été assez long et compliqué, d'autant que à l'époque - on était encore tout proche de mai 68.

**Q :** Je me souviens de la première réunion du comité de direction du laboratoire, présidée par Fougère, ce devait être en 75 ou 76, c'était déjà un gros laboratoire...

**MF :** Oui, l'équipe a grossi très vite. C'était d'ailleurs pour moi un très bon argument : je disais au personnel de l'équipe : « regardez ce qui nous arrive, c'est tout de même exceptionnel dans la conjoncture actuelle de voir un laboratoire se développer ainsi ». Avec la satisfaction de susciter l'envie des collègues parisiens qui dénonçaient « l'impérialisme aixois ! »

**Q :** Parlez-nous un peu de l'annuaire de l'Afrique du nord...

**MF :** L'annuaire de l'Afrique du nord a été un élément déterminant. La première urgence fut de constituer une documentation sur cette zone, sur son histoire en devenir. Nous avions d'ailleurs les uns et les autres, puisque nous étions quelques uns à revenir du Maghreb, ramené un certain nombre de papiers, de documents, et nous avons essayé de continuer cet effort. Tout s'est bien enchaîné, et c'est à cela qu'ont servi les collaborateurs techniques dont nous avions besoin. Le jour où nous en avons manqué, l'annuaire s'est arrêté.

L'annuaire fut une longue aventure de 37 volumes à partir de 1962. Et il continue sous une forme allégée et sous un titre voisin : « L'Année du Maghreb »

**Q :** C'est vous qui l'avez créé ?

**MF :** Oui. Je n'étais pas encore en 1962 à la tête du dispositif, mais l'annuaire c'est vraiment une initiative que j'ai assumée. Le modèle que j'ai pris était l'Annuaire français de droit international, celui de Madame Bastid, qui avait été créé quelques années auparavant aux Éditions du CNRS. Même format, même présentation, même typographie, même imprimeur. L'annuaire français de droit international est gris, et toile, le nôtre était vert, relié en moleskine.

A mes yeux cet annuaire fut un succès, non pas financier, mais scientifique. Il a permis de rassembler une équipe autour d'un objectif simple. Nous avons eu tout de suite des articles sur l'actualité des trois pays. Nous avons eu aussi, dès le premier annuaire, un thème central. Dans le premier annuaire, le thème était encore restreint avec seulement trois articles sur la succession d'état : au Maghreb.

L'idée de thème s'est pérennisée, et chaque année on définissait un sujet, qui constituait une première partie de l'annuaire, environ un tiers du volume. Suivaient les chroniques, puis la chronologie, à laquelle on a beaucoup travaillé : elle était très compliquée au début, ensuite on l'a simplifiée, mais c'est resté jusqu'à la fin de l'annuaire un gros travail, et une tâche qui ne plaisait guère aux auteurs :

ils avaient l'impression d'être « sous-évalués » dans ce travail ingrat. Tout collaborateur technique qui s'intéresse vraiment au secteur dans lequel il se trouve avait évidemment une ambition : celle de devenir chercheur...

**Q :** Vous aviez des contributions qui venaient aussi des pays maghrébins.

**MF :** Tout à fait et c'est une autre qualité de l'annuaire : qui nous a permis très vite de sortir de collaborations purement axoises. Nous avons tout de suite commencé à demander des articles à ceux qui d'après ce que nous savions avaient des choses à dire sur les trois pays dans les différents domaines que nous recouvrons, et sortant de notre réservoir français, nous avons extrapolé vers un réservoir international, d'abord maghrébin, auxquel on a tout de suite pensé, mais il était limité.

On a eu ainsi des collaborations américaines, grâce à Le Toumeau lié à Princeton. Nous avons eu assez vite un réseau disponible non seulement au Maghreb, mais ensuite au Mashreq.

**Q :** Vous étiez ensuite en relation avec Beyrouth...

**MF :** Avec Beyrouth, Le Caire, et Tunis. Tout cela s'est bien mis en place et a permis d'ailleurs de gérer des situations personnelles très intéressantes : quand on entrait chez nous, on savait que ce n'était pas pour la vie, il y avait des possibilités et des occasions de séjour très valorisants dans le monde arabe. L'annuaire a fini par disparaître faute de collaborateurs techniques, tout simplement. Il n'y avait plus de vocations pour faire le travail de documentation. Ce qu'on a en revanche réussi à maintenir, c'est un annuaire sans les chronologies, sans appareil documentaire. Et c'est devenu « l'Année de l'Afrique du nord » qui est bien la suite mais sans la partie de documents complémentaires. C'est moins grave aujourd'hui dans la mesure où il existe maintenant d'autres ressources documentaires et informatiques disponibles.

**Q :** Parlons de tous les travaux qui font l'objet de ce livre : « Espace méditerranéen, espace de coopération »...

**MF :** Ce livre a une particularité : il est au confluent de mes deux spécialités : l'une à la faculté de droit,

le droit international, l'autre extérieure : le monde arabe... Ces deux orientations se sont conjuguées ici. Comme l'indiquent les quelques mots introductifs : « la carrière de Maurice Flory s'est déroulée des deux côtés de la Méditerranée, (...) ce colloque a été organisé par la Faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-Marseille, l'Institut d'études politiques d'Aix en Provence, le Centre d'études et de recherches internationales et communautaire (CERIC), et l'Institut de recherche et d'études sur le monde arabe et musulman», successeur du CRESM. L'ouvrage a été réalisé par le CERIC.

Parmi les vedettes figure le Président de la Cour internationale de justice, Mohammed Bedjaoui. Alors qu'il était le conseiller juridique du FLN, je l'avais rencontré à Tunis pour quatre articles que j'ai publiés dans l'annuaire français de droit international « Le FLN et le droit international ». L'annuaire de l'Afrique du nord n'existe pas encore. C'était l'époque où l'ONU avait inscrit à son ordre du jour l'affaire algérienne et où la France refusait toute ingérence internationale. On comprend mieux, *a posteriori*, l'utilité de ces contacts. Bedjaoui est resté un grand admirateur de la France. Ce colloque était très international : il y avait des Algériens, des Marocains, un Syrien, un Egyptien, du Canada, un Allemand, un Américain. Il y avait un ecclésiastique, le père Sanson...

Pour terminer il y a eu un moment donné où il a fallu partir : il ne faut pas rester trop longtemps... Treize ans c'est long ! J'avais fait largement mon temps.

**Q :** L'Iremam, créé en 1976 afin de réunir dans un même local les équipes de chercheurs en Sciences sociales sur le monde méditerranéen, puis la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme ont permis aux différentes disciplines de collaborer. Qu'est devenu votre travail ?

**MF :** J'ai expliqué l'histoire et le contenu de mon fond, et ils ont tout emporté.

Pour ma part j'ai essayé de réaliser cette convergence dans un ouvrage sur « Le régime politique des pays arabes » avec Mantran. Il fallait qu'on soit tout de même deux, d'abord parce que je ne connais pas tout le monde arabe, à la différence de Mantran qui apportait la dimension historique et orientaliste. De

mon côté je décryptais les caractères des régimes politiques arabes.

Ça m'a beaucoup intéressé de travailler avec Mantran et de faire l'effort de sortir du modèle politique occidental. La préoccupation des grands juristes européens était de faire entrer ces régimes dans les catégories occidentales « parlementaire » ou « présidentiel ». J'ai voulu sortir de ce schéma, et j'ai essayé de définir une sorte de régime-type des pays arabes avec toutes leurs caractéristiques, un régime-type auquel on puisse se référer pour décrire les régimes de ces pays. Les deuxième et troisième éditions de ce livre diffèrent de la première avec un objectif plus descriptif.

Avec l'Iremam, je suis tombé comme Obélix dans la potion par hasard. Car rien au départ ne m'engageait sur cette voie. J'ai retrouvé tout de même les disciplines qui m'intéressent, surtout le droit international et le droit constitutionnel, qui m'ont été bien utiles pour travailler sur les régimes arabes. Je constate ce clivage des disciplines, que notre laboratoire a essayé de rapprocher, mais l'approche des juristes, l'approche des sociologues, l'approche des orientalistes, l'approche des historiens, est différente. C'est difficile de réussir une coopération de toutes ces approches. Nos programmes ont tenté de le faire.

On peut noter aussi une évolution : le point de départ de nos efforts se situe à la Faculté de droit. C'est très largement sur la Faculté de droit qu'a reposé à l'origine le succès de l'entreprise. Mais peu à peu les orientalistes se sont imposés à cause de la langue. Les juristes ont perdu leur légitimité peu à peu, faute de connaître la langue arabe.

Au stade de la décolonisation, on pouvait à la rigueur se débrouiller sans la langue, mais maintenant, c'est de moins en moins possible. Il est indispensable que nos chercheurs soient irréprochables à cet égard. Et c'est ce qui se passe d'ailleurs aujourd'hui.

**Q :** Même parmi les juristes ?

**MF :** Non, c'est pour cela que les juristes sont rares. La faculté de droit n'est quasiment plus représentée dans les équipes. Il y a encore : Ahmed Mahiou, qui est là, à cheval sur la Faculté de droit et l'Iremam mais il est à la retraite... M. Mehdi, directeur du

CERIC, à moitié algérien, participe aussi aux travaux de l'Iremam.

**Q** : *Je vois des économistes qui commencent à s'intéresser à la finance arabe, conséquence de la crise économique et financière que nous subissons. Ce sont effectivement des magrébins, spécialistes de finance arabe... Il faut se reporter au Coran pour réintroduire l'éthique dans la gestion économique et financière. C'est intéressant de le constater. Et là il est essentiel de pratiquer l'arabe.*

**MF** : Le problème de la religion reste important. Quand je suis arrivé dans le laboratoire, je revenais du Maroc. Je tombais dans un milieu anarchomarxiste pour lequel s'intéresser à la religion apparaissait hors sujet. Il a pourtant bien fallu s'intéresser à l'islam, le terrorisme y a poussé. Madame Souriau a été la première à défricher le terrain, suivie par Bruno Etienne dont le sujet recouvrait d'ailleurs les religions en général.

**Q** : *Ce qui me frappe, c'est que dans la fin des années quarante, et des années cinquante, toutes les personnes que nous avons interviewées comme vous sont allées à l'étranger. C'est très systématique. C'est peut-être une conséquence de la fin de la guerre, on voulait s'aérer, aller ailleurs... Cette formation à l'étranger fait partie de votre génération.*

**MF** : À cet égard, l'Iremam a été et est encore irremplaçable : il offre à ses chercheurs un environnement interdisciplinaire, interculturel et international hors pair et maintient des liens étroits avec ses partenaires étrangers de par le monde.

*Propos recueillis par Edmond Lîle et Victor Scardigli*

**Parmi ses nombreuses publications et direction d'ouvrages :**

Les régimes politiques arabes - Maurice Flory - Presses Universitaires De France

Le Système régional arabe - Maurice Flory, Pierre-Satoh Agate - Ed. du CNRS

L'Enseignement du droit musulman - Maurice Flory, Jean-Robert Henry - Ed. Du CNRS

Liberté de circulation des personnes en droit international... Maurice Flory, Rosalyn Higgins - Economica

L'Ordre alimentaire mondial - Jacques Bourrinet, Maurice Flory - Economica

# Rubrique éclairage : Le coton africain dans la tourmente de la mondialisation

Par *Alfred Schwartz*

Alfred Schwartz, Directeur de recherche honoraire de l'IRD, est entré à l'Orstom (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, qui deviendra l'IRD) en 1963. Dans ce cadre, il sera affecté dix années en Côte d'Ivoire, huit ans au Togo et trois ans au Burkina Faso pour des recherches centrées sur la sociologie du développement. De retour en France, il sera affecté au Laboratoire « Société du Sud et développement » (LSSD), laboratoire dont il deviendra Directeur deux ans plus tard, en 1994. En 1998, ses grandes connaissances le conduiront au ministère de la Coopération et de la Francophonie, puis à celui des Affaires étrangères.

*Alfred Schwartz a travaillé sur le thème de la modernisation de l'agriculture familiale africaine et, à ce titre, s'est tout particulièrement intéressé à l'intégration de la culture du coton dans les systèmes de production traditionnels au Togo et au Burkina Faso. A l'invitation de l'association Rayonnement du CNRS, Alfred Schwartz a présenté au Siège du CNRS une conférence intitulée « Le coton africain dans la tourmente de la mondialisation ». En cette période de l'année où fleurissent les tee-shirts, la rédaction vous propose de lever un coin de voile (de coton) sur un marché contrasté.*

## Résumé

65 pays produisent aujourd'hui du coton dans le monde, dont 28 pays africains. En 2008-2009, ces derniers ne contribuent, certes, qu'à hauteur de 4,6% à la production mondiale, mais, pour les plus impliqués d'entre eux, il s'agit là d'une possibilité de revenu - et donc d'accès au développement - de première importance. À partir de la campagne agricole 2004-2005 et pendant cinq campagnes consécutives, les sociétés cotonnières africaines vont connaître de graves difficultés financières, ce qui aura comme conséquence la baisse du revenu escomptable de la culture du coton par les producteurs, partant, son abandon par nombre d'entre eux et une chute spectaculaire de la production. Dans le présent exposé, il est proposé d'examiner, à l'échelle des 10 pays africains producteurs de coton de la zone franc, i) quels sont les fondements de ces difficultés, dans un contexte de mondialisation qui ne leur est guère favorable, ii) quelle est la responsabilité des subventions accordées à leur économie cotonnière par les États-Unis, accusés d'induire sur un marché dont ils sont le principal fournisseur des

distorsions à la concurrence à la fois en contradiction avec les directives de l'OMC et préjudiciables au bon fonctionnement des filières cotonnières africaines.

## Introduction

Mondialisation : le terme est omniprésent dans le discours relatif à la crise qui affecte la planète depuis septembre 2008. Il désigne le développement auquel nous assistons depuis deux décennies environ de l'interdépendance des activités économiques à l'échelle mondiale et stipule qu'aucun obstacle ne doit s'opposer à l'extension planétaire des échanges. La mise en concurrence entre pays producteurs d'un même bien est, en effet, censée générer un cercle économique vertueux, qui ne peut avoir que des effets positifs pour les pays producteurs comme pour les pays consommateurs. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international en seront, à partir des années 1990 (après la chute de l'empire soviétique et la fin du partage du monde entre deux grands blocs antagonistes), les promoteurs inconditionnels, mais aussi l'OMC (l'Organisation mondiale du commerce) depuis sa création en 1995, à travers l'affichage d'un discours politique d'obéissance résolument libérale. En ce qui concerne le secteur de l'économie cotonnière, les échanges opérés n'ont malheureusement pas générés les effets vertueux attendus, notamment du côté des pays les plus démunis, en l'occurrence les pays africains.

En 2008-2009, 65 pays participent à la production cotonnière mondiale, une production qui s'élève cette année-là à 23 415 000 tonnes de coton-fibre (source : CCIC, Comité consultatif international du



Récolte du coton

coton). Sur ces 65 pays, 28 sont situés sur le continent africain. Ensemble, ces 28 pays contribuent à la production mondiale à hauteur de 1 085 000 tonnes, soit de 4,6%, ce qui est peu à l'échelle planétaire mais à même de contribuer de façon notable à la création de richesse à l'échelle des pays les plus engagés dans cette activité agricole. 6 pays d'autres continents se partagent en fait 83,5% de la production cotonnière mondiale : la Chine, l'Inde, les États-Unis d'Amérique, le Pakistan, le Brésil, l'Ouzbékistan.

Parmi les 28 pays africains producteurs de coton, 10 pays ont en partage l'appartenance à une même zone financière, la zone franc, dont la création remonte à 1939. Leur monnaie est le franc CFA : franc des Colonies françaises d'Afrique jusqu'à l'accession de celles-ci à l'indépendance en 1960, franc de la Communauté financière africaine depuis 1960. En 2008-2009, la production de ces 10 pays - Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo en Afrique de l'Ouest, Cameroun, République

Centrafricaine et Tchad en Afrique du Centre - a été de 527 000 tonnes, soit de 48,6% de la production africaine. C'est à l'échelle de cet ensemble de pays que nous apprêterons ici ce qu'est l'impact de la mondialisation sur l'économie cotonnière africaine. Outre le fait d'appartenir à la même zone financière et de produire leur coton en culture pluviale, ces pays ont en commun deux autres caractéristiques :

- ils ont connu une histoire cotonnière identique, puisque, anciennes colonies françaises, le coton leur a été imposé par le colonisateur comme culture obligatoire pour pourvoir aux besoins de l'industrie textile métropolitaine ; à partir de 1949, ils bénéficieront tous du même type d'encadrement technique, celui dispensé par la *Compagnie française pour le développement des fibres textiles* (la CFDT), une société d'économie mixte dont le capital a été souscrit par l'État et les principaux syndicats de producteurs et d'utilisateurs de fibres textiles ; après l'accession des colonies françaises de l'Afrique noire à l'indépendance en 1960, la CFDT poursuit son action et, lorsque se mettent en place des sociétés cotonnières nationales, non seulement demeure présente mais souscrit une participation à leur capital social ; à partir de 2001, sous l'appellation nouvelle de DAGRIS (*Développement des agro-industries du Sud*), elle poursuit son partenariat avec les sociétés cotonnières nationales, avant d'être reprise en 2008, au terme d'une opération de privatisation, par le groupe Géocoton ;

- ils ont connu, au lendemain de leur accession à l'indépendance, en 1960, une histoire cotonnière plutôt heureuse jusqu'aux premières années du XXI<sup>e</sup> siècle, soit pendant plus de 40 ans ; une histoire souvent qualifiée de «success story» : de 1960 à 2004, la production de coton-fibre des pays africains de la zone franc est passée de 28 000 tonnes à 1 119 000 tonnes, ce qui correspond à une multiplication par 40 !

À partir de la campagne 2004-2005, qui affiche les meilleurs résultats de production atteints par cet ensemble de pays, les filières cotonnières concernées vont toutefois toutes connaître - et ce pour plusieurs années - de graves difficultés financières. Les sociétés cotonnières perdent de l'argent, mais

les producteurs de coton se désintéressent progressivement également de la pratique de cette culture, considérée comme de moins en moins rémunératrice, une désaffection qui a pour conséquence une chute de la production de coton-graine qui, en 5 années, va atteindre 52,9%. Comment expliquer cette brutale dégradation de l'économie cotonnière des pays africains de la zone franc ? Un certain nombre de facteurs handicapants jouent incontestablement un rôle décisif dans les difficultés que rencontrent leurs filières cotonnières face aux contraintes que leur impose aujourd'hui la mondialisation. Quels sont ces facteurs ? Et parmi ceux-ci, l'appui apporté par l'Etat américain à sa filière cotonnière nationale, à travers d'importantes subventions, est-il aussi déterminant que cela est communément admis depuis qu'il a été mis en cause auprès de l'OMC ?

Mais avant d'essayer de répondre à ces questionnements, deux précisions doivent être apportées. La première a trait à l'écologie du cotonnier. Le cotonnier est une plante arbustive appartenant, au sein de la famille des Malvacées, au genre botanique *Gossypium*. Il est présent dans l'Afrique tropicale, sous la forme de la variété *Gossypium arboreum*, depuis des temps immémoriaux. Au XVII<sup>e</sup> siècle, à la faveur de la traite transatlantique, deux autres variétés arrivent sur le continent africain, *Gossypium hirsutum* et *Gossypium barbadense* (Delattre, 1980 : 11). C'est principalement la première, *G. hirsutum*, d'origine mexicaine, qui sera vulgarisée à l'époque coloniale dans l'Afrique subsaharienne, car la mieux adaptée aux contraintes agro-climatiques. Le cotonnier aime la chaleur, nécessite au moins 500 mm d'eau durant la saison de culture (eau de pluie ou eau d'irrigation), est très sensible à l'excès d'humidité, a besoin d'ensoleillement et se développe le mieux sur les sols homogènes, profonds, perméables et riches en éléments minéraux et en oligoéléments (Cirad et al., 2002 : 1161-1165).

La seconde précision est d'ordre terminologique. Dans le présent exposé, il va être question tantôt de coton-graine, tantôt de coton-fibre. Les fruits du cotonnier revêtent la forme de capsules, qui contiennent des graines entourées de filaments soyeux, les fibres. Le contenu d'une capsule est appelé coton-graine. C'est ce coton-graine qui est récolté par le producteur et acheté par la société cotonnière. Ce coton-graine fait



Transport du coton.

l'objet d'une opération dite d'égrenage, qui se fait en usine et qui consiste à séparer la graine de la fibre et donc à obtenir le coton-fibre (la graine est utilisée soit comme semence, soit pour fabriquer de l'huile). Le rendement à l'égrenage, c'est-à-dire le pourcentage de coton-fibre obtenu par rapport au coton-graine utilisé, est de l'ordre de 40%. C'est ce coton-fibre qui est mis sur le marché.

### 1. Les fondements des difficultés des filières cotonnières des pays africains de la zone franc (PAZF) : l'existence de facteurs fortement handicapants

Ne seront ici abordés que les facteurs handicapants sur lesquels les sociétés cotonnières n'ont pas de prise et dont elles ne peuvent donc que subir l'impact. Ces facteurs sont de 4 ordres :

1.1. Les pays africains de la zone franc sont des acteurs mineurs et donc de faible poids sur l'échiquier de l'économie cotonnière mondiale

À son plus haut niveau historique, atteint en 2004-2005, la production de coton-fibre des 10 pays africains de la zone franc s'est élevée à 1 119 000 tonnes, soit à 4,1% de la production mondiale. En 2008-2009, cette production a chuté de plus de moitié, pour ne plus être que de 527 000 tonnes et ne plus représenter que 2,2% de la production mondiale, ce qui est bien modeste et empêche ces pays d'avoir un quelconque impact sur l'économie cotonnière internationale. Le tableau 1 permet de situer ce qu'a été pour cette dernière campagne la place des PAZF par rapport aux principaux pays producteurs de coton de la planète.

des quotas aux pays exportateurs, la libéralisation totale de ce marché, à l'avantage comparatif incontestable de la Chine, ne laisse de surcroît que peu d'espoir pour qu'une industrie textile puisse un jour prochain se développer à une échelle significative en Afrique, tant les conditions du marché international lui sont aujourd'hui défavorables.

La quasi-totalité de la production de coton-fibre des pays africains de la zone franc est en fait destinée à l'exportation. Depuis 2000-2001, par l'importance de la quantité de coton-fibre livrée au marché international, l'ensemble constitué par les PAZF occupe tantôt la 3<sup>e</sup>, tantôt la 4<sup>e</sup>, tantôt la 5<sup>e</sup> place. Il ne faut toutefois pas se leurrer sur l'importance de cette place. La contribution des PAZF aux exportations mondiales de coton demeure modeste : en 2000-2001, elle a été

Pays ou ensemble de pays producteurs de coton	Production de coton-fibre en tonnes	Production de coton-fibre en %
1. Chine	8 025 000	34,1
2. Inde	4 930 000	21,0
3. États-Unis	2 790 000	11,9
4. Pakistan	1 960 000	8,4
5. Pérou	1 214 000	5,2
6. Ouzbékistan	1 000 000	4,3
7. PAZF (10 pays)	527 000	2,2
Reste du monde (49 pays)	2 969 000	12,7
Total monde (65 pays)	23 415 000	100,0

Tab. 1 – Production mondiale de coton-fibre en 2008-2009. Source : site coton-acp.org, d'après les données du CCIC

Une part infime de la production de coton-fibre des PAZF est destinée à une transformation industrielle locale. En 2004-2005, cette part est de 2,4% (et de 0,11% seulement de la consommation mondiale), en 2008-2009, sur une production qui a chuté de moitié, elle est de 4,7% (mais toujours de 0,11% de la consommation mondiale). L'industrie textile générée par cette production non seulement ne contribue que très peu à la satisfaction des besoins locaux, mais n'alimente pas davantage des flux d'échanges susceptibles de peser sur l'économie cotonnière mondiale. Depuis la suppression par l'OMC, à compter du 1er janvier 2005, de l'Accord dit multifibres, un accord mis en place en 1974 par les États-Unis et l'Europe pour protéger leurs industries textiles contre les importations et qui imposait

de 12,7%, en 2004-2005, de 11,8%, en 2008-2009, de 7,2%. Le tableau 2 nous permet d'avoir une idée de ce qu'a été ce marché pour la dernière campagne.

Le principal acheteur du coton des PAZF est progressivement devenu la Chine, de très loin le premier consommateur mondial. Face à un tel client, la marge de manœuvre des négociants ne peut être que réduite. Le terme qui caractérise le mieux le rapport qui lie l'économie cotonnière des PAZF à l'économie cotonnière mondiale est celui de dépendance. Sur le marché mondial, l'économie cotonnière de ces pays est tributaire d'une demande extérieure, sur laquelle elle n'a que très peu de prise et dont elle ne peut que subir les aléas d'une conjoncture ponctuellement – ou plus durablement – défavorable.

Pays ou ensemble de pays producteurs de coton	Production de coton-fibre en tonnes	Production de coton-fibre en %
1. États-Unis	2 890 000	44,1
2. Brésil	596 000	9,1
3. Ouzbékistan	560 000	8,5
4. Inde	515 000	7,0
5. PAZI (10 pays)	469 000	7,2
Reste du monde	1 517 000	23,2
Total monde	6 547 000	100,0

Tab. 2 Exportations mondiales de coton-fibre en 2008-2009 - Source : site coton-aep.org, d'après les données du COIC.

### 1.2. Le cours mondial du coton est d'une grande volatilité

Il n'existe pas de cours mondial du coton. Ce qu'il est convenu de qualifier de «cours mondial» est constitué par un indice calculé quotidiennement par la société anglaise Cotton Outlook (Cotlook), basée à Liverpool, sur la base des cotations des grands opérateurs du marché international, et qui correspond à une moyenne de prix établie selon des critères de qualité et d'origine. Cet indice, qui traduit le prix de la livre de coton-fibre exprimé en cents américains, est de deux types : i) l'indice A (pour la soie moyenne), traditionnellement calculé pour le coton à destination des pays de l'Europe du Nord (NE) et, depuis 2004, pour le coton à destination de l'Extrême Orient (FE), ii) l'indice B (pour la soie courte).

Le cours mondial du coton est d'une grande volatilité, c'est-à-dire d'une grande variabilité. Le tableau 3 en donne une illustration, en montrant ce qu'ont été, de la décennie 1970 à la décennie 2000, les valeurs extrêmes de l'indice A, dont relève l'essentiel de la fibre africaine :

Ce qui ressort de ce tableau, c'est que, au fil d'une même décennie, le cours peut varier du simple au double, sur une période un peu plus longue (ici, quatre décennies), du simple à près du triple. Et encore ce tableau ne rend-il pas compte des fluctuations quotidiennes à même d'affecter le marché. Le 26 avril 1995, l'indice A a ainsi affiché la valeur de 119,40 cents, le plus haut niveau atteint depuis la Guerre de Sécession (Estur, 1995 : 30), le 10 novembre 2010, la valeur de 172,40 cents... Pendant combien de temps la récente envolée exceptionnelle du cours du coton va-t-elle durer ? Les prévisions de production pour la campagne 2011-2012 sont déjà annoncées en hausse par rapport aux prévisions de consommation, la flambée des cours ne pouvant qu'inciter les producteurs à produire davantage. Avec toutes les conséquences qu'une surproduction risque d'entraîner...

Comment expliquer une telle volatilité ? Le cours du coton est fonction, en tout premier lieu, de l'offre et de la demande, mais, comme cela a été montré par les travaux des lauréats 2010 du prix Nobel d'économie, harmoniser offre et demande n'est pas toujours chose facile. En 2009-2010, la production mondiale

Indice A (en cents/livre) Décennie	Valeur moyenne	Valeur moyenne la plus haute	Valeur moyenne la plus basse
1970-1980	61,69	85,39 en 1979	31,11 en 1970
1980-1990	73,34	94,10 en 1989	48,86 en 1985
1990-2000	71,41	91,77 en 1985	52,84 en 1999
2000-2010	60,89	77,54 en 2009	41,81 en 2001
Période 1970-2010	66,83	91,77	31,11

Tab. 3 - Variations de l'indice A de 1970 à 2010 - Source : Cotton Outlook, site cotlook.com



Pesée du coton

de coton a été inférieure de 13,1% à la demande – elle a été inférieure aux prévisions en Chine (le premier producteur), elle a fortement régressé aux États-Unis (le premier exportateur). Pour faire face à la demande, dopée par le redressement de l'industrie textile mondiale après une année 2008-2009 plutôt morose, il est fait largement appel aux stocks de coton existants, ce qui permet de pallier le déficit de production. Les prévisions pour 2010-2011 tablaient sur une offre et une demande *grossièrement* équilibrées. Mais c'était ne pas compter avec les inondations catastrophiques qu'allait subir le Pakistan (4<sup>e</sup> producteur et 3<sup>e</sup> consommateur de coton du monde), qui vont priver ce pays de près de 10% de sa production pour la campagne en cours et l'obliger à importer, selon des estimations faites à la mi-octobre 2010, quelque 340 000 tonnes pour satisfaire les besoins de ses usines textiles (*The Economic Times*, 26 octobre 2010). Une production déficitaire, des stocks en diminution, une demande soutenue : le cours du coton ne peut que profiter d'une telle situation... et il le fait amplement depuis octobre 2010...

Mais ce cours est influencé aussi, en second lieu, par les politiques menées par les différents pays producteurs ou consommateurs. Les subventions accordées par certains pays à leurs producteurs de coton, en stimulant la production et en accroissant l'offre, tirent en principe le cours vers le bas. Réduire les importations en puisant dans les stocks peut de même avoir un impact négatif sur le cours, alors que la demande demeure supérieure à l'offre. Une équipe de chercheurs franco-chinois va jusqu'à avancer que « c'est

le niveau des stocks chinois et l'incertitude sur la gestion de ces derniers par les autorités chinoises qui déterminent le prix mondial » (Fok et al., 2006b). En fait, comme le souligne très justement Érik Orsenna dans un ouvrage consacré au coton en 2006, « les cours annoncés chaque jour [...] servent d'indication, de cadre de référence. Mais qui connaît la réalité des contrats ? Qui peut savoir à quel prix l'Ouzbékistan vend son coton à la Chine ? » (Orsenna, 2006 : 274). Dans ce contexte de grande volatilité du cours mondial, il n'est pas facile pour les sociétés cotonnières d'établir des comptes d'exploitation prévisionnels de campagne qui « collent » au plus juste à la réalité... et assurent aux producteurs une juste rémunération. Lorsque le cours mondial a tendance à évoluer à la baisse, le prix d'achat du coton-graine a lui-même tendance à être revu à la baisse, ce qui risque de décourager les producteurs. C'est précisément ce qui va se produire à partir de la campagne 2004-2005 et être responsable d'une désaffection telle de leur part qu'en 5 ans la production de coton-fibre des PAZF va être divisée par deux.

### 1.3. Le secteur de l'économie cotonnière des pays africains de la zone franc est affaibli par la dépréciation du dollar US, la monnaie de cotation du coton sur le marché mondial

Sur le marché mondial, le coton est coté, nous l'avons déjà vu, en dollar US. Le franc CFA, la monnaie des PAZF, est quant à lui arrimé par une parité fixe à l'euro. Le chiffre d'affaires des sociétés cotonnières africaines, indépendamment du cours du coton sur le marché mondial, dépend donc étroitement aussi de la variation du taux de change entre l'euro et le dollar. Le tableau 4 présente quelques chiffres clés de ce qu'a été, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, cette variation, ainsi que de la valeur correspondante en francs CFA. Lorsque l'euro est officiellement entré en fonction, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, sa valeur d'ouverture a été fixée à 1,1665 dollar, considérée comme la valeur d'équilibre euro-dollar US à parité de pouvoir d'achat. Si, en un premier temps, le dollar s'apprécie par rapport à l'euro (il affiche jusqu'à + 40,70% de gain en octobre 2000), la tendance s'inverse toutefois à partir de mai 2003 (allant jusqu'à une dépréciation de -26,75% en juillet 2008). Cette forte dépréciation du dollar porte incontestablement une responsabilité importante dans la crise que connaissent les sociétés cotonnières des PAZF à partir de la campagne 2004-2005.

Cours de clôture à quelques dates significatives	Valeur de l'euro en dollar US	Valeur du dollar US en euro	Valeur correspondante du dollar US en francs CFA*	Valeur du franc CFA par rapport à la valeur du dollar au 1/1/1999 (en %)
1 <sup>er</sup> janvier 1999	1,1665	0,86	564,12	0,00
27 janvier 2000	0,9881	1,01	662,52	+17,44
25 octobre 2000	0,8270	1,21	793,71	-40,70
15 juillet 2002	1,0043	1,00	655,96	+16,28
20 mai 2003	1,1712	0,85	557,56	-1,16
30 nov. 2004	1,3295	0,75	491,97	-12,39
2 janvier 2006	1,1821	0,85	557,56	-1,16
28 sept. 2007	1,4273	0,70	459,17	-18,40
29 février 2008	1,5179	0,66	432,93	-23,26
11 juillet 2008	1,5935	0,63	413,25	-26,75
3 mars 2009	1,2529	0,80	524,77	6,98
19 nov. 2010	1,3610	0,73	478,85	-15,12

Tab. 4 - Variation du taux de change euro-dollar-franc CFA - \* Base : 1 € = 655,957 francs CFA

Source : Marché du Forex (Foreign Exchange, New-York), site [stox-office.com/histo](http://stox-office.com/histo) .

1.4. Les coûts de production du coton sont entraînés à la hausse par le renchérissement des produits pétroliers

La culture du coton est fortement consommatrice, dans les pays africains de la zone franc comme partout ailleurs dans le monde, d'engrais minéraux et de pesticides de synthèse, c'est-à-dire d'intrants relevant de l'industrie chimique et nécessitant pour leur fabrication des produits pétroliers. En janvier 2003, le baril de pétrole était coté à 26 dollars US, en août 2005 il valait 64 dollars, et, après une année 2008 fort houleuse qui le vit monter jusqu'à 146 dollars au mois de juillet, il finit l'année 2009 à 80 dollars, valeur autour de laquelle il fluctuera, tantôt vers le bas, tantôt vers le haut, tout au long de l'année 2010. Le prix des intrants cotonniers a pâti de ce renchérissement des produits pétroliers et les coûts de production ont évolué à la hausse, ce qui, en l'absence d'une évolution concomitante à la hausse du prix d'achat du coton-graine, a joué négativement sur le revenu escomptable par les producteurs et contribué à les démotiver. Mais en aval de la production, le renchérissement des produits pétroliers a également joué négativement sur le coût de production du coton-fibre (ramassage du coton-graine, égrenage...) et de sa commercialisation (transport jusqu'aux ports d'embarquement, acheminement jusqu'aux pays destinataires...), ce qui réduit d'autant le prix FOB auquel peuvent prétendre

les sociétés cotonnières (Berti et al., 2006 : 10). La revue de ces facteurs handicapants montre combien ceux-ci sont à même de conférer aujourd'hui aux sociétés cotonnières des PAZF une particulière vulnérabilité. Dans de telles conditions de travail, il ne leur est effectivement pas toujours facile d'arriver à vendre le coton produit à un prix qui couvre à tout le moins les coûts de production, c'est-à-dire de ne pas fonctionner à perte. Lorsque le cours international et le taux de change euro-dollar jouent de concert pour tirer le produit de la vente vers le bas, il est inévitable qu'elles connaissent des difficultés, ce qui sera le cas à partir de 2004-2005 et le restera en gros jusqu'à la reprise récente de 2009-2010.

Si ces sociétés n'ont aucune prise sur ces facteurs handicapants, on peut toutefois se demander si le cours international du coton, plutôt bas durant quasiment toute la première décennie du nouveau millénaire, n'aurait pas pu connaître une orientation plus favorable si le marché mondial avait fonctionné selon les règles de l'OMC, c'est-à-dire dans le respect de la libre concurrence et notamment sans l'entrave de ce que peut être sur le marché mondial du coton l'impact des subventions accordées à leur économie cotonnière par les États-Unis d'Amérique, le principal exportateur de coton de la planète. C'est cette question que nous allons aborder à présent, mais aussi celle d'une relecture de la problématique de la



Evacuation vers l'usine dégremage

compétitivité de la filière cotonnière des PAZF, à la lumière de ce qui pourrait – et devrait – être fait pour en améliorer les performances « de l'intérieur ».

## 2. La question des subventions accordées par les États-Unis à leur économie cotonnière

L'octroi de subventions par divers pays – ou communautés de pays – du monde, dont au tout premier chef les États-Unis, à leurs filières cotonnières a fait couler beaucoup d'encre depuis le début des années 2000. Cette pratique est accusée de déstabiliser le marché mondial du coton et, en ne respectant pas le jeu de la libre concurrence, de porter préjudice aux filières qui ne bénéficient pas d'un tel appui, parmi lesquelles les filières africaines. Que faut-il penser du débat autour de ces subventions et en particulier des subventions américaines, de loin les plus importantes ? Sont-elles vraiment responsables et, surtout, sont-elles les seules responsables des difficultés que viennent de connaître les filières cotonnières des PAZF ?

### 2.1. Subventionner une culture destinée au marché international : une pratique non conforme aux règles de l'OMC

Les États-Unis ne sont, certes, pas le seul pays à subventionner leur filière cotonnière – l'Union européenne, la Chine et l'Inde ont des pratiques similaires –, mais, en tant que premier exportateur de coton du monde, c'est à eux que l'on reconnaît la plus importante capacité d'impact sur le cours de cette matière première. En 2001-2002, par exemple, ce sont ainsi pas moins de 4 milliards de \$ US, sur un montant total de 6 milliards

accordés par les pays développés ou émergents à leurs filières cotonnières, qui l'ont été par les seuls États-Unis (Goreux, mai 2003 : 6), sous la forme de subventions aux producteurs, mais aussi de subventions aux industries de transformation et aux exportateurs, dans le cadre d'un système de soutien au secteur cotonnier inscrit dans les lois agricoles (les *Farm Bills*) depuis 1990. Les effets déstabilisateurs de ce système, accusé de déprimer le cours du coton sur le marché mondial et donc de causer un préjudice grave aux pays exportateurs autres que les États-Unis, sont dénoncés auprès de l'OMC, en charge de la régulation des relations commerciales internationales et à l'origine, depuis la Conférence ministérielle tenue à Doha en 2001, d'un programme de négociations appelé Cycle de Doha pour le développement, dont l'objectif est précisément « d'élaborer un système commercial équitable et axé sur le marché ». Une première action est engagée auprès de l'OMC par le Brésil, en septembre 2002. Elle revêt la forme d'une plainte portée devant l'Organe de règlement des différends (ORD) et contestant la validité des subventions américaines. Ces subventions portent atteinte au principe de la libre concurrence et, ce faisant, pèsent sur le cours mondial, pénalisent les autres pays producteurs et sont donc contraires aux directives de l'institution internationale. En juin 2004, l'OMC donne raison au Brésil. Les États-Unis font appel, mais le jugement est confirmé en mars 2005. En août 2006, ils acceptent de supprimer une partie de l'aide accordée à leur filière cotonnière, en l'occurrence un volet de celle destinée aux industries de transformation et aux exportateurs, dont le montant correspond à moins de 10% du montant total des subventions. Aucune concession n'est faite sur les autres subventions. En août 2009, l'OMC autorise en plus le Brésil à réclamer des compensations aux États-Unis...

Une seconde action est engagée auprès de l'OMC par quatre pays africains de la zone franc – le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad, appelés les « pays du C4 » –, en mai 2003. Elle revêt la forme d'une « Initiative sectorielle en faveur du coton », destinée à être soumise à la Conférence ministérielle prévue à Cancun en septembre 2003. Les pays du C4 y rappellent les préjudices qu'ils subissent du fait des subventions accordées par certains pays développés à leurs producteurs de coton, soulignent la non-conformité de l'attribution de telles subventions à



Filage traditionnel

L'objectif poursuivi par le Cycle de Doha, insistent sur l'impérative nécessité qu'il y a à réduire progressivement, avant de les éliminer totalement, les systèmes de soutien existants et demandent, en attendant que le « libre marché » soit rétabli, qu'une « indemnisation financière » soit accordée aux pays africains concernés pour les « pertes de ressources » supportées. La Conférence de Cancun n'apporte aucune réponse aux préoccupations formulées et se termine sur un échec. Lors de la Conférence ministérielle suivante, qui se tient à Hong-Kong en décembre 2005, le coton est à nouveau au cœur des discussions agricoles, mais sans grands résultats. Pas davantage de résultats à la Conférence ministérielle de Genève de novembre 2009 (celle prévue en 2007 avait été annulée), les divergences s'avérant trop nombreuses. Début 2009, le nouveau président américain, Barack Obama, avait pourtant déclaré que les subventions au coton seraient revues à la baisse.

**2.2. Les subventions américaines sont-elles vraiment (les seules) responsables des difficultés actuelles des filières cotonnières des pays africains de la zone franc ?**

Les États-Unis réfutent, bien sûr, les critiques relatives à l'impact de leurs subventions à la filière cotonnière. Les aides aux producteurs américains maintiennent le revenu des agriculteurs tout en leur permettant de réagir aux signaux du marché. La preuve, c'est qu'ils augmentent ou diminuent les superficies cultivées comme tous les autres producteurs du monde... (Mission des États-Unis auprès de l'Union européenne, 8 septembre 2004).

Au cours de la période 1990-2007, soit sur 18 campagnes agricoles ayant bénéficié successivement de 3 Farm Bills favorables au coton, la production annuelle moyenne des États-Unis a augmenté de 58,7% par rapport à celle de la période 1965-1990 : les superficies se sont accrues de 18,5%, les rendements de 37,4% (Source : Département américain de l'Agriculture). De 1990 à 2007, en accroissant leur production de façon aussi importante, les États-Unis ont donc fortement contribué à l'accroissement de la production mondiale et, en tant que premier exportateur du monde, de l'offre de coton sur le marché. Or, une offre importante ne contribue pas à tirer le cours vers le haut. On peut dès lors logiquement poser comme hypothèse que le système des subventions américaines peut effectivement être un facteur d'incitation à la production et, par l'offre importante de coton que cela permet de mettre sur le marché, avoir une responsabilité dans la tendance baissière du cours.

L'évolution que prend la production cotonnière aux États-Unis à partir de 2007 semble confirmer, du moins dans un premier temps, l'hypothèse de l'existence d'un tel lien. En 2007-2008, la production américaine baisse de 11,0%, au profit de la culture du maïs, qui bénéficie de subventions encore plus intéressantes dans le cadre d'une campagne visant à développer une industrie des agro-carburants à partir de cette céréale, utilisée pour la fabrication d'éthanol. La part destinée à l'exportation ne diminue pas pour autant et pourtant la valeur annuelle moyenne de l'indice A passe de 59,1 à 72,9 cents/livre, soit une remontée importante. En 2008-2009, la production américaine continue à baisser et cette fois-ci de façon spectaculaire (-33,3%)... et le cours mondial évolue lui aussi à la baisse, avec une valeur annuelle moyenne de l'indice A à 61,2 cents/livre. Une baisse, il est vrai, due à la crise mondiale, qui entraîne une baisse de la consommation et donc une baisse de la



Tissage traditionnel

demande, notamment de la part de la Chine (CCIC, Note de conjoncture du 4 janvier 2010).

Cette question des subventions américaines continue à faire couler beaucoup d'encre. Certains observateurs en condamnent la pratique sans réserve et la rendent responsable de la baisse du cours mondial du coton, partant des difficultés que cette baisse a entraînées pour l'économie cotonnière africaine. Parmi ceux-ci, Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie 2001, qui la dénonce sans ménagement au tout début de l'année 2010, lors d'une conférence tenue à Tunis, et dresse un bilan qui est sans ambiguïté : « Ces subventions tirent vers le bas le prix du coton sur le marché international. [...] L'exemple du coton illustre bien les iniquités des échanges commerciaux dans le monde. Je rappelle que le Brésil a obtenu la condamnation des États-Unis pour des pratiques déloyales, mais ces mauvaises pratiques continuent de plus belle » ; et d'ajouter à propos des négociations commerciales menées sous l'égide de l'OMC dans le cadre du Cycle de Doha : « Initialement, ces négociations devaient contribuer au développement

et corriger les inégalités dans les échanges mondiaux. Force est de reconnaître aujourd'hui qu'elles ont été totalement dévoyées. L'Afrique n'a rien à en espérer » (Seidik Abba, « Les États-Unis accusés de pénaliser le coton africain », Panapress, 12 janvier).

D'autres observateurs ont de cette question des subventions américaines et de leurs conséquences une analyse plus nuancée. Tel est le cas de Michel Fok, chercheur au CIRAD. Dans un article écrit, il est vrai, en 2006, donc avant la baisse spectaculaire de la production américaine, ce chercheur propose une approche qui ne se limite pas aux seuls effets du jeu de l'offre et de la demande. Il ne croit pas dans l'effet positif de la suppression des subventions. Concernant la croisade que les PAZT mènent depuis 2003 auprès de l'OMC contre les subventions, il écrit : « L'effet de cette démarche est d'occulte la résolution de divers problèmes d'ordre interne, comme pour les fuir ». La baisse du prix mondial est, certes, responsable du déficit des filières cotonnières africaines. Ce n'est cependant pas la seule cause de la crise actuelle de ces filières. Dans les pays africains de la zone franc en particulier, « l'insuffisance de compétitivité, sous ses divers aspects, [...] accentue le déficit » : la production est peu intensive en intrants mais très intensive en main-d'œuvre (100-150 jours de travail par ha cultivé, contre 12 heures aux États-Unis), le rendement est faible (1 000 kg de coton-graine par ha, alors qu'en culture pluviale on peut obtenir jusqu'à 3 500 kg), l'égrenage n'est pas très économique, la mise à FOB coûte cher (transport, opérations portuaires...), la qualité du coton produit est mal valorisée.

Une « faible performance des activités tout au long de la filière cotonnière » qui serait en particulier imputable à « l'état de désordre institutionnel de la plupart des filières cotonnières des pays concernés ». En conclusion, Michel Fok ne croit donc pas qu'une libéralisation totale jouerait en faveur des filières cotonnières africaines : « La libéralisation n'est profitable qu'à ceux qui sont bien dotés en facteurs de production et en institutions » (Fok, 2006a : 315-322).

Ce qui ressort en définitive de diagnostics aussi divergents, c'est que cette question de l'impact des subventions américaines sur les filières cotonnières africaines est d'une extrême complexité. La raison d'être de ces subventions est de maintenir la production américaine de coton à un niveau élevé, ce qui a

bien été le cas de 1990 à 2007, grâce à des Farm Bills incitatives. Une production élevée d'un pays tel que les États-Unis, qui a été longtemps le second producteur de coton du monde, ne peut que doper l'offre, et ce d'autant plus qu'il est le premier exportateur. Si, sur le marché mondial, l'offre est supérieure à la demande, il y a de fortes chances pour que le prix soit tiré vers le bas, ce dont souffriront au premier chef les filières cotonnières africaines. Si, à l'inverse, malgré l'importance de l'apport au marché de la production américaine, la demande est supérieure à l'offre, le prix du coton est plutôt tiré vers le haut... sauf si les stocks disponibles permettent de compenser l'offre déficitaire. Et lorsque la demande de coton n'est pas satisfaite parce que l'offre est rendue insuffisante à la fois par l'absence de stocks et par la survenue d'aléas climatiques, le prix ne peut que se mettre à flamber, comme c'est le cas depuis septembre 2010... Il n'en est pas moins vrai qu'une amélioration de la productivité de la culture cotonnière en Afrique ne pourrait qu'en accroître la compétitivité et la rendre moins vulnérable lorsque le marché mondial lui est défavorable.

### En guise de conclusion...

La mondialisation est synonyme de libre jeu de la concurrence à l'échelle planétaire. Mais, comme le constate Érik Orsenna, si « officiellement, la concurrence est à l'économie ce que la démocratie est à la politique : la loi morale et le moteur du progrès », dans la réalité, les pays producteurs de coton sont loin d'être égaux dans l'exercice du jeu de l'offre et de la demande et, ceux qui le peuvent, ne se gênent pas pour «fuir les rigueurs et les volatilités du marché», à travers des «subventions ouvertes ou déguisées», des «manipulations monétaires ou douanières», des «batailles de normes», des «contrats préférentiels» (2006 : 273). Deux «géants» dominent aujourd'hui l'économie cotonnière mondiale : la Chine, qui est à la fois le premier producteur de coton, le premier consommateur et le premier importateur, et les États-Unis, qui sont (et de loin) le premier exportateur. La Chine «communiste» est en fait engagée dans un système économique de type «capitaliste», dans lequel les relations sociales de production sont dignes de ce qu'elles étaient dans les économies capitalistes européennes naissantes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un système qui permet à son industrie textile de demeurer aujourd'hui l'une des plus compétitives du monde. La Chine est, par ailleurs, de plus en plus ouvertement

accusée de sous-évaluer volontairement sa monnaie, le yuan, dans le but de faciliter l'exportation de sa production industrielle, dont au premier chef sa production textile, qui profiterait ainsi d'un avantage comparatif tout à fait indu. Quant aux États-Unis, ils ne semblent pas prêts à lâcher quoi que ce soit des subventions accordées à leurs producteurs de coton. Le reproche qui leur est, aujourd'hui, de surcroit fait, est de faire fonctionner abusivement la planche à billets, c'est-à-dire de fabriquer artificiellement des dollars. Cette façon de procéder à une «dévaluation compétitive» du dollar favorise, certes, les exportations de coton américaines, mais est susceptible de détériorer encore un peu plus le taux de change dollar-euro, partant, la valeur du franc CFA. Face à ces deux géants, les pays africains producteurs de coton ne pèsent pas bien lourd sur la balance du marché mondial. Parmi les réserves formulées par Michel Fok relatives à la compétitivité des filières cotonnières de la zone franc, se profile néanmoins un facteur handicapant de type structurel sur lequel il ne devrait toutefois pas être impossible d'agir localement : l'insuffisante productivité, qui s'exprime à travers des rendements de la production de coton-fibre stagneants, voire en régression, alors que pratiquement partout dans le monde les rendements sont en augmentation ; en 2008-2009, le rendement moyen de coton-fibre est, en effet, de 351 kg/ha dans les PAZF, pour un rendement moyen mondial de 769 kg, soit plus du double. Est, dans leur cas, tout particulièrement en cause le rendement au producteur. Les responsables des filières cotonnières des PAZF sont aujourd'hui conscients de cet impératif et, dans les projets d'appui qui font l'objet d'un soutien de la communauté européenne, à travers un programme initié en juillet 2004 et intitulé «Partenariat Union européenne - Afrique sur le coton», l'amélioration de la productivité est effectivement affichée comme une préoccupation prioritaire. Pour se donner encore plus de chances d'y parvenir, le Burkina Faso, premier producteur de coton d'Afrique, est allé jusqu'à adopter la semence de coton génétiquement modifiée, censée offrir une meilleure résistance du cotonnier aux ravageurs et donc en accroître le rendement. En juin 2008, un contrat de licence portant sur une variété de coton de type Bt (*Bacillus thuringiensis*), le Bollgard II, est signé avec la firme américaine Monsanto, qui connaît des expérimentations dans le pays depuis 2003.

Mais il n'est pas possible de clore le présent exposé sans évoquer également une alternative explorée depuis la fin de la décennie 1990 pour promouvoir en Afrique, et tout particulièrement dans les PAZE, la production de coton dit équitable, à l'initiative de deux ONG du Nord, la suisse Helvetas et la hollandaise Max Havelaar. L'obtention du label coton équitable implique, en un premier temps, que le coton soit produit à la fois i) selon les normes de l'agriculture biologique (ce qui veut dire sans engrains minéraux ni pesticides de synthèse), ii) de façon éthique (ce qui veut dire sans recours à des pratiques sociales discriminatoires), iii) à un prix payé au producteur qui soit un prix juste. Le produit obtenu est, ensuite, labellisé coton équitable selon les normes de l'organisme de certification FLO (Fairtrade Labelling Organization). Le coton équitable fait l'objet d'un égrenage à part et la fibre d'un traitement industriel dont le produit portera le label Max Havelaar, garant pour le consommateur final d'un produit naturel. 4 pays africains de la zone franc (le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal et le Cameroun) sont aujourd'hui engagés dans la production de coton équitable. La production de coton équitable est en fait une « activité de niche », dont le développement demeurera limité (la production est inférieure aujourd'hui à 10 000 tonnes), à cause notamment des contraintes imposées pour produire du coton biologique. Voici ce qu'en pense Erik Orsenna : « Si les belles initiatives du commerce équitable achètent à faible coût de la bonne conscience, l'économie ne perdra rien de sa violence. Mais, la recherche de l'équitable peut permettre de mieux connaître la réalité de la filière. Alors le but est atteint : une conscience commence à grandir. Relayée par les ONG, elle pèse sur les négociations interétatiques » (2006 : 272). Le moins que l'on puisse dire, 4 ans après ces propos, c'est que la « conscience » censée avoir été générée par la « recherche de l'équitable » au bénéfice d'une meilleure connaissance de « la réalité de la filière » cotonnière, en l'occurrence de ses difficultés, n'a pas encore vraiment pesé dans les négociations conduites à la table de l'OMC.

#### Publications

- *Tradition et changements dans la société guéré*. Paris, ORSTOM (coll. Mémoires, n° 52), 1969, 259 p.
- *La vie quotidienne dans un village guéré*. Abidjan, Inades (Institut africain pour le développement économique et social), 1975, 178 p.; 2<sup>e</sup> édition : 1980.

- *Le paysan et la culture du coton au Togo*. Approche sociologique. Paris, ORSTOM (Coll. Travaux et documents, n° 186), 1985, 106 p.
- *Sous-peuplement et développement dans le Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire. Cinq siècles d'histoire économique et sociale*. Paris, ORSTOM (Coll. Etudes et thèses), 1993, 490 p. Postface de Gérard Ancey, économiste.

#### Références bibliographiques

- Berti (Fabio), Hofs (Jean-Luc), Zagbar (Sery) et Lebailly (Philippe), 2006 : « Le coton dans le monde, place du coton africain et principaux enjeux », *Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement*, 10 (4), 271-280.
- CCIC (Comité consultatif international du coton, ICAC en anglais) : Le coton, ce mois-ci. Note de conjoncture mensuelle relative au marché mondial du coton, consultable (entre autres) sur le site de la CNUCED (Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement), unctad.org
- Cirad - Gret - MAE (France), 2002 : *Mémento de l'agronome*, Paris, Jouve, 1691 p.
- COS (Comité d'orientation et de suivi), 2010 : Mise à jour relative au Partenariat Union européenne - Afrique sur le coton, juin 2010, 79 p., sur site coton-acp.org
- Delattre (Robert), 1980 : *Parasites et maladies en culture cotonnière*, Paris, IRCT, 1980.
- Estur (Gérald), 2005 : « Situation du marché cotonnier mondial », *Coton et développement*, n° 16, 30-32.
- Fok (Michel), 2006a : « Crises cotonnières en Afrique et problématique du soutien », *Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement*, 10 (4), 311-323.
- Fok (Michel), Liang (Weili), Wang (Jian), Xu (Nai Yin), 2006b : « Production cotonnière familiale en Chine : Forces et faiblesses d'une intégration à l'économie de marché », *Cahiers Agricultures*, 15-1 (2006), 42-53.
- Gérard (Françoise), 2009 : « Monsanto à l'assaut du Burkina Faso. L'introduction du coton transgénique provoque la colère des paysans africains », *Le Monde diplomatique*, février 2009.
- Goreux (Louis), mai 2003 : *Préjudices causés par les subventions des pays industrialisés aux filières cotonnières de l'Afrique de l'Ouest et du Centre*, CMA/AOC (Conférence des ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre), 71 p.
- Orsenna (Erik), 2006 : *Voyage aux pays du coton. Petit précis de mondialisation*, Paris, Fayard, 292 p.

# Rubrique tranche de vie : Les balbutiements du CNRS

Par Gabriel Picard

C'est une chronique étonnante qui est parvenue à la rédaction ! On y croise dans un CNRS tout juste naissant autant de grands desseins, de nobles ambitions, de personnages étonnantes et de fortes personnalités que de moeurs étranges et de petites mesquineries... Les souvenirs de Gabriel Picard nous plongent dans une atmosphère peu imaginable aujourd'hui. Le récit de celui qui deviendra Directeur du Centre de recherches pluridisciplinaire d'Ivry (de 1972 à 1986), d'une précision méticuleuse, brosse aussi bien les grands moments que les petits secrets ; il restitue ainsi des tranches de vies oubliées, qui surgissent (ou, pour quelques-uns peut-être, ressurgissent), grâce à la mémoire particulièrement aiguisée de l'auteur. Le texte est présenté dans sa version quasi intégrale et on y retrouve beaucoup de noms, ceux des acteurs de premier plan comme ceux de plus modestes figurants. Ils ont tous été laissés afin que certains d'entre vous puissent à leur tour y accrocher quelques souvenirs...

La Sorbonne, le 21 novembre 1939. Je viens d'être choisi pour occuper le poste d'aide technique auprès du Doyen de la Faculté des sciences de Paris, chargé notamment de gérer les crédits et les postes alloués par le CNRS nouvellement créé. Je devrais ainsi recruter les candidats présentés par les professeurs, suivre leur rémunération, payer les vacataires, mettre en forme les commandes, veiller au paiement des factures et suivre les dossiers du CNRS. «J'aurais souhaité vous installer dans mon bureau, mais je crois que vous seriez trop fréquemment dérangé par mes visiteurs. Choisissez donc vous-même votre bureau», conclut le Doyen... Je quitte donc l'impressionnant cabinet aux murs revêtus de toile bordeaux, aux fenêtres encadrées de rideaux de velours rouge et meublé par le Mobilier national. Me voilà prêt à partir à la recherche d'un lieu de travail...

Je ne connaissais ni la topographie, ni le personnel de la Sorbonne. J'étais inscrit comme étudiant en 1<sup>re</sup> année de Fac des sciences et à la Fac des lettres, ne sachant pas précisément quelles études je devais faire. J'avais 17 ans et demi et j'étais fier d'avoir été appelé par le Secrétaire général de la Faculté des sciences, monsieur Anatole Pacault, pour occuper ce poste qui me mettait en rapport avec les plus éminents scientifiques de l'époque. Je ne savais pas quelles surprises m'attendaient... Tous les espaces affectés au secrétariat étaient occupés et seule une grande salle au sous-sol, envahie de dossiers, pouvait m'offrir un espace de travail à la condition que la comptabilité donne son accord et que je puisse écarter la montagne de papiers pour y placer mon écritoire.

Monsieur Barbier, chef du bureau par intérim et madame Girard, son adjointe, me donnèrent leur accord. Je m'installais donc près de mon camarade Robert, qui m'avait conseillé de poser ma candidature, puis je partais au 13, quai Anatole-France, siège du nouveau CNRS.

J'entrais dans un hôtel particulier du 19<sup>e</sup> siècle, situé sur les bords de la Seine, entre la Chambre des députés et l'Hôtel de Salm, par la grille menant aux anciennes écuries. Puis je pénétrais dans un petit hall sur la droite où se trouvait l'ascenseur - sans rencontrer âme qui vive. Je montais au deuxième étage, toutes les pièces étaient ouvertes. Des chaises, qui venaient d'être livrées, n'étaient pas encore déballées. Par chance, je tombais sur le Sous-directeur, monsieur Jarnati, qui m'indiqua le bureau de monsieur Turcat, avec lequel je serai en rapport constant. Le bureau se trouvait à droite d'un petit escalier. Monsieur Turcat, commis préposé aux affaires comptables, y siégeait. Petit, en costume noir équipé de manchettes de lustrine, aimable, il s'était installé dans une petite pièce donnant sur la cour, mais après avoir masqué la lumière naturelle venant de la fenêtre à l'aide d'une toile noire. Ainsi, éclairé par une belle lampe de bureau verte, il travaillait à constituer des bordereaux. Sur la table, des piles de documents couvraient le plateau, à l'exception d'un trou de 60 cm environ, dans lequel se trouvait l'encrier en bois et le téléphone sur pied.

Ce fut mon premier correspondant. Je fis ensuite la connaissance de monsieur Lafitte, son chef de bureau, réfugié derrière des dossiers dans un bureau

voisin. Au fil du temps, j'appris que le bureau était dirigé par monsieur Deranlot qui, comme il était d'usage à l'époque, venait signer le courrier important en fin de journée et laissait entre temps, sur un porte manteau situé près de la porte, son chapeau et sa canne. Je n'ai jamais vu monsieur Deranlot ; par contre, quelques mois après mon entrée, mesdemoiselles Lemaire s'installèrent dans un bureau proche de celui de monsieur Turcat pour établir des bordereaux de factures. Elles furent bientôt rejoints par monsieur Bachère, agent comptable.

### Des souris pour justifier les dépenses

L'homme le plus important était monsieur Lafitte. Il avait le pouvoir d'ouvrir des crédits, des postes et des vacations lorsqu'une demande arrivait au Directeur. Le CNRS, alors dirigé par monsieur Laugier, se consacrait à la recherche expérimentale. Le CNRSA (Centre national de la recherche scientifique appliquée) qui le complétait était placé sous les ordres de monsieur Longchambon. Vers 1941, M. Jacob succédera à monsieur Laugier.

Mes relations avec le CNRS étaient excellentes, en particulier avec monsieur Lafitte, et ma tâche à la Faculté s'en trouvait facilitée. J'engageais les aides techniques et assurais leur rémunération en décomptant la Sécurité sociale, l'impôt cédulaire, et en ajoutant éventuellement les allocations familiales. Je mettais en paiement des factures, des avances, et leur justification. Enfin, je suivais les comptes attentivement. Tout cela était facile et j'étais satisfait. Les professeurs venaient me voir pour obtenir des conseils. Rares étaient les directeurs de laboratoires qui tenaient une comptabilité de leurs dépenses sur les avances. Ils devaient justifier les 1000 francs et l'imagination avait libre cours. Le plus souvent, les fournitures de bureau, les timbres, figuraient sur les états comptables. En biologie, les souris, les rats, la nourriture des animaux, permettaient d'expliquer les petites dépenses. Les régisseurs désignés par les patrons pâissaient devant les états justificatifs. Certains professeurs ne parvenaient pas à faire une addition de 1000 francs (anciens...), par exemple.

Monsieur Maurice Caullery, membre de l'institut, directeur du laboratoire des êtres organisés, tentait de suivre la comptabilité. Il arrivait, déposait son grand parapluie, s'asseyait, puis péniblement durant

une heure remplissait l'état justificatif qui s'avérait finalement erroné. Il recommençait une nouvelle fois, faisant de nouvelles erreurs, puis abandonnait en me disant : « Je signe à quel endroit ? » « Vous justifiez vous-même ». D'autres patrons s'en remettaient directement à moi en signant « en blanc ». Et, pour se faire excuser, racontaient des petites histoires de laboratoires. Enfin, quelques uns tendaient fièrement l'état, tel monsieur Jacques Monod, futur prix Nobel, et régisseur du Laboratoire d'anatomie comparée de monsieur Prenant.

Lorsque je me rendais Quai Anatole-France, je découvais de nouveaux visages et une lente installation des bureaux. L'ancienne écurie avait fait place à un garage et un gardien s'était emparé de la loge. Des piles de papiers encombraient les couloirs et dans le bureau de monsieur Jamati, maintenant fermé, s'activait une secrétaire. Mon travail était compatible avec mes études car je terminais mon service à 17 heures comme le personnel du secrétariat. J'utilisais les notes de mes camarades et les cours dupliqués. Cependant, j'étais peu payé - 986 francs par mois et j'avais quelques difficultés à manger deux fois par jour. Aussi, je recherchais un travail supplémentaire et j'offrais mes services aux laboratoires. Monsieur Guichard me proposa bientôt la régie du Laboratoire d'analyses et mesures chimiques. Monsieur Aubert, Chef de travaux de monsieur Aimé Cotton, me confia la régie du Laboratoire de recherches physiques. Chaque fonction me rapportait cinq cents francs par trimestre. C'était bien, mais encore insuffisant pour m'habiller. Aussi, j'acceptais d'illustrer par des dessins au microscope le traité de biologie végétale de monsieur Combes...

### La Sorbonne se replie à Roscoff

En 1940, l'approche de la capitale par l'armée allemande incita le Doyen à décider le transfert de la faculté à Roscoff. Il me demanda avec une excuse politesse si je voulais bien aller à Roscoff et prévenir le Directeur de la station biologique, monsieur Perez, de l'arrivée du secrétariat et de ses archives. Je dois, ici, rendre hommage à monsieur le Doyen Charles Maurain, Professeur et Directeur de l'Institut de physique du globe, homme simple et timide, d'une délicatesse surprenante malgré sa notoriété, qui me fit confiance malgré mon jeune âge, dès mon entrée à son service. Madame Maurain, professeur d'astro-

nomie, était aussi une femme d'une grande qualité, toujours souriante et surprenante de modestie. Ainsi, elle m'avait confié que son plus grand plaisir consistait à faire sa lessive le dimanche. Aussi, lorsqu'elle exprima le désir de partir à Roscoff avec son mari, je me procurai un billet de chemin de fer pour lui permettre de voyager en première classe dans de bonnes conditions malgré la surcharge des trains - ceci grâce à mon père, Inspecteur principal à la SNCF. Moi-même, je partis le lendemain en wagon de marchandise avec mon ami Robert, emportant une bicyclette qui me fut fort utile.

Le voyage se passa convenablement et, dès mon arrivée au laboratoire de Roscoff, je fus reçu par monsieur Perez, stupéfait car il n'avait pas été prévenu de l'arrivée du Doyen et de sa suite. Il m'engagea à me reposer pour reprendre la conversation le lendemain et me fit conduire à ma chambre dans le bâtiment réservé aux étudiants en stage - appelé « la nursery ». Le lendemain, je tentai de rencontrer monsieur Perez, mais il était absent. Le jour suivant, vers onze heures, un cortège de voitures se présenta à la grille du labo. Le Doyen et monsieur Pacault descendirent de leurs voitures, accompagnés de quelques membres du personnel du secrétariat. Monsieur Perez, alerté, salua le Doyen, puis, se tournant vers moi, me présenta ses excuses. Il n'avait pas cru à mon histoire !

On s'installa le mieux possible. Le Doyen présenta madame Randon, Directrice de laboratoire au Collège de France, spécialiste de la nutrition et de l'alimentation, ainsi que son personnel, composé de charmantes jeunes filles !

Les allemands arrivèrent à Roscoff deux jours plus tard. Disciplinés, ils mangeaient au coup de sifflet dans leurs véhicules, puis quittaient, en rangs, le camp établi sur la place principale pour couvrir la ville. Avant leur arrivée, lors d'une sortie en bicyclette, j'avais repéré - à une dizaine de kilomètres de Roscoff - un dépôt d'essence anglais qui brûlait lentement. J'avais aussitôt extrait, pour les cacher dans un fossé voisin, 4 ou 5 containers de 25 litres encore intacts pour le cas où nous en aurions besoin. Le lendemain du passage à Roscoff des allemands, ayant appris que la voiture du Doyen ne disposait plus que de quelques litres de carburant, je demandais à monsieur Piedebout, le chauffeur, de m'accompagner au dépôt pour pendre les containeurs nécessaires au retour.

L'opération se passa bien jusqu'au chargement mais, au moment de partir, un véhicule allemand armé d'une mitrailleuse se présenta au bout de la route. Je demandai à monsieur Piedebout d'appuyer au maximum sur l'accélérateur de la 15 chevaux. Et une course s'engagea. Heureusement, un pont à péage enjambant une petite rivière se trouvait à l'entrée de Roscoff. Je demandai à la gardienne de fermer la barrière derrière notre véhicule et de ne pas l'ouvrir pour le passage de la voiture allemande qui nous suivait. Ce qui fut fait et nous regagnâmes la station biologique à grande vitesse. Une heure après notre retour, deux jeunes officiers allemands se présentèrent après avoir sauté le mur d'enceinte du labo. Nous étions dans « l'aquarium » et monsieur Perez, informé de l'intrusion, se présenta en blouse blanche, à l'entrée de la salle, silencieux, droit et imposant, comme la statue du commandeur. Les allemands expliquaient qu'ils cherchaient une voiture noire et ses occupants, monsieur Perez répondit : « vous êtes ici, sans autorisation, dans un labo de recherche. Ce n'est pas un garage. Je vous demande de sortir immédiatement ». Les allemands s'excusèrent et sortirent.

**Le chef de la comptabilité était en prison, car il jouait les fonds aux courses**

Le séjour à Roscoff, de trois semaines environ, se passa sans incident. Puis ce fut le retour à Paris. Quelques jours plus tard, nous étions au travail à la Sorbonne. Toutefois, nos archives et documents avaient disparu. Nous ne pouvions plus travailler convenablement. Je demandais à mon père de faire effectuer des recherches. Une semaine plus tard, les documents étaient repérés à Morlaix où ils avaient été bombardés. On récupéra, cependant, le principal de nos dossiers. Le voyage en Bretagne avait rapproché les collaborateurs et une certaine ambiance s'était établie entre eux. J'appris, ainsi, que le chef de la comptabilité était en prison pour avoir joué les fonds de la comptabilité aux courses ! C'était pour le moins surprenant.... Puis monsieur Lecert, un agent de la comptabilité, m'expliqua que sa femme et lui-même fournissaient les « Folies Bergères » en plumes teintées pour les costumes des danseuses depuis quelques années. Mais je n'étais pas au bout de mes surprises...

J'avais organisé mon travail et, chaque mois, outre le lot de factures concernant les appareils de labo

et des fournitures diverses, je payais une centaine d'aides techniques engagés dans les laboratoires et des vacataires. Pour les techniciens, je devais faire viser l'état des vacations par le bureau des cumuls de l'Education nationale. Je me rendais au début du mois au ministère. Selon l'un des agents de ce bureau, trois personnes se partageaient le travail, mais je n'en voyais qu'une seule, installée sur une grande table recouverte de dossiers verts semblables à ceux conservés le long des murs, empilés jusqu'au plafond. L'ensemble se complétait d'une échelle pour saisir les dossiers les plus élevés. Lorsque je demandais à voir les deux autres agents, la réponse était toujours la même : « ils font leur marché ».

De retour à la Faculté, je recevais la visite des professeurs ou de leurs collaborateurs les plus proches. Ainsi venaient messieurs Grassé, Borel, Aubert, Rougerie, Cartan, Monod, Caulery, Mauguin, Bergodère et Lichnérövicz, plus rarement messieurs Joliot, Esclangon, Toussaint, Guichard, Jacob, Job, Schaeffer et Villa, éminent spécialiste de la mécanique des fluides qui avait vérifié par le calcul les constatations des techniciens anglais sur les faiblesses de certains points de la cabine du « Comet », me parlait de ses concerts privés de violoncelle auxquels il me conviait. Les bureaux du secrétariat étaient calmes et seul le bruit de la machine à écrire de la secrétaire, m<sup>me</sup> Descamps et la voix forte de monsieur Pacault appelant Cholley, son appariteur, pour lui demander d'aller lui acheter un paquet de tabac, troublaient le silence. Au sous-sol, se trouvaient les vestiaires renfermant les robes et décos de quelques professeurs et du Doyen ainsi que la masse en argent de la Faculté, placée sous la garde de monsieur Baby.

### Même au sous-sol la hiérarchie était respectée

Une cuisine modeste occupait le fond du couloir. C'est là qu'un jour, par hasard, en sentant le gaz, je découvris un jeune collègue un tuyau à gaz dans la bouche. Je coupai le gaz, ouvris les fenêtres pour aérer les lieux, et commençais la respiration artificielle - en appelant, par ailleurs, les pompiers. Par chance, il était encore temps pour ramener l'intéressé à la vie. Le jeune homme avait eu un premier grand amour qui avait mal tourné. Je fus heureux de voir ses yeux s'ouvrir et le confiai à un jeune sergent-pompier arrivé rapidement sur les lieux. Même au sous-sol, la

hiérarchie semblait respectée. Se trouvaient sous les hautes fenêtres de la rue Saint-Jacques les cabinets marqués « WC de Monsieur le Doyen », « WC de Monsieur le Secrétaire général », « WC du personnel ».

De passage au bureau du personnel, j'assistais par hasard, quelque temps plus tard, à une scène peu commune. Mademoiselle C.V. du Laboratoire de physiologie générale devait, pour une raison que j'ignore, 2 francs 40 à la caisse. La responsable du bureau la convoqua donc et dix minutes s'étaient écoulées lorsque l'intéressée se présenta. Très grande et forte, quarante-cinq ans environ, elle semblait se souvenir de sa dette. Aussitôt, elle souleva sa jupe bleue plissée, montra une culotte rose sous laquelle elle plongea la main pour se saisir d'une bourse dans laquelle elle trouva la monnaie nécessaire - ceci sans la moindre gêne.

Monsieur Pacault, le Secrétaire général, paraissait très satisfait de mon travail et m'avait passé quelques dossiers de son « Assurance des enseignements supérieurs ». Du côté du CNRS, monsieur Laffite se montrait confiant et tout allait pour le mieux quand, brusquement les autorités allemandes décidèrent d'envoyer en Allemagne les jeunes français de classe 41 pour les utiliser dans les usines allemandes ou dans l'organisation TODT, chargée des travaux de construction de blockhaus sur les côtes françaises. Je fus convoqué à cet effet et refusais de partir. Commença alors une série de visites médicales, conduites par des médecins français ou allemands, pour vérifier une faiblesse cardiaque déclarée. Lors de chaque convocation, j'inhalaïs la fumée de deux paquets de cigarettes pour faire battre le cœur. J'obtenais, selon les constatations, la mention « cœur trop gros » ou « trop petit », incapable de subir un effort - résumée sous la forme « Observation pour le cœur ». Mais, très vite, ma maladie devint suspecte et de nouveaux examens, plus approfondis, furent décidés, jusqu'au jour où je fus convoqué devant un peloton allemand à la mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement. Le colonel m'avertit que je devais partir le jour même. Je déchirais le papier tendu et refusais. Il s'empêtra et déclara : « nous irons vous chercher » ! Je pris la décision de ne plus coucher chez mes parents et d'inscrire sur ma carte de travail « inapte au travail obligatoire » avec un cachet de la Kommandantur, reporté grâce à une pomme de terre coupée en deux.

Les contrôles se multipliaient à la sortie de la Sorbonne, mais grâce à une Carte d'entrée au zoo de Vincennes, barrée d'un large ruban tricolore, je donnai l'impression d'appartenir à la Préfecture de Police et, sans lire, les agents me disaient «vous êtes de la Maison, passez !». Sur les places, sur les boulevards, à l'entrée et à la sortie du métro, tous les jours je risquais l'arrestation immédiate. Aussi, de la position de réfractaire au Service du travail obligatoire, je devins résistant au «Front national universitaire».

Peu à peu, le Quai Anatole-France se remplissait et, à chaque déplacement, je découvrais de nouvelles têtes : Messieurs Plachenot et Bachère l'agent comptable et quelques autres. Les autorités allemandes avaient arrêté le recteur Roussy. Monsieur Maurain - mon Doyen - avait été nommé Recteur par intérim. Je pouvais donc, à ma grande satisfaction, écrire au nom du Doyen au Recteur, puis me répondre « Le Recteur de l'université de Paris, Chancelier des universités, au Doyen de la Faculté des sciences de Paris ». C'était commode.

En revanche, mes collègues abusaient de cette situation. Un jour, l'un d'eux me pria à part pour me dire : «Pourquoi vas-tu au cours et travailles-tu alors qu'il serait si facile d'obtenir ton diplôme de licence?» «Comment ?» «mais, ici, nous avons tous des diplômes. Si tu le veux, demain tu seras licencié. Tu peux même devenir Docteur !» Un autre m'expliqua que les mères venaient plaider pour leurs filles et que l'on délivrait de vrais diplômes signés par le Doyen et le secrétaire général. J'étais stupéfait et écoeuré. Je faisais des études pour apprendre et non pour tricher avec des diplômes attribués irrégulièrement !

### **Vous avez, mademoiselle, une jupe remplie d'antisèches**

Le temps passait et mon travail me semblait répétitif. Monsieur Pacault m'invita pour répondre au souhait de monsieur Piobetta, Directeur du baccalauréat, au jury spécial qui siégeait rue Vauquelin. Je demandai : «Quel est ce jury ?». La réponse fut rapide : «Vous verrez sur place». J'allai donc à l'office du baccalauréat où Monsieur Piobetta m'affecta aussitôt au jury spécial. «Que fait ce jury ?» «Il examine la notation des recommandés» ! Il s'agit de professeurs sympathiques qui ne donnent pas de mauvaises notes... Pendant une semaine je préparai des dossiers et,

pour récompense, on me communiqua le numéro à appeler pour connaître, avant l'heure, les résultats.

Je retournai à la faculté où le Doyen me demanda, à son tour de surveiller les épreuves du SCPN dans le grand amphithéâtre de la rue Cuvier. J'espérais que tout se passerait bien, mais, par malchance, au moment de l'ouverture de l'enveloppe des épreuves et devant deux cents personnes, un garçon du PCB me glissa à l'oreille qu'une des filles avait une jupe sous laquelle elle cachait de nombreuses antisèches ! Je devais intervenir. Expulser la fille entraînerait l'intervention de la police et de grandes sanctions pour l'intéressée. Ne rien faire, alors que les garçons du PCB connaissaient la situation, conduisait à une faute de ma part... Je demandais donc, par l'intermédiaire d'un garçon de salle, à la fille de venir me voir. Elle accepta. Je lui dis : «Vous avez, mademoiselle, une jupe remplie d'antisèches. Voulez-vous bien aller aux toilettes vous débarrasser de ces notes. Vous avez été signalée par les garçons de la salle. Allez et reprenez votre place pour composer honnêtement.» La fille me remercia et s'éloigna en courant.

Ce fut une épreuve : j'avais 20 ans et j'étais timide ! Je travaillais beaucoup mais mon salaire restait très modeste. Je demandais donc aux enseignants de rencontre s'ils avaient des dessins de thèse ou des travaux à me confier. Le Professeur Combes me donna son traité de biologie végétale à illustrer. Mais je fus plus heureux encore quand le garçon de laboratoire, monsieur Etienne Ayroles me dit que monsieur Jean Wyart, professeur de minéralogie et de cristallographie, souhaitait trouver un secrétaire pour le Service de documentation du CNRS qui venait de se créer et dont la direction lui était confiée. Je posais ma candidature. Monsieur Wyart me reçut très aimablement et accepta mon entrée à temps partiel, de 17 à 24 heures, au centre de documentation. Je pouvais cumuler les deux postes mais j'avais des difficultés à caser mes études dans cet emploi du temps très chargé. Je tentais toutefois l'aventure à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1942. Monsieur Jacob avait prévenu monsieur Wyart qui succédait à Monsieur Auger, parti aux Etats-Unis brusquement en laissant les meubles du service de documentation sur le trottoir de la rue Pierre Curie : «Il vous faut un administratif solide et compétent pour régulariser la situation comptable». monsieur Wyart me fit confiance et m'installa un matin au sein de l'équipe qui comptait une quinzaine

de personnes. Les vacataires n'étaient pas payés depuis 6 mois et ils protestaient auprès de la direction du CNRS. Madame Fallot, la comptable, avait remis sa démission. Je devais régulariser au galop. Ce qui fut fait ; quatre mois après, j'avais étudié le fonctionnement du service et payé personnels et fournisseurs. J'organisais les services administratifs et financiers, engageais un comptable pour encaisser les recettes de reproductions de documents sur microfilms, réinstallais le service de reproduction de documents et le service des abonnements. Monsieur Wyart se déclarait très heureux et la direction du CNRS satisfaite. Monsieur Lafitte, m'ayant nommé régisseur, m'ouvrirait - selon les besoins - des avances que je justifiais ensuite auprès de l'Agent comptable. Le Service de documentation avait pour mission de fournir aux chercheurs et laboratoires la documentation scientifique nécessaire au lancement et à la poursuite des recherches. Ainsi, il publiait chaque mois un bulletin « analytique » dans lequel figurait une courte analyse des articles parus dans des périodiques scientifiques et techniques du monde entier, classée dans une rubrique de la classification alors composée par le CNRS. Les articles pouvaient alors être reproduits à la demande sur microfilm ou sur papier.

### Sous le manteau, l'état des sciences

Les revues parvenaient par abonnements auprès du libraire spécialisé, mais des officiers français, de retour de l'étranger, ramenaient des revues anglo-saxonnes dissimulées dans des vêtements. D'autre part, un « Monsieur Chéreau » de Lyon nous faisait parvenir, sous le manteau, des revues qui nous permettaient de nous tenir informés de l'état des dernières recherches aux USA, au Canada, et en Angleterre. Quelquefois, c'était des rouleaux de microfilms, reproduits et analysés, puis finalement brûlés dans les poêles à sciure des bureaux. Le bulletin paraissait sans le numéro de censure allemand indispensable et sans l'obtention de bons de papier, obligatoires pour permettre à l'imprimeur d'effectuer le tirage. Courageusement, Monsieur Wyart prenait la responsabilité d'éditer le bulletin signalétique sans papier - c'est-à-dire sur des lots de papier obtenus discrètement - et avec un numéro de censure inventé. Les autorités scientifiques allemandes s'étonnaient de trouver ainsi des documents anglo-américains dans le bulletin et ne comprenaient pas pourquoi le numéro de censure ne figurait pas sur leurs registres, si elles venaient pour

poser des questions à moi-même ou à monsieur Wyart ! Par ailleurs, la Gestapo fouillait nos bureaux, la nuit, deux fois par semaine, lorsque nos poêles étaient - heureusement - nettoyés !

La bibliothèque et le service de reproduction des documents avaient déménagé pour s'installer au 41, Rue Gay-Lussac, à l'Institut d'orientation professionnelle. La bibliothécaire chargée de se procurer des documents puisait dans le lot des revues analysées figurant dans notre bibliothèque, mais les documents antérieurs à la publication du bulletin et les documents trop spécialisés devaient être empruntés dans les grandes bibliothèques de Paris. Des coursiers parcouraient celles-ci pour demander le prêt des documents recherchés.

C'est ainsi qu'un de nos coursiers fut arrêté à l'entrée de nos services 41, rue Gay-Lussac, par une équipe de fonctionnaires de la Gestapo, alors qu'il avait remplacé des livres de sa valise par des armes destinées à la résistance. Je fus prévenu par Monsieur Bobin, chef de service de la bibliographie, mais il nous était impossible d'intervenir, compte tenu de notre propre situation. Le pauvre garçon, qui s'appelait Noguès, fut arrêté et emmené vers une destination inconnue. L'affaire ainsi n'eut pas de suite. Cependant, j'étais embarrassé par une circulaire envoyée par le ministre nous invitant à mettre fin au travail du personnel juif car un nombre important de nos traducteurs extrateurs du bulletin portaient l'étoile jaune et la maigre rémunération qu'ils percevaient leur permettait de survivre. Je décidais de ne pas tenir compte de cette instruction. Les intéressés continuaient donc à venir prendre ou redéposer des revues dans nos bureaux et encaissaient leur paye en espèces chez notre comptable, ce qui était risqué.

### Le labo de chimie de monsieur Magat explosait chaque mois

Le Service de documentation poursuivait sagement son développement et son organisation. J'avais loué, pour y installer une salle de lecture et le personnel comptable, une boutique au 15, rue Pierre Curie et les scientifiques des laboratoires de la rue Pierre Curie, de passage, pouvaient déposer leurs demandes de microfilms et consulter le Bulletin signalétique s'ils le souhaitaient. Monsieur Frédéric Joliot venait me parler quelques instants avant d'al-

ler à son laboratoire. C'était aussi le cas de chercheurs de l'Institut de chimie ou des centres de biologie. Un peu plus loin, se tenaient le Laboratoire de chimie physique et l'Institut du radium. Un petit labo, occupé par monsieur Magat, chercheur en Chimie physique, volait en éclats chaque mois, se reconstruisait, et sautait de nouveau lors d'une nouvelle expérience. Aussi le son de «Police Secours» ne nous surprenait plus lorsque, aux alentours de 17 heures, monsieur Magat sortait, hirsute, de son labo.

Deux ou trois fois par semaine, les Allemands bloquaient les entrées et sorties de la Sorbonne, Place de la Sorbonne et rue Saint-Jacques pour contrôler les étudiants, la police se réservant le contrôle des entrées du rectorat et des locaux administratifs, rue Saint-Jacques. Quelques personnes étaient arrêtées et transportées par camion dans un lieu tenu secret. C'est ainsi que mon ami Léopold, un chimiste d'origine hongroise, d'une quarantaine d'années, fut, malgré mes conseils, embarqué un soir. Il me fit remettre, par une collègue, un petit paquet de riz et une plaquette de chocolat avant de monter dans le camion. Ce geste m'a profondément ému.

J'avais organisé mon activité de la manière suivante. Après avoir terminé mon travail à la Faculté, je me rendais au cours d'un professeur, puis, à dix-huit heures, je quittais la Sorbonne en sortant par la porte non contrôlée pour remonter la rue Saint-Jacques jusqu'à la rue Pierre-et-Marie-Curie. Au 18, dans un immeuble de 1901, le Service de la documentation du CNRS occupait la majeure partie d'un appartement loué par les Tables de constantes et données numériques. Je partageais mon bureau avec Madame Allard, rédactrice en chef des Tables de constantes, et de 18 à 24 heures je préparais les documents administratifs. Le courrier achevé, je portais le lendemain, les lettres à signer au labo de minéralogie à monsieur Wyart, vers 9 heures, avant de prendre mon service au secrétariat. Dans la matinée, je me rendais au 13, quai Anatole France pour traiter les affaires de la Faculté et celles du Service de documentation. J'avais abandonné la régie du Laboratoire de recherches physiques de monsieur Aimé Cotton et ceux du Laboratoire d'analyses et mesures chimiques de monsieur Guichard. Tous mes déplacements s'effectuaient à pied pour éviter la police ou les Allemands. Le laboratoire de Minéralogie était dirigé par monsieur le professeur Mauguin, homme modeste et

secret, dont la femme, aveugle, venait chaque jour contrôler l'entrée du labo en se postant à mi-étage, cramponnée à la rampe. Et, lorsqu'elle entendait la porte s'ouvrir, elle demandait très brutalement «Qui c'est ?». Selon la réponse, elle ajoutait : «bon» ou «sortez». Quant à monsieur Mauguin, il se promenait en blouse blanche - en partie déchirée et tachée - sans parler, en faisant tinter un trousseau de clés dans la poche droite de sa blouse. Sa vie était toute entière consacrée au travail du labo. Le dimanche il se rendait au marché pour acheter son pot-au-feu qu'il faisait cuire. Il le transportait ensuite dans un sac à provisions écaille, du pavillon de banlieue qu'il habitait au labo, et du labo à son pavillon. Lorsqu'il avait besoin d'un bâret, il demandait à Etienne Ayroles, son fidèle garçon de laboratoire, de le lui acheter. Et il oubliait de le lui rembourser. De même pour les lacets de ses chaussures ou le porte-monnaie. Pour les lacets, Etienne coupait deux morceaux de ficelle au labo et les trempait dans l'encre pour les faire sécher ensuite. Il évitait ainsi une dépense à son patron.

### Gagner la zone libre en empruntant une locomotive à vapeur

Monsieur Wyart était «Professeur sans chaire» et monsieur Jean Rose, futur Directeur du Palais de la Découverte, «Chef de travaux». Le jeune Olmer, futur Directeur de l'Ecole supérieure d'électricité et monsieur Laval, futur Professeur au Collège de France, complétaient l'équipe jusqu'à l'arrivée d'Hubert Curien à sa sortie de l'Ecole normale supérieure, deux années plus tard. Des collaborateurs techniques participaient aux travaux de recherche en préparant les appareils à rayons X, les fours et les minéraux. Monsieur Wyart, qui appréciait mon travail, me recevait avec gentillesse et amitié. Il approuvait mes initiatives et m'accordait une totale confiance. Il m'avait conseillé de monter sur une locomotive de la région sud-est et gagner la zone libre. Mais j'avais peu de chance de réussir une telle entreprise qui nécessitait la conduite d'une locomotive à vapeur... De plus, les Allemands surveillaient étroitement la circulation et contrôlaient les postes d'aiguillage. Je restais donc au CNRS. A la Faculté des sciences, monsieur le Professeur Villa me demanda un entretien exceptionnel. J'avais une considération particulière pour cet homme dont le fils venait de perdre la vie en coulant avec son bateau en Manche. Je m'enfermais donc avec monsieur Villa dans le bureau du chef comp-

table pour entendre mon interlocuteur : « Dans le secret je dois vous dire que les allemands sont fichus ». « Vous avez, monsieur le Professeur, eu connaissance d'une invention qui va changer le rapport des forces armées en présence ? » « Non, non, mais ils se font tous manger par les loups en Russie ». J'étais stupéfait qu'un homme de cette valeur me parle ainsi mais, respectueux de sa situation de père blessé, je ne répondais pas. L'administration centrale du CNRS se développait doucement. Un bureau d'information avait été créé et quelques collaborateurs engagés. De nouveaux laboratoires propres se constituaient. Notre service de documentation se structurait et augmentait sa production. Monsieur Pacault m'avait demandé une nouvelle fois de prendre en charge les « Assurances de l'enseignement supérieur ». J'avais accepté temporairement. En mai 1943, je demandais à monsieur Wyart de travailler exclusivement pour le Service de documentation. L'abandon de mon poste d'aide technique fit du bruit. Monsieur Pacault refusa tout d'abord, puis accepta ensuite sous condition : je quitterai la Faculté lorsque lui-même prendrait sa retraite ! Le Doyen Maurain avait laissé la place à monsieur Montel, professeur de mathématiques. Je n'avais pas la même considération pour le nouveau Doyen que celle que j'éprouvais pour monsieur Maurain. J'acceptais le délai, mais j'étais décidé à poursuivre ma carrière dans la documentation scientifique et, comme prévu, j'occupais en juillet mon nouveau poste. J'installais aussitôt un service de traduction, puis structurais le bureau bibliographique du service de reproduction. Je mettais également en place une comptabilité solide pour la facturation des travaux et des abonnements puis, avec le concours de monsieur Bastardie, chef du Laboratoire de photographie, je raccourcissais le délai d'exécution des microfilms.

### Place du Panthéon, une mitrailleuse sur la poitrine

Nos bureaux étaient toujours visités la nuit par les Allemands qui ne prenaient pas la peine de refermer les tiroirs et les portes après leur passage. Ce fut ainsi jusqu'à la Libération de Paris qui arrêta quelques jours nos activités. Des barricades étaient dressées en divers endroits, mais malgré des accrochages avec l'armée allemande, nous circulions à pied pour rejoindre nos bureaux. Par hasard, je rencontrais monsieur Wyart place du Panthéon, une

mitrailleuse sur la poitrine, alors qu'il se rendait rue Pierre Curie. Mais le quartier retrouva son calme rapidement et nous fêtâmes l'arrivée de la Division Leclerc en réunissant rue Gay-Lussac l'ensemble du personnel.

Nous avions, en effet, obtenu de l'Ecole normale supérieure le prêt des locaux de la future Bibliothèque de l'école et y avions installé la rédaction de notre Bulletin signalétique. D'autre part, notre Bibliothèque de périodiques se trouvait rue d'Ulm, grâce à l'obligeance de monsieur Etard, bibliothécaire en chef de l'ENS. Monsieur Teissier, spécialiste des vers de terre, remplaça monsieur Jacob à la tête du CNRS, ce qui ne facilita pas le développement de la documentation, qu'il jugeait inutile et coûteuse. Quelque temps après, l'arrivée de monsieur Frédéric Joliot-Curie à la tête de l'établissement renversa la situation et de nouveaux moyens furent attribués au Service de documentation - devenu Centre de documentation. Monsieur Joliot-Curie connaissait bien la question. Chaque jour, il déjeunait avec sa femme dans le laboratoire qu'elle dirigeait, 11, rue Pierre Curie. Au passage, il entrait dans la salle de lecture que j'avais aménagée dans la boutique louée au 18, me disait bonjour et quelques mots avant de se rendre au laboratoire. Souvent, monsieur Bouchez l'accompagnait et, lorsqu'il fut nommé Haut commissaire à l'énergie atomique, il me demanda d'organiser le Service de documentation de son nouvel établissement - en me confiant les premiers documents rapportés du Canada pour les traduire.

Homme clair et direct, monsieur Frédéric Joliot me demandait de m'asseoir à ses côtés, sur la grande table de consultation, pour me raconter ses souvenirs de régiment. Je lui proposais mon bureau, mais il le refusait préférant ne pas s'attarder. Il évitait, en toutes circonstances, de contrarier sa femme plus réservée et moins souriante, mais très courtoise en toutes occasions. J'avais demandé à madame Joliot de ne plus transcrire sur des papiers gras - et quelquefois sales - les références bibliographiques des documents qu'elle souhaitait. C'était le voeu du personnel. Je lui avais donc fourni des imprimés à cet effet et proposé de faire établir les commandes par l'ancienne secrétaire de sa mère, madame Razet. Ma demande fut acceptée avec le sourire et madame Joliot me fit établir à partir de ce jour les demandes telles que je l'avais suggéré. De son côté, monsieur

Joliot préférait ne pas faire figurer sur les lettres le nom de Curie, mais simplement Joliot. J'en avisais les services et la présentation du courrier fut modifiée en conséquence.

### Les revues scientifiques américaines débarquent en Jeep

Un matin, au retour du Quai Anatole France où j'étais allé porter mes papiers, je fus stupéfait de trouver la rue Pierre Curie encombrée de Jeeps et de camions de l'armée américaine ainsi que de caisses gardées militairement. La boutique du CNRS semblait envahie par une foule d'officiers et de généraux. Et je dus montrer mes papiers pour y pénétrer. Lorsque j'arrivais, Joliot vint à moi pour me dire : « J'ai oublié de vous prévenir ... on livre les premières revues américaines » ... Déjà les journalistes étaient à l'œuvre et photographiaient Joliot devant les caisses, entouré de nombreux généraux de l'armée américaine. L'un d'eux lui dit : « Vous fenez une bonne vedette dans les studios cinématographiques ». L'ambassadeur des Etats-Unis et un général en chef s'approchèrent alors de Joliot pour lui dire : « Monsieur le Professeur, un déjeuner vous attend à l'ambassade où vous trouverez nos généraux autour de la table. Nous vous laissons terminer les photos et nous partons » ; Joliot regarda l'assistance puis, crispé, murmura : « Mais c'est impossible... » « Mais pourquoi, Monsieur le Professeur ? ... » Un silence, puis Joliot reprit : « A midi, ma femme et moi nous déjeunons au laboratoire, nous apportons notre gamelle et ce matin nous avons apporté notre nourriture ! », « Mais, Monsieur... » « N'insistez pas ... je ne peux pas... »

De 1945 à 1946, nous eûmes la chance d'obtenir des moyens supplémentaires pour développer notre service de documentation. J'achetai l'hôtel particulier du 16, de la rue Pierre Curie à monsieur Essig pour y loger les services administratifs et financiers, le service de bibliographie du service de reproductions de documents, le labo de photographie dirigé par monsieur Bastardie, le service de traduction et l'inventaire général des traductions scientifiques faites en France, inventaire qui sera repris quelques années après par l'Unesco pour devenir le Centre européen des traductions de Delft.

Monsieur Dupouy, qui venait d'être nommé Directeur général du CNRS, s'installa immédiatement dans

l'appartement du 4<sup>e</sup> étage et gara sa voiture dans le petit bâtiment où deux véhicules pouvaient trouver place. Un matin, il constata que sa batterie était peu chargée et me demanda de lui trouver un chargeur. Je lui trouvais l'appareillage souhaité et le prévenais qu'un de nos agents pouvait le brancher à sa demande. Mais Monsieur Dupouy me répondit : « Je suis électricien, je n'ai pas besoin d'aide »... et il partit. Une demi-heure plus tard, une épaisse fumée sortait du garage. Aussitôt, prévenant, j'alertai monsieur Dupouy qui descendait de son appartement pour se rendre au garage. Il en revint dix minutes plus tard, mécontent, pour me dire : « Qui est allé au garage après moi ? » « Personne, je crois », puis il monta chez lui, furieux. A partir de ce jour, il changea d'attitude à mon égard, et il sembla plus distant, toujours installé sur la troisième marche de l'escalier pour me parler et ceci jusqu'au dernier jour de sa présence au CNRS. Lors du déménagement, Monsieur Dupouy voulut emmener le petit réfrigérateur de la cuisine. Je l'informai de son inscription à mon inventaire et de l'impossibilité de déplacer l'appareil. Il en fut très mécontent. Alors, il prit son fusil pour le lancer dans mes bras en me disant : « Vous me l'apporterez à Toulouse ». Je lui expliquais que je n'avais pas spécialement l'intention d'aller à Toulouse et il me répondit : « Vous verrez mon labo et déjeunerez avec moi ». La conversation s'arrêta là !

### Le CNRS prend de l'ampleur...

Au siège de la direction du CNRS, monsieur Dupouy avait accepté l'extension de l'immeuble du 13, quai Anatole France, jusqu'au 15 en faisant réaliser un bâtiment moderne dans un cuvelage débarrassé de son eau et ancré dans le lit d'un ancien affluent de la Seine. Ce qui fut fait, puis la Direction générale ayant affecté le nouveau bâtiment au Centre de documentation, je demandai à l'architecte de l'aménager selon mes plans. Je plaçais les services de la manière suivante : au sous-sol, réserves, bibliothèque ; au rez-de-chaussée, accueil, bureaux des bibliothécaires, salle de lecture, salle de conférences et de cinéma, vestiaires et bureaux ; au premier étage, bureaux de la rédaction du Bulletin signalétique ; au deuxième, bureaux des services administratifs et financiers, des services de traduction et de la bibliographie, au troisième, Institut d'histoire des textes ; au quatrième, Direction générale, cuisines, restaurant. Contrairement à l'habitude, je demandai que le restaurant et sa cuisine

se situent au 4<sup>e</sup> étage et non au sous-sol pour éviter les odeurs de cuisine dans les bureaux du personnel et aussi permettre à celui-ci de se délasser dans des locaux clairs. Ce plan fut accepté et mis en œuvre jusqu'au départ de la bibliothèque rue Boyer. L'immeuble fut achevé en 1960 et sa conception ainsi que son organisation furent, dans l'ensemble, une réussite. Seul, le chauffage, adapté à la topographie des lieux et l'eau chaude, refusée par mesure d'économie, manquaient. Monsieur Dupouy se déclarait fort satisfait du fonctionnement du Centre de documentation dont j'avais été nommé Secrétaire général. Il me disait, à chaque rencontre, sa joie de recevoir régulièrement la reproduction sur microfilm des documents qui l'intéressaient. Il se déclarait prêt à donner des moyens supplémentaires pour améliorer encore, si possible, le fonctionnement du service. Mais il restait, depuis l'affaire de sa batterie de voiture, très froid à mon égard. Le personnel du Centre de documentation et moi-même étions satisfaits de nos conditions de travail. Mais, quand j'appris que l'hôtel particulier de monsieur Essig, situé au 15 de la rue Pierre Curie pouvait être vendu par ses propriétaires je me précipitais pour être le premier candidat à l'acquisition. L'affaire passa entre les mains de monsieur Celle à l'Administration centrale du CNRS, puis devant notaire. L'acte de vente fut signé et monsieur Dupouy remercia monsieur Celle en lui accordant la Légion d'honneur. Monsieur Dupouy m'en informa

et je pris des dispositions pour adapter l'hôtel à nos besoins en construisant un quatrième étage et en réalisant, dans la cour, un petit bâtiment pour le laboratoire de photos de monsieur Bastardie.

J'eus la surprise, un matin, au retour du quai Anatole-France, de rencontrer monsieur Pacault rue Pierre Curie. Celui-ci traversa la rue dès qu'il me vit et, s'adressant à moi, il me dit : « Mon cher ami, je n'avais pas apprécié vos qualités à leur juste mesure. Vous avez magnifiquement réussi et vous avez encore un très grand avenir devant vous. Je suis maintenant Secrétaire général de l'Institut de chimie. Venez me voir à l'Institut de temps en temps, nous parlerons ». Puis : « Vous connaissez mademoiselle X, elle est belle. Qu'en pensez-vous ? » « Je la connais très peu, excusez-moi » « Venez un soir, je vous en prie ». J'étais médusé. L'ancien Secrétaire général de la Faculté des sciences me demandait de venir le voir de temps à autre ! Cette rencontre m'encouragea et me fit un réel plaisir. Monsieur Wyart, informé, me félicita et me donna carte blanche pour l'avenir du Centre de documentation. Nous étions en 1946 et j'avais beaucoup d'autres projets à réaliser. Le Quai Anatole-France s'était enrichi de nouveaux services techniques : le Service des brevets de monsieur Woltringer, le Service des publications, de monsieur Mazières, les services du Personnel dirigés, pour les chercheurs, par madame Lucienne Plin et, pour les ITA, par monsieur Charles Gabriel...

## Le kiosque

*La rubrique présente des ouvrages publiés par des membres de l'association ainsi que des informations sur les événements et expositions artistiques auxquelles ils participent. Elle pourra par la suite s'ouvrir aux actions d'associations dont ils sont les animateurs.*

Le site *My Little Paris* lance le « casting des grands-parents »



Un ton, un style, un graphisme inimitable (et néanmoins copié avec plus ou moins de bonheur...), c'est *My Little Paris*, le site qui déniche pour ses adeptes adresses secrètes, idées insolites, restos atypiques, livres à lire, créateurs qui montent, idées design... Deux ou trois bons plans par semaine, déclinés selon les éditions (Paris, Lyon, Marseille, web, wedding, lads et box), et livrés sur votre ordinateur « prêts à être dégustés avec votre café du matin ». Si les « *My Little* » sont donc indéniablement à découvrir, c'est une idée récente et originale qui a retenu l'attention de la rédaction : le casting des grands-parents... Le voilà ci-dessous, tel que Rayonnement l'a copié-collé sur [mylittleparis.com](http://mylittleparis.com) :

*Pourquoi ma vie sentimentale est un flop ? Pourquoi je rate toujours ma mayo ? Pourquoi le bonnet que j'ai tricoté ressemble à une chousette ? Vous n'en savez rien. Nous non plus. Mais eux, ils savent. Eux, ce sont les retraités et personnes âgées qui ont tout vu, tout vécu. On les veut ! *My Little Paris* organise un casting de retraités pour transmettre à notre génération tout ce que nous avons oublié, ou ne savons pas encore. Votre grand-père qui a fait le tour du monde, votre grande-tante qui a eu 6 amants et celle qui a élevé 7 enfants. Votre oncle qui sait exactement où placer son argent, votre papy et sa bibliothèque dans la tête, votre vieille voisine qui réussit toujours son fondant au chocolat : on les veut tous. Envoyez-nous leur domaine d'expertise avec une vidéo ou une photo d'eux, on s'occupe du reste...*

Rendez-vous donc en septembre pour le casting de grands-parents experts en tous genres.

Envoyez-nous une vidéo ou une photo avec leur domaine d'expertise à l'adresse : [casting@mylittleparis.com](mailto:casting@mylittleparis.com)



Les 22<sup>e</sup> Rencontres CNRS Jeunes « Sciences et Citoyens » se tiendront les 26, 27 et 28 octobre 2012 au palais des Congrès du Futuroscope de Poitiers. Ce grand rendez-vous de réflexion, d'échange et de partage du savoir permettra cette année encore à 450 jeunes européens de débattre avec une centaine de chercheurs de toutes les disciplines.

Le Centre national de la recherche scientifique permet ainsi aux jeunes et aux chercheurs de débattre et de dialoguer en toute liberté. Les chercheurs permettent aux jeunes, préoccupés par leur avenir et le devenir de la planète, d'approfondir leurs connaissances et leur réflexion sur des sujets ancrés dans les réalités sociales, économiques et culturelles des grands problèmes de notre temps. Le comité scientifique a choisi dix thèmes de discussion illustrant les liens entre science et société.

**Au programme 2012** - L'énergie nucléaire ou l'impossible débat - L'homme augmenté : demain les post-humains ? - La faim du monde - Que reste-t-il de la démocratie ? - Les nouvelles technologies au service du patrimoine construit - Le bonheur dans tous ses états - La science et le doute - Hasard et science - Peut-on parler de sciences « exactes » ? - Milieux marins : entre savoirs et savoirs ?

*« La Science se doit d'être présente au cœur du débat, et plus encore lorsque les jeunes, futurs citoyens et acteurs de demain, y sont concernés (...) Le dialogue entre la science et les citoyens est aujourd'hui indispensable pour aider ceux-ci à éclairer les choix de société ».*

**Philippe Garrigues, président du comité scientifique**

Renseignements et inscriptions  
CNRS - DIRCOM / Pôle actions jeunes et événements  
Rencontres CNRS Jeunes « Sciences et Citoyens »  
3, rue Michel-Ange - 75794 Paris Cedex 16

Martine ROCHE Tél. : 01 44 96 46 31  
Jean-Louis BUSCALET Tél. : 01 44 96 46 34  
[www.cnrs.fr/sciencesetcitoyens](http://www.cnrs.fr/sciencesetcitoyens)

## (Lu, vu entendu et...) retenu pour vous

Dans cette rubrique, les membres de la rédaction vous feront part de leurs « coups de cœur » en matière de livres, de films, de musique, d'artisanat, de vie quotidienne...

Bernadette Bensaude-Vincent, Dorothée Benoit-Browaeys, *Fabriquer la vie. Où va la biologie de synthèse ?* Paris, Seuil Science ouverte, 2011.



Dans une présentation claire et pédagogique, les auteurs nous offrent une belle leçon de philosophie des sciences. Elles nous introduisent à cette discipline à peine émergente, en la situant à la confluence de trois courants majeurs de la science et de la technologie contemporaines : biochimie, technologies de l'information et génomique.

Après une préhistoire difficile, marquée par l'interdit de « jouer à Dieu », (« une aura de matérialisme et d'athéisme a longtemps collé à la chimie »), la biologie de synthèse a commencé avec une approche mimétique : on a cherché à reproduire les formes du vivant, puis à concevoir un automate moléculaire. La cybérnétique a introduit l'idée que tout était code : une fois déchiffré l'alphabet de

la vie, il sera possible de le réécrire, voire de le changer. Arrive alors la génomique, qui combine l'expérimentation sur chaque séquence de nucléotides et le recours aux plus grands ordinateurs pour synthétiser l'ensemble des résultats : le séquençage de tous les êtres vivants connaît une expansion exponentielle.

On découvre que quelque 256 gènes suffisent au fonctionnement d'une cellule : on se prépare à produire de telles « cellules minimales » comme des châssis sur lequel le biologiste-ingénieur disposerait des fonctions à la demande des industriels. L'industrialisation consiste encore à fabriquer des micro-organismes reprogrammés pour fournir des carburants, des médicaments, pour dépolluer... Enfin, certains se proposent d'inventer des espèces nouvelles, voire des formes de vie « orthogonales », où le génome combinerait par exemple six nucléotides au lieu de quatre...

Cette évolution de la biologie dans la longue durée est analysée dans une perspective à la fois épistémologique et éthique. Nos auteurs soulignent un changement majeur. D'une science guidée par une réflexion théorique, on est passé à une logique d'ingénieur. Dans ce style de recherche, le travail est financé par des alliances public-privé, il vise l'application industrielle, qui se traduit par la marchandisation du vivant.

Quels sont les devenirs possibles de la biologie de synthèse ? La « biologie informationnelle » peut conduire à une impasse si elle repose sur une « économie de la promesse », où le marché se construit sur des croyances impossibles à satisfaire. Inventer des formes de vie nouvelles reste pour le moment une fiction : ce projet relève d'un narcissisme des ingénieurs du vivant. Plus immédiats sont les risques de conflit entre ces organismes synthétiques et les êtres vivant dans l'environnement naturel. Pour parvenir à une biologie industrielle soutenable sur le long terme, l'ouvrage préconise une approche systémique et intégrative. Plutôt que de produire des « briques de vivant » isolées et standardisées, il devient urgent d'étudier la complexité des interactions entre

# (Lu, vu entendu et...) retenu pour vous

échelles micro et macro de la vie. Chaque être vivant doit être étudié comme individu inscrit dans l'ensemble des vivants, comme membre de la « biogéie » de la planète. Et la régulation de cette discipline doit

se faire dans un dialogue démocratique entre les ingénieurs du vivant et la population concernée par les conséquences de leurs découvertes.

Victor Scardigli

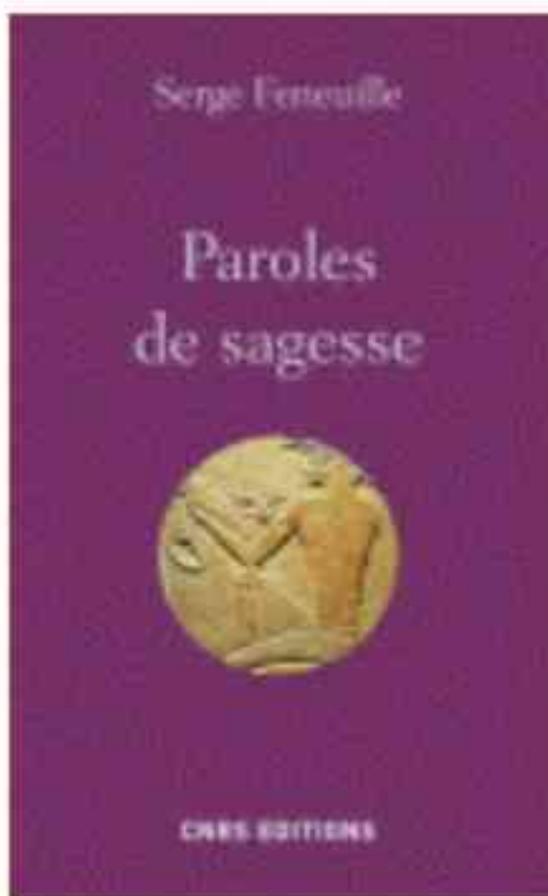
## Paroles de sagesse

Serge Feneuille, dont le texte « Plaisirs d'Egypte, des pyramides aux chants d'amour » est paru dans la présente édition du bulletin, vient de publier *Paroles de sagesse*, aux éditions du CNRS. Voici le résumé du livre, proposé par le site : [www.evene.fr](http://www.evene.fr)

Restituer dans notre langue d'aujourd'hui la poésie et la richesse de ces textes antiques, cerner au plus près les variations d'une littérature idéalement adaptée aux mouvements de l'âme, faire revivre cette Egypte antique qui, si loin de nous, reste pourtant si proche : telle est l'ambition de Serge Feneuille dans cet ouvrage exceptionnel. Après les textes inscrits dans la pyramide d'un pharaon (*Paroles d'éternité*), après les chants d'amour du Nouvel-Empire (*Paroles d'amour*), voici les enseignements que les sages égyptiens n'ont cessé de produire de la fin de l'Ancien Empire, il y a plus de quatre mille ans, jusqu'aux dernières années de l'époque ptolémaïque, juste avant le début de notre ère. Une littérature didactique destinée à servir de support à l'éducation de jeunes gens qui devaient apprendre à bien se comporter dans la société antique, par la copie de textes classiques connus de tous les lettrés. Ces textes, qui trouvent de forts échos dans la Bible, montrent comment s'est progressivement construit le socle moral des civilisations du Livre et leurs pratiques religieuses.

## Parmi les ouvrages de Chaunes

Lucifer libéré - Tatouage Amoureux - L'étrange Soeur de la nouvelle Espagne - Variations sur Don Pedro d'Alfaroubeira - Aux Portes du Tartare - La furie fran-



çaise (Chaunes et Sylvoisal) - Contre la démission des poètes - Manifeste (Chaunes et Sylvoisal) - Le paradis des filles - Galeries souterraines - Rachel - Les sublimes qualités (Chaunes et Sylvoisal).

Si vous ne les trouvez pas chez votre libraire préféré, ces ouvrages sont disponibles sur Amazon.



# La vie de l'Association

## CENTRE-EST

### Visite de la Maison du sel à Haraucourt le 10 mai 2012

Au cœur du territoire salin, à environ 25 km au sud-est de Nancy, cette structure récente présente au public une exposition permanente, pédagogique et richement illustrée, dédiée au sel : histoire, géologie, matière et applications économiques. Une trentaine d'adhérents ont eu le plaisir de s'y retrouver.

### Nous n'aborderons ici que les activités minières

Le sous-sol de la Lorraine est caractérisé par sa richesse minérale et en particulier par des gisements salifères qui conditionnèrent, de la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, une part importante de son activité économique (gisement salifère du Keuper, une subdivision du Trias à l'ère secondaire). Le bassin concerne les départements de la Moselle (Dieuze, Marsal) et surtout de la Meurthe-et-Moselle (Dombasle, Varangéville).

La découverte des couches de sel gemme en 1820, lors d'un forage à Rosières-aux-Salines, permettra l'ouverture de la mine de Varangéville en 1855 ainsi que l'installation de plusieurs salines à proximité de ce site géologique.



Exploitation minière du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours

La mine de Saint-Nicolas à Varangéville est la seule mine de sel gemme encore en exploitation en France. La teneur en NaCl est de l'ordre de 94 %. Le gisement de sel est présent à une profondeur comprise entre 70 et 200 m, sous la forme de couches planes et étendues dont l'épaisseur permet l'exploitation en galeries. L'extraction se fait selon la technique des « piliers abandonnés » : des galeries horizontales sont creusées suivant un maillage régulier de galeries perpendiculaires et parallèles à une galerie principale de convoyage du minerai. La galerie a une hauteur de 4,50 m et une largeur de 13 m. Il reste une épaisseur moyenne de 15,50 m au toit et des « piliers abandonnés » à base carrée de 29 m de section, pour assurer un soutènement et une stabilité de la structure tant en surface qu'au fond de la mine. Cette pratique offre un maximum de sécurité et réduit les coûts d'exploitation, la faible productivité étant compensée par l'importance du gisement pratiquement inépuisable !!!



Échantillon de cristallisation de NaCl (chlorure de sodium)

L'extraction du sel, entièrement mécanisée, comprend très brièvement les étapes suivantes : le lavage, la foration de trous pour les explosifs, le tir, le boulonnage du toit de galerie, le convoyage, le criblage et le stockage (galeries d'environ 12 m de hauteur). La production annuelle de la mine de Varangéville est de 300 000 à 450 000 tonnes pour un seul poste d'abattage.

Malheureusement il ne faut pas occulter les problèmes d'environnement liés à l'exploitation souterraine du



Vue rapprochée d'un bassin d'effondrement depuis l'Observatoire ornithologique d'Haraucourt.

gisement et aux conséquences de la production, du stockage et du rejet des résidus de fonctionnement des salines et des soudières. L'exploitation par sondages (injection d'eau douce à la base du gisement et pompage de la saumure résultant de la dissolution) du sel gemme, sur le plateau de Haraucourt, engendre la formation de cavités de dissolution. Ces cavités tendent à se rejoindre et dans certains cas leur toit s'effondre sous le poids des couches marno-argileuses sus-jacentes. Il se forme ainsi des cratères d'effondrement généralement prévisibles et limités aux périmètres des concessions industrielles.

A proximité de la Maison du sel, on peut admirer, à l'Observatoire ornithologique, le panorama grandiose des effondrements salins, avec de vastes étendues d'eau bordées par des falaises de plus de



Vue aérienne des bassins d'effondrement sur le plateau d'Haraucourt-Buissoncourt.

20 m qui sont devenues des lieux de vie pour de nombreuses espèces d'oiseaux tels que les foulques, les cormorans, les fuligules et autres canards.

Les discussions amicales se sont prolongées lors du déjeuner convivial partagé à l'Auberge de la Mirabelle à Ferrières, berceau des magnifiques vergers de mirabelliers à quelques kilomètres de Saint-Nicolas-de-Port.

#### Pour info :

[http://www.lamaisondusel.fr/img/MDS11\\_FLYER.pdf](http://www.lamaisondusel.fr/img/MDS11_FLYER.pdf)  
<http://mirabelle.lorraine-cafe.fr/?post/2011/10/11/La-maison-du-sel-Haraucourt-Meurthe-et-Moselle>

#### Activités récentes

6-10 juin 2012 : Festival du film de chercheur à Nancy.

Participation de Bernard Maudinas, membre du jury de présélection et modérateur de la « Journée professionnelle ».

21 juin 2012 : Visites de la société ALSTOM et du Musée Gustave Courbet à Ornans (Doubs).

*Bernard Maudinas, Jacqueline Fröhling*  
Photos : Jacqueline Fröhling

#### CENTRE-ORLÉANS



#### Visite de la cave coopérative de Mareau-aux-prés (Loiret)

Une douzaine d'adhérents et sympathisants s'est retrouvée le mardi 5 juin à 10h30 à Mareau-aux-prés, pour une visite de caves et vignes de l'Orléanais, en compagnie de Pascal Bouyssous, professeur à l'UT d'Orléans, auteur d'une récente conférence « Vigne, Vin et Chimie » au Muséum d'Orléans.

Ce vignoble orléanais se concentre principalement sur 4 communes au sud-ouest d'Orléans : Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Mareau-aux-Prés, Cléry-Saint-André, Mézières-lez-Cléry. L'aire de culture s'étend sur 189 hectares. On y trouve cinq cépages : le pinot meunier et pinot noir, le cabernet, le chardonnay, le gamay et le sauvignon.

La visite de la cave, avec sa directrice, a été très pédagogique, montrant tous les équipements actuels (et non plus ceux qu'ont pu connaître autrefois nos collègues !). On y a découvert les étapes de la vinification, de la vendange au conditionnement commercial. Une promenade dans les vignes gérées par une association de passionnés, a permis une initiation aux cépages, au travail de la vigne, à l'histoire locale. On ne pouvait éviter, en plus de l'absorption d'une dose de sciences, la dégustation (avec modération !) des crus orléanais, et la matinée s'est terminée par un repas local au bistro sympa du village.

**Pour en savoir plus sur :**

- les vins de l'Orléanais :  
<http://www.coeur-de-france.com/vignoble-orleans.html>
- les Vignerons de la Grand'Maison :  
<http://www.vignerons-orleans.com/>

**Le Comité pour l'histoire du CNRS à Orléans à propos de Jean Zay**



Il semble désormais naturel que les Anciens du CNRS aient des intérêts mutuels avec les historiens du CNRS. Le 6 juin, à l'initiative de l'A3, deux membres du Comité pour l'histoire du CNRS (Denis Guthleben et Valérie Burgos) se sont déplacés à Orléans

pour rencontrer mesdames Catherine Martin-Zay et Hélène Mouchard-Zay. Le propos était de combler ce qui n'avait pas pu être réalisé en 2009, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire du CNRS : recueillir le témoignage des deux filles de Jean Zay, le ministre qui a fait exister le CNRS en 1939. Cette entrevue donnera lieu à un prochain article dans le Bulletin A3 concernant la contribution de Jean Zay à l'histoire du CNRS, ainsi que son activité de politique et d'humaniste.

Journaliste, avocat, député du Loiret à 27 ans, ministre de l'Education nationale du Front populaire à 32 ans, assassiné à 40 ans par la milice de Vichy, Jean Zay a exercé une activité multiple pour l'éducation, la culture, la science et la démocratie. Outre le CNRS, on lui doit le Comité supérieur des œuvres sociales (ancêtre du Crous), la modernisation des enseignements scolaires et universitaires, une politique du livre, l'Ena et le Festival de Cannes !

Un premier témoignage de la rencontre est visible sur : <http://comihistocnrs.hypotheses.org/868>

Pour en savoir plus sur le Comité pour l'histoire du CNRS : <http://www.cnrs.fr/ComiHistoCNRS/>

Pour en savoir plus sur Jean Zay :  
<http://www.orleans.fr/orleans/hier/histoire-locale/jean-zay-republicain-meconnu.html>

**Un projet de Conservatoire, outils et instruments de sciences**



L'A3 et le Comité pour l'histoire du CNRS se retrouvent aussi, ainsi que la Mission des ressources et compétences technologiques (MRCT) du CNRS, dans le projet de Conservatoire des instruments scientifiques. Ce projet présenté lors de la réunion des correspondants régionaux A3 le 19 janvier, a été exposé lors de l'AG du 31 mai. Entre temps, de nombreux contacts ont permis de révéler les initiatives existantes (notamment au CNAM) et l'intérêt de nombreux partenaires institutionnels ou régionaux, particulièrement à Orléans.

Invités au récent colloque Michel Crozon au Muséum d'Orléans, nous avons découvert la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine

scientifique et technique contemporain, confiée par le Ministère de la recherche au Musée des arts et métiers (projet Pastec). Le Muséum d'histoire naturelle d'Orléans, sous tutelle de la municipalité, est impliqué par le projet d'un centre culturel technologique dans le quartier de l'Argonne, et son directeur partage notre souhait de contribuer à la diffusion de la science à travers son patrimoine. Côté CNRS, la Présidence a exprimé pour le sujet un intérêt national qui pourrait être officiellement très prochainement. Gérard Lelièvre, directeur de la MRCT, qui a pour objectif d'identifier le patrimoine technique des laboratoires a lancé en particulier une démarche d'inventaire régional sur le campus de La Source, ce qui apparaît dans sa Base de données ouverte à la consultation publique.

Pour l'A3, la question est de se positionner compte tenu de ses capacités de conseil, grâce à son organisation nationale et à son positionnement local, mais surtout en y associant ses adhérents, qui possèdent la connaissance de l'existence des équipements ou techniques à sauvegarder, de leurs caractéristiques techniques, et des souvenirs historiques. La première étape semble en effet de participer à l'inventaire d'un « conservatoire virtuel » qui pourrait déboucher sur des opérations matérielles de rassemblement des instruments, pour une exposition ponctuelle voire permanente.

Pour en savoir plus sur la MRCT et sa Base de données <http://www.mrct.cnrs.fr/>  
Pour en savoir plus sur le projet Pastec :  
<http://www.patstec.fr/PSETT/>

Contact : Jean-Pierre Régnault, Paul Gille,  
[rayonnement@cnrs-orleans.fr](mailto:rayonnement@cnrs-orleans.fr)

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

Notre antenne régionale tient sa permanence hebdomadaire le lundi après-midi, de 14h 30 à 19 h ; le local est situé dans le Bâtiment « Accueil » à la Délégation régionale, 1919, Route de Mende, à Montpellier.

### Nos visites passées

30 Novembre 2011 : « Plantes et design : les paradis végétaux de Greenfeel ».

La Société est jeune ! Son fondateur, Jean-Christophe Breitler, est un ancien chercheur du CIRAD, spécialiste en biotechnologies et physiologie végétale. Depuis 2007, il cherche à valoriser les compétences acquises durant une quinzaine d'années dans le domaine de la culture végétale *in vitro* en réalisant une subtile fusion entre biotechnologie et design.

En effet, après avoir réalisé des recherches sur les améliorations variétales du riz, « un jour - dit-il - il a fait un rêve » : marier la recherche scientifique et la création artistique. Les plantes sont effectivement alimentaires, médicinales, ou ornementales ; mais, outre ces qualités, elles sont également perçues comme généreuses, vulnérables, apaisantes. Pourquoi ne pas en faire des objets d'art, un GreenArt comme le nomme J.-C. Breitler, les mettre en scène, tout simplement, mais dans un spectacle durable, débarrassé des contraintes du quotidien.

C'est là qu'est intervenu le savoir-faire acquis durant 15 ans. Par rapport aux techniques classiques déjà reconnues en culture *in vitro*, il a été nécessaire d'innover. La meilleure méthode a paru le contre-pied : Greenfeel a donc cherché à créer des milieux ubiquistes sur lesquels différentes espèces - aloès, palmiers, roses du désert, yuccas, amaranthes, droséras carnivores - allaient pouvoir se côtoyer et se développer en harmonie durant plusieurs mois, dans des conditions de culture éminemment variables, autres que celles si bien contrôlées du laboratoire. Il a fallu sélectionner les espèces : sur leur comportement *in vitro* - le gel utilisé est composé d'eau, de sels minéraux, de sucre... et de secret, sur leur esthétique phénotypique, mais aussi, puisqu'il s'agit d'art, sur leur capacité à stimuler l'imaginaire de qui les regarde. Le dévelop-



tement végétal qui devait être harmonieux devait aussi pouvoir perdurer jusqu'à 12 mois. Et, puisqu'à toute mise en scène, il faut un cadre, l'innovation s'est également portée, en collaboration avec les designers Christophe Tincellin et Alexis Tricoire, sur la création de contenants au style contemporain, capables de protéger le développement des végétaux - ni maladies, ni prédateurs - tout en les aérant, et en étant assez légers pour être changés de place selon la fantaisie de leurs propriétaires. Verre ou plexiglas ont été utilisés à cette fin : Les créations de tailles variées - récipients de poche, bouteilles personnalisables, cubes plus volumineux - sont belles à voir sur une banque d'accueil ou une table de salon, dans une chambre... (photos). Il paraît que « prendre le temps de regarder des plantes améliore notre état d'esprit aussi bien que notre santé ».

L'Entreprise que nous avons visitée (un rez-de-chaussée de 235 m<sup>2</sup>) est basée sur le Parc scientifique Agropolis, à Montferrier, tout près de Montpellier. Elle dispose d'une unité de culture in vitro, et de salles de culture hybrides (à conditions d'éclairage et de température partiellement contrôlées). Les produits sont assemblés sur place. L'équipe est actuellement constituée de 3 personnes. Aux côtés de Jean-Christophe Breitler, Président fondateur de Greenfeel, proche de la production et du programme de R&D, exerce Timothée Domenach, issu de l'IAE de Toulouse, gestionnaire comptable et administratif des projets et relations commerciales ; ainsi que Pauline Mayonove, de formation BTS en biotechnologie, puis assistante ingénieur dans 4 laboratoires publics, avant de partager maintenant son temps entre production et R&D. Actuellement on tente de « faire de l'arbre », dans de plus grands volumes : 30 x 25 cms : le mimosa, et peut-être l'olivier ; pas facile, paraît-il !.



On vous l'avait dit, la Société est encore jeune ! Souhaitons-lui longue vie !

Photos : Marc Lucas.

**Mercredi 29 Février 2012 : « La facture de clavecins » - Montpellier**

C'est dans de tous nouveaux locaux, spacieux, clairs et « historiques » - l'un des murs enchaîne un porche datant du XVIII<sup>e</sup> siècle (photo) -, que Martine Argellies a choisi de continuer d'exercer le métier de facteur de clavecins qu'elle pratique depuis 1981. C'est que, après nous être documentés par le passé, au cours de nos diverses visites, sur la manufacture du violon, la manufacture de pianos, puis la manufacture des orgues, nous souhaitions revenir à un instrument plus intimiste : le clavecin.



Tout comme déjà constaté ailleurs, le métier est extrêmement varié, allant du travail des matériaux - divers bois et fer -, à l'acoustique et à la décoration, le tout s'appuyant nécessairement sur un socle historique. Rares sont les femmes qui s'y adonnent.

Martine Argellies a choisi, quant à elle, de créer des instruments neufs à partir de plans des XVII<sup>e</sup>

et XVIII<sup>e</sup> siècles, ou bien de relevés sur instruments d'époque conservés dans des musées, prenant en compte les concepts issus de diverses écoles musicales du clavecin. Il lui a donc fallu sélectionner les bois, celui des caisses d'abord, plus ou moins dense, puis l'épicéa destiné aux tables d'harmonie, ces pièces en forme d'aile qui amplifient les résonances des instruments, renforcées et raidies par la disposition savante des barrages ; sans oublier enfin le poinçon des sautereaux - petites néglettes de bois qui montent sous l'impulsion donnée par le clavier, ce qui va « pincer » la corde, avant de retomber sous leur propre poids - ainsi que le buis de leurs languettes pivotantes. Il fallait ensuite retrouver le fer, pour les chevilles et les cordes, avec toutes ses impuretés d'époque, afin de se rapprocher au mieux des caractéristiques mécaniques et acoustiques d'alors.



Ces recherches ont amené Martine Argellies à mettre progressivement au point une gamme de clavecins appartenant aux trois grandes écoles historiques : italienne, flamande, puis française, chacune caractérisée par un type particulier de sonorité : on parle de rondeur, de sécheresse, de mordant, de clarté, de précision d'attaque... Tout ceci est manufaturé, dans le vrai sens du terme, sur commande, avec 1 ou 2 claviers dont l'harmonisation et les réglages se font en accord avec les goûts du destinataire, tout en tenant compte du répertoire très vaste des compositions pour l'instrument. Bien évidemment, le LA est transposable de 415 à 440 Hz, selon que l'interprète souhaite un diapason ancien ou « international ».

Artistiques enfin, outre l'harmonisation, sont les décos de la table d'harmonie ou du couvercle de l'instrument - avec peinte à la détrempe - , ainsi que le piétement plus ou moins chantourné de la caisse.

C'est tout ceci que Martine Argellies nous a expliquée par le détail, avec démonstrations sonores à l'appui, y inclus sur un modèle récemment créé de « clavicytherium », clavecin dressé verticalement (photo), bien utile en cas de place au sol réduite, au toucher plus léger que les instruments anciens de même type. Les instruments issus de l'atelier, épinette ou clavecin, sont tout à fait reconnus dans le monde musical, amateur comme professionnel (Opéras, Conservatoires...).

Nous avons donc passé une après-midi à la fois extrêmement instructive et... mélodieuse.

Et si jamais vous vouliez changer, en musique, une corde à votre clavecin, regardez donc M. Argellies vous indiquer comment le faire sur le site : [http://baroquenmd.viabloga.com/mon\\_instrument.shtml](http://baroquenmd.viabloga.com/mon_instrument.shtml)

*Photos : Gérard Mennessier  
Françoise Plénat*

#### **Nos visites récentes :**

- 30 Mars 2012 : « Le métier de tailleur de pierre » - Le Pouget (34) ;
- 27 Avril 2012 : « Météo-France » - Aéroport de Montpellier-Méditerranée ;
- 15 Mai 2012 : La cave coopérative de Pomérols. CR à paraître.



# Voyages

## Voyage inter-génération en Sicile (24-31 octobre 2011)

*Intergénérationnel ! Ce matin un peu savant cache une grande satisfaction de grands-parents, en l'absence des parents, pour partager la découverte des beautés de la Sicile. Dorions la parole et le crayon aux plus jeunes voyageurs (11-12 ans) dont la fraîcheur s'exprime dans des souvenirs touristiques ou gastronomiques !*

**Carole :** j'ai beaucoup aimé ce voyage, j'ai été impressionnée par la beauté de tous les monuments que nous avons pu voir. Ce qui m'a le plus plu est la journée de la Vallée des temples. De plus, le guide Lorenzo était vraiment génial et très pédagogique. Il a bien remarqué le fait qu'il y avait des enfants dans le groupe et a adapté ses explications. Je pense que les autres enfants ont aussi apprécié cette visite et comme moi, qu'ils ont compris. En revanche, la plupart des autres guides y ont moins fait attention et je n'ai pas pu autant en profiter. J'ai aussi beaucoup aimé la montée sur l'Etna et adoré la descente dans un des cratères. Mais j'ai remarqué qu'il y avait un téléphérique et j'ai été déçue de ne pas avoir pu monter plus haut sur le volcan. Au niveau des temps libres, j'ai trouvé qu'ils n'étaient pas tous très bien répartis et parfois, je n'ai pas eu assez de temps pour faire des achats. D'autre part, j'aurai aimé visiter ou du moins entrer dans le théâtre Massimo à Palerme parce que le guide nous avait dit que c'était un des plus grands théâtres d'Europe. J'ai également aimé l'ambiance du car où l'on pouvait « s'amuser » ! J'ai trouvé très intéressant que le

voyage soit inter-générationnel car ça change de partir sans ses parents et en plus c'était super parce qu'il y avait d'autres enfants de mon âge.

**Alizée :** Le voyage en Sicile est très divertissant et instructif pour tous les enfants et les grands parents. La gastronomie est délicieuse et les hôtels très confortables. L'ambiance entre les groupes d'enfants était au rendez-vous, nous nous sommes beaucoup amusés dans le car. On y découvre des cathédrales et des temples qu'un des guides a su rendre vivants et décrire avec talent. Du bout de son parapluie sur le sable, on imaginait des ennemis menaçant la cité. Nous avons pu ramener de l'Etna des morceaux de lave. Les autres pierres de multiples couleurs auraient bien fait notre affaire. Nous sommes rentrés avec beaucoup de bons souvenirs. Nous aimions nous retrouver à nouveau.

**Margot :** j'ai beaucoup aimé le voyage en Sicile car il a fait beau, les monuments étaient magnifiques et il y avait une super ambiance. Le voyage a débuté par deux vols d'avion partant de Paris et allant à Palerme. Nous avons vu beaucoup de cathédrales, bien que mon cousin Simon râlait lorsqu'il en visitait une. Les temples étaient magnifiques et j'ai beaucoup apprécié la visite à Agrigente comme Carole et les autres enfants. Nous avions un guide Lorenzo qui expliquait très bien et qui animait la visite. De plus il faisait très beau ce jour là et nous avons découvert une sorte de cactus rempli de fruits rouges vifs: les figues de Barbarie. La villa romaine que nous avons visitée le lendemain était splendide. Nous pouvions admirer des mosaïques dans chaque pièce de la maison. Le soir, la visite à Catane était plus triste, la ville noire et blanche n'était pas beaucoup intéressante. Le théâtre grec de Syracuse était très beau mais c'était un peu lassant de devoir toujours écouter l'histoire du monument. La visite la plus impressionnante reste celle de l'Etna, un volcan qui reste en activité. J'ai remarqué qu'il y avait beaucoup de coccinelles et j'ai adoré descendre dans un des cratères du volcan. Bref, le voyage était super car c'était, comme le dit Carole, très agréable de voyager avec ses grands-parents ou grands-tantes. Il y avait une bonne ambiance parmi les enfants ou les grands parents et malgré le mauvais temps (parfois), les longues heures de car, les visites incessantes des cathédrales et les menus toujours composés de pâtes aux sauces diverses et variées, je me suis beaucoup amusée à ce voyage.



## Voyage sur le Danube (22-31 mai 2012)

Pour évoquer leur voyage sur le Danube, nos chroniqueurs ont choisi l'anaphore, une figure de style à la mode, popularisée par le célèbre « Je me souviens » de Georges Perec - rendant ainsi hommage à cet illustre ancien du CNRS, documentaliste de 1961 à 1978 au Labo de neurophysiologie de l'hôpital Henri-Rousselle. Voici donc dans un ordre improbable le souvenir collectif, mais pas toujours unanime, des voyageurs d'Europe Centrale.

### Mercredi 23, Paris-Prague

*Je me souviens que le départ de Roissy pour Prague fut particulièrement matinal.  
Je me souviens que la mythologie de Prague est faite de portes mais surtout de défenestrations.  
Je me souviens du portier de Kafka qui sévit encore dans toutes nos ambassades.  
Je me souviens que la Montagne n'est pas Blanche, que le Danube n'est pas bleu et que la Mer n'est pas Noire.  
Je me souviens du Château.  
Je me souviens d'une reverdeuse de tricots pragoise.*

### Jeudi 24, Prague

*Je me souviens de Prague la séductrice, de cette envie de flâner sur la Place Jan Hus ou sur le Pont Charles en souvenir de Venceslas ou Charles IV qui fit de Prague en 1355 le cœur et la capitale du St-Empire Romain Germanique, de son Eglise St-Guy-Venceslas, véritable vaisseau de pierre et de dentelle dominant le palais royal et la ville.  
Je me souviens de la bataille de Crécy où périt Jean de Bohême.  
Je me souviens parfois de Jean de Luxembourg, mais surtout de la belle Ermesinde.*

*Je me souviens de la Place à Prague où s'est immolé Jan Palach en août 1968.  
Je me souviens de l'avenue de Paris à Prague, vitrine des grands noms de la mode internationale.  
Je me souviens que dans la Cathédrale St-Guy, 7 personnes ont les clés des 7 serrures de la porte qui mène à la salle des joyaux de la Couronne de Bohême.  
Je me souviens que sur le Pont Charles, le panneau de bronze de Jean Népomucène présente des zones bien astiquées à force d'avoir été touchées.  
Je me souviens que la ruelle d'or du château de Prague a été habitée peut-être par des alchimistes, et que Franz Kafka y a écrit « Un médecin de campagne ».*

### Vendredi 25, Prague-Linz, embarquement

*Je me souviens que la langue tchèque a fourni trois mots au français : robot, pistolet, et je ne me souviens pas du troisième.  
Je me souviens que le capitaine était également incohérent dans toutes les langues connues.  
Je me souviens des groupes de La Quernée et de St-Gratien embarqués avec nous.  
Je me souviens que le Danube est (très) beau mais pas du tout bleu.*

### Samedi 26, Linz, Melk

*Je me souviens du marché aux puces de Linz.  
Je me souviens de l'ancienne cathédrale (ou église des jésuites) de Linz, où j'ai entendu l'orgue qu'Anton Bruckner a tenu pendant douze ans.  
Je me souviens de l'Abbaye bénédictine de Melk se dressant sur un promontoire tel un bateau long de 300 m et dont la proue est une terrasse panoramique.*

### Dimanche 27, Melk, Durnstein, Vienne

*Je me souviens que le soleil a particulièrement mis en valeur l'intérieur de l'abbaye bénédictine de Melk dont la splendeur élégante et dorée nous a émerveillés. Les magnifiques chants de l'office de la Pentecôte en étaient le parfait complément.  
Je me souviens de la très grande bibliothèque de Melk, dont les livres sont toujours consultés.  
Je me souviens de la vallée de la Wachau, avec ses châteaux forts, ses clochers et ses vignobles.  
Je me souviens du jeune équipage slovaque déguisé en pirates.*

### Lundi 28, Vienne

*Je me souviens des graffitis de Vienne.  
Je me souviens du petit concert à Vienne terminé par la marche de Radetski (comme au nouvel an).  
Je n'arrive pas à me souvenir de la différence entre le baroque et le rococo.  
Je me souviens que Schönbrunn signifie belle source.  
Je me souviens d'un dromadaire baroqué dans le salon de thé d'une abbaye de la Basse-Autriche.  
Je me souviens d'un ange d'argent massif qui ne parvenait pas à s'envoler.  
Je me souviens que l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche a eu seize enfants, dont Marie-Antoinette (femme de Louis XVI) et beaucoup de petits-enfants et arrière-petits-enfants, dont Marie-Louise (épouse de Napoléon).  
Je me souviens du film Le troisième homme, d'Orson Welles et des souterrains de Vienne.*

### **Mardi 29, Vienne, Bratislava, Budapest**

*Je me « souviens » de Napoléon, omniprésent sur nos routes, de Durnstein à Bratislava et dans notre Histoire d'Europe !*

*Je ne me souvenais pas que Bratislava s'appelait Presbourg, comme le traité qui suivit Austerlitz.*

*Je me souviens que la basilique d'Esztergom est aussi grande que St Pierre de Rome.*

*Je me souviendrais toujours avec émerveillement de l'ambiance le soir sur le Danube dans Budapest avec ses ponts magnifiquement éclairés. Le Parlement, la basilique St-Etienne surgissaient, auréolés de lumière, dans la nuit.*

### **Mercredi 30, Budapest**

*Je me souviens que le vin de Buda ne vaut pas du tout celui de Pest.*

*Je me souviens de l'Europe centrale de l'architecture théâtrale et des cryptes sépulcrales pleines de capucins. Je me souviens des bons mélanges entre le parvis de Saint Stéphane et la colonne de la peste.*

*Je me souviens de la déception et de l'ennui qui ont accompagné la dégustation des vins hongrois. Il aurait mieux valu que le vin servi dans la taverne à Budapest ait eu le temps de vieillir un peu.*

### **Jeudi 31, Budapest-Amsterdam-Paris**

*Je me souviens qu'il aurait mieux valu que le vol de retour n'ait pas inventé de passer par Amsterdam, nous faisant passer toute la dernière journée dans des aéroports et des avions.*

*Je me souviens d'avoir quitté le Danube à 9h et d'avoir touché le sol de Roissy à 19h.*

*Je me souviens qu'il se remit à pleuvoir dès notre retour à Paris.*

### **Hors du temps**

*Je me souviens que les croisières fluviales ne ressemblent pas à celles sur la Haute Mer.*

*Je me souviens que Georges Perec a écrit « La disparition » sans utiliser la lettre e, sauf pour l'auteur.*

*Je me souviens de nos Amis rayonnants et toujours prêts autour d'une bonne table à refaire le monde, expliquer l'Univers et développer des théories audacieuses !*

*Je me souviens que le voyage a tenu ses promesses, que le soleil a accompagné la navigation et les visites de sites splendides. Je ne sais que dire de la beauté de Prague, de Vienne et de Schönbrunn, de Bratislava, de Budapest la Perle du Danube ! Tout cela a été maintes fois célébré et*



*Le Danube et le Parlement de Budapest.*

*a fait le bonheur d'un groupe enjoué et amical qui a su profiter au mieux de ces moments privilégiés.*

*Je me souviens d'un fleuve majestueux. Sous un ciel doux et ensoleillé il ondulait entre des rives verdoyantes. Seuls des oiseaux s'ébattaient troublaient le calme des berges. Des forêts surgissaient une église, un château, parfois modestes, mais toujours empreints de beauté. Je me souviens... et je voudrais revivre ces instants de bonheur.*

*Bref, je me souviendrais de l'Esméralda, glissant sur le Danube gris-bleu, plutôt gris, dans cette Europe centrale au cœur de nos vies.*

*Je me souviens des bibliothèques somptueuses aux livres toujours inaccessibles.*

*Je me souviens d'un paradis baroque et de plusieurs enfers rococo.*

*Je me souviens des quartiers sensibles des villes interdites, des ghettos sans issue et des églises fortifiées.*

*Je me souviens qu'on n'apprend rien tant qu'on a pas tout oublié.*

*Je me souviens que le voyage est un passage vers ce qu'on croyait savoir.*

*Je me souviens qu'il n'y a pas d'ailleurs sauf celui qu'on s'est inventé.*

*Je me souviens d'avoir oublié ce que nous faisions dans ces pays-là.*

*C. Blandin, Chaunes, S. Dupont, P. Gille,  
G. Levasseur, C. de Montcuit*

## Encore quelques mots à vous dire...

par Janine Saturnin

*Le Bulletin Rayonnement du CNRS reçoit de temps à autres le texte des discours prononcés lors de départs à la retraite. Ces discours font souvent référence à des membres du CNRS, à des implantations ou à des structures que nombre d'entre vous ont connu. Nous avons choisi de vous présenter certains de ces textes, lorsqu'ils sont susceptibles de trouver un écho parmi vous. Voici donc un extrait des propos de Janine Saturnin, prononcés lors de son départ fin 2011.*

(...) « En 10383 jours de ma vie au CNRS, j'ai pu accumuler quelques anecdotes savoureuses (...). Après avoir passé ma jeunesse durant le siècle, que dis-je, le millénaire dernier, au milieu des maraîchers, à Bobigny (qui n'était pas encore le 9-3) avec un père lorrain, artisan tailleur sur cristaux dans le Marais, une mère au foyer et 3 frères et sœurs. Je suis entrée au CNRS avec mon CAP d'aide-comptable le 4 septembre 1964... au Bureau des ressources affectées. À l'époque, il y en avait...

Souvenez-vous : en 1964, le CNRS fêtait ses 25 ans, et comprenait 1200 personnes dont 650 chercheurs. J'étais, comme le CNRS, jeune avec tout l'avenir à construire devant moi ! Le service était hébergé dans le laboratoire de l'Institut de recherche et d'histoire des textes. Nous étions 4 dans un bureau, avec un seul poste téléphonique, le... 007 ! Ce fut le temps de mes premiers contacts avec des chercheurs. Une majorité de femmes y travaillait. Leur originalité me surprenait et m'enchantait déjà. Une anecdote ! Il était quasi-impossible d'accéder aux toilettes femmes. Un jour, excédée j'ai timidement demandé à l'une d'entre elles pourquoi elles monopolisaient les toilettes. Elle m'a répondu avec beaucoup de sérieux que c'était le seul endroit tranquille où s'imprégner des textes sans être dérangées. J'en ai conclu à la fois qu'il n'était pas nécessaire d'être un agent secret pour obtenir des informations fondamentales et que le bien-être des unes peut faire le désagrément d'une autre. Et comme l'écrivait justement François de la Rochefoucauld, j'ai pensé aussi « Il est plus nécessaire d'étudier les hommes que les livres » ? surtout dans les toilettes !

### Les « aires » du bonheur : célibataire, locataire, fonctionnaire.

André Rouchon, notre chef de bureau, avec son côté paternaliste, adorait proclamer : « pour être heureux dans la vie, il y a 3 conditions en « aire » : - être célibataire, - être locataire - être fonctionnaire ».

J'en ai tiré la leçon : « zéro tracas, zéro blabla, le CNRS c'est le bonheur assuré » et un tiers du programme était réalisé car j'étais célibataire. C'est au CNRS que j'ai débouché ma 1<sup>re</sup> bouteille de champagne. Je fêtais mes 18 ans. Pas de chance pour mes collègues, ce sont les dossiers qui se sont régalaés. En 1973 j'ai abandonné la voie tracée par monsieur Rouchon. Adieu le célibat et ma situation de locataire ; le tout arrosé d'une autre bouteille de champagne, ouverte cette fois-ci sans dégâts. Jean-Antoine Giansilly, qui est là aujourd'hui, doit s'en souvenir.

Les années passent, le stencil disparaît, la photocopieuse avec négatif évolue, la machine à écrire devient électrique, le fax arrive, le télex disparaît, la comptabilité s'informatise et le PC envahit les bureaux. En 1980 les Ressources affectées sont déconcentrées. Je postule sur le poste d'assistante du premier Secrétaire général du CNRS (Philippe Didier). Je n'ai jamais su si ma demande était arrivée sur le bon bureau car c'est Laurence Paye-Jeanne, qui me convie pour un entretien et m'intègre à l'équipe du Président, Charles Thibault.

La situation du bureau était extraordinaire, une fenêtre sur la place de la Concorde et les Tuilleries, une autre sur toute l'enfilade des ponts jusqu'à Notre-Dame. Mais la vue était peu de choses à côté de la chance de pouvoir côtoyer des personnalités scientifiques célèbres. « On ne choisit pas sa carrière, elle s'empare de nous », ce n'est pas de moi, c'est de John Dos Passos. Et il est exact que je n'aurais pas laissé ma place pour un empire !

### Des horaires flexibles, dans le sens de la longueur

C'est à cette époque que j'ai commencé à travailler pour le Conseil d'administration. Puis, à l'arrivée de Pierre Papon comme Directeur général du CNRS j'ai rejoint la directrice de son Cabinet, notre regrettée

Michèle D'Astugue-Hannetelle. J'ai abandonné le conseil d'administration pour me consacrer plus précisément à la préparation des dossiers du Comité de direction. Nous avions des horaires flexibles, mais dans un seul sens, car on travaillait plus de 40 heures par semaine ! Vous pouvez imaginer les tensions... Nous décompressions aux cours de gym du mardi soir dans les sous-sols du quai Anatole-France, j'y retrouvais certains directeurs scientifiques qui venaient se muscler le corps et non plus l'esprit.

Un de mes collègues, que je ne citerai pas, a eu une autre idée pour se défouler, il a, un matin, offert à une collègue avec laquelle il s'affrontait souvent, une paire de gants de boxe. Cette collègue est ici ce soir et je pense qu'elle les a toujours dans un coin de son bureau. La nomination de Serge Feneuille comme Directeur général du CNRS et la nomination de Laurence Paye-Jeanneney comme Directrice de la politique régionale et des relations universitaire m'a entraînée automatiquement vers cette direction qui n'a connu qu'une année d'existence. Après 10 ans de direction générale et suite à la réorganisation faite par François Kourilsky, ce n'est pas sans regret que je n'ai pas intégré la Mission des relations universitaires, et que j'ai également refusé de travailler avec le Secrétaire général pour traiter les dossiers spéciaux. Mais je préférais découvrir ce qu'était un département scientifique, ce fut celui de la Chimie. « Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie ». Je suis bien d'accord avec Confucius. Ah quelle alchimie ! Ce département, un travail intense mais quelle ambiance ! Pour nous décontracter nous organisions régulièrement des fêtes à thèmes, on mangeait, on buvait, on dansait, on apprenait à se connaître et dès le lendemain nous étions tous au bureau comme si de rien n'était. Des personnes aujourd'hui présentes, se souviennent certainement du célèbre déguisement d'un Directeur adjoint en Cardinal... Lemoine, bien sûr !

En 1994, Daniel Royer me happe pour une mise à disposition au Ministère de la recherche comme assistante de Pierre Potier, alors Directeur général de la recherche et de la technologie. Pierre Potier, quel personnage ! S'il était encore de ce monde, je suis sûre qu'il aurait été heureux d'être parmi nous aujourd'hui. En 2 ans j'ai connu 3 ministres et ce qu'était la politique de la recherche et le sens de la hiérarchie.

Heureusement les chercheurs restent au service de la science, quant à la politique elle ne s'en sent que quand elle en a besoin... En 1996, retour au CNRS au Secrétariat général, j'ai notamment repris la préparation du Conseil d'administration sous les présidences d'Edouard Brézin, que je remercie de sa présence, Gérard Mége pour qui nous avons tous une grande pensée affectueuse aujourd'hui, Bernard Meunier, excusé mais qui m'a envoyé un gentil message et Catherine Bréchignac.

### Flirter avec le renseignement

Mesdames et messieurs, vous les chercheurs qui avez des tâches administratives, je vous connais bien... Après avoir été initiée grâce au poste 007, j'ai encore flirté avec le renseignement lors des séances de la Commission 41, avant son informatisation. J'ai apprécié aussi, lors des réunions mensuelles, de retrouver les délégués régionaux et les déjeuners qui permettaient une large convivialité. Après 10 ans de secrétariat général, et suite aux turbulences de la gouvernance, j'ai été ravie de rejoindre Gilles Pijaudier-Cabot, à la Mission de la stratégie et de la prospective qu'il mettait en place, avec qui et toute l'équipe avons travaillé et rédigé le plan stratégique du CNRS « Horizon 2020 ». Quel sujet intéressant ! Je pensais terminer ma carrière dans ce poste... Eh bien NON ! Rien n'est jamais acquis à l'homme même pas à la femme.

Alain Fuchs a préféré d'autres approches et la mission a été dissoute. Je me suis ainsi retrouvée en « salle d'attente ». Après quelques mois, Joël Bertrand m'a proposé d'intégrer la Mission pour l'Interdisciplinarité... Mon attachement au CNRS m'a poussée à toutes sortes d'actions para-professionnelles. J'ai aimé participer à l'organisation d'une dizaine de colloques en plus de mon travail. Chaque année, c'est avec plaisir que j'accueillais les personnalités qui venaient pour la cérémonie de la médaille d'or. Nous n'avions pas encore recours à des hôtesses professionnelles. Même chose pour la fête de la science ; j'ai accueilli les lycéens la première année en 1991 et ceci pendant 4 ans. J'ai même été guide-file volontaire après la formation risque-incendie, et encore plus fort, petite récompense de mon passage au département chimie, j'ai été choisie comme rapporteur d'un atelier lors du dernier colloque « Chimiste et citoyens », celui de décembre 2011. Un proverbe

chinois dit : « Si tu as quelque chose d'important à faire donne le à la personne la plus occupée parce que ce sera fait. Si tu prends quelqu'un qui a du temps de libre ce ne sera pas fait ». Ce proverbe a été largement appliqué par ceux qui ont eu confiance en moi ! Et j'espère ne jamais les avoir déçus ! Je me suis fait des amis au CNRS. Ces amis m'ont aidée à grandir professionnellement et ma reconnaissance va à toutes ces personnes qui m'ont soutenues. J'ai eu la chance que mon mari et mes deux enfants Guillaume et Adeline n'aient pas trop jaloux le CNRS et m'aient permis de me réaliser dans toutes les fonctions que j'ai occupées. Certes, je n'ai pas été une fonctionnaire-type tel que le dit la sagesse des fonctionnaires « Les fonctionnaires c'est comme le Mikado, le premier qui bouge a perdu ». En effet ma mobilité n'a pas été récompensée. Mais tant pis !

Au moins, je ne me suis jamais ennuyée et j'ai beaucoup appris. Votre présence aujourd'hui en est la meilleure récompense. Maintenant parlons d'avenir: Louis Aragon disait « Un beau soir l'avenir s'appelle le passé. C'est alors qu'on se tourne et qu'on voit sa jeunesse ». C'est ce que j'ai essayé de faire avec vous mais « L'avenir m'intéresse : c'est là que j'ai l'intention de passer mes prochaines années, disait Woody Allen et le bon côté des choses, aussi vieux que l'on puisse être, c'est qu'on est toujours plus jeune qu'on ne le sera jamais ».

Je pars donc pour une nouvelle aventure. Je remercie grandement Pierre Guillon de m'avoir donné l'occasion de vous réunir tous (...) »

*Janine Saturnin*

## Programme des Voyages 2013

En avril - Le Portugal : Porto, Fatima, Tomar, Nazare, Faro, Lagos, Lisbonne. **Prix : 1630 : euros.**

25 juin au 3 juillet : Croisière au Cap Nord et dans les Fjords norvégiens - inscription urgente. **Prix à partir de : 1820 euros.**

5 au 9 octobre : Croisière sur la Moselle au moment des vendanges : Domrémy, Nancy, Metz, Luxembourg, Trèves, Schengen - **Prix : 785 euros.**

2<sup>e</sup> quinzaine de septembre : Cure thermale 6 jours à Abano (près de Padoue). **Prix : 1000 euros**

A la Toussaint : Croisière intergénérations sur le Nil (ou autre destination !) : **Prix : 1500 euros**

Fin novembre début décembre - Voyage en Ethiopie fin novembre début décembre. : Addis Abbeba, Bahar Dar, Gondar, les monts Simiens, Axum, Harar. **Prix : 2500 euros.**

Pour tout renseignement ou inscription, téléphoner (01 44 96 44 57) à la permanence du mercredi, ou envoyer un courriel à [giselesolangevoyages@yahoo.fr](mailto:giselesolangevoyages@yahoo.fr).

*Gisèle Vergnes et Solange Dupont*

## Carnet

Nous avons appris avec tristesse les décès de :

Gérard ABRAVANEL, Marcel BOUQUEREL, Jorge CANCELA DA FONSECA, André CELIER, Colette DELAVIER, Edouard FILOTZ, Elyane GARY-BOBO, Danielle GRATECOS, Wilma GRUSS, Jacques HEYLER, Marie-Louise JUNGFLEISCH, Jean LABROUSSE, Mane-Salomé LAGRANGE, Jean-Claude MACIOTTA, Takahisa MATSUSHITA, Gérard MAURER, Alain MEYER, Aron MICHALOWICZ, André NAUDON, Annie OHANESSIAN, André PAULIN, Micheline PROD'HOMME, Jackie RENAUDINEAU, René ROUZEAU et Suzanne TASTARD.

Nous adressons à la famille et aux amis des disparus nos condoléances les plus sincères.

## Nouveaux adhérents

ALESINA MELLET	Odile	Rambouillet	LEFEBVRE	Chantal	Normandie
BERNARD	Jean	Entre-Deux-Guiers	LELIEVRE	Michèle	Toulouse
BONNET	Dominique	PARIS	LOPEZ	Nicole	Paris
BOUCHERLE	Michele	Orsay	MARIN	Patrick	Sèvres
CLAUDON	Michele	Paris	MESUREUR	Jacqueline	Strasbourg
COLARD	Françoise	Paris	MICHAUT	Alain	Fresnes
DAUBENTON-CAPAFIA	Jacques	Saint-Cloud	MICHEL	Ginette	Massy-Alfort
DELPECH	Françoise	Clamart	MOROT-GAUDRY	Kheira	Orléans
DUCHESNAY	Bernard	Saint-Gély-du-Fesc	PERRIN	Christina	Paris
DUCLERT	Christine	Paris	PERSET	José	Montpellier
FAURE	Bernard	Marseille	FLOQUIN	Jean-Marie	Vandoeuvre-les-Nancy
FEREY	Claude	Boulogne	RICHARD	Denise	Grenoble
FONTAINE	Gérard	Paris	ROMESTAND	Chantal	Vence
FRAISSEIGNES	André	Toulouse	ROBBET	Martine	Meudon
GABLOT	Nicole	Maisons-Alfort	ROUCHAUD	Simone	Marignane
GAILLARD	Yves	Etrechy	RUINAT	Suzanne	Paris
GARES	Catherine	Le Chesnay	SATURNIN	Pierre	Saint-Gély-du-Fesc
GIREL	Jacky-Marc	Chambery	THIBAULT	Françoise	Paris
GUYOT	Jean-Claude	Créteil	THOMAS	Catherine	Chatenay-Malabry
HACQ	Françoise	Paris	THUJAUD	Alain	Massy
HIVER	Luc	Lutres	TIGET	René	Coublevie
KAHN	Christine	Paris	TRAVO	Janine	Vanves
KIELBASA	Arlette	Paris	VERCAME	Daniel	Hellicourt
LALLEMAND	Yvette	Gréz-sur-Yvette	VIOLET	Raymond	Montpellier
LE BRIS	Claude	Pouilly-les-Vignes			

**Jean-Jacques Gagnepain.** C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Jacques Gagnepain, chercheur CNRS en retraite. Né à Montbéliard en 1942, spécialiste des oscillateurs et de la mesure du temps, il avait été nommé en 1991 directeur du Département des sciences physiques pour l'ingénieur (SPI). Dans ses fonctions ultérieures de Directeur de la Technologie au ministère chargé de la recherche, il a largement contribué à la mise sur pied de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et à la création des Instituts Carnot. En dépit de ses importantes responsabilités nationales, il avait tout au long de sa carrière conservé des liens étroits et suivis avec sa région d'origine la Franche Comté. Président de deux centres techniques : celui de l'industrie horlogère, de 1989 à 1995, celui des microtechniques, de 1999 à 2003, délégué aux entreprises au CNRS de 1997 à 2001, il a considérablement contribué au développement de la synergie entre la recherche académique et la recherche industrielle.

Tous ceux, nombreux, qui l'appréciaient garderont le souvenir de son humour pince-sans rire et son aimable simplicité. Jean-Jacques, tu vas beaucoup nous manquer.

**Marcel Bouquerel.** Nous vous informons, avec une immense tristesse, du décès de Marcel Bouquerel. Ancien Trésorier adjoint de l'association, il avait beaucoup œuvré pour notre association par son action rigoureuse de gestion financière. Beaucoup d'entre nous le connaissaient et appréciaient ses immenses qualités. Le président de notre association est tout particulièrement touché, car, lorsqu'il était directeur de l'INAG, il avait travaillé étroitement avec lui qui en dirigeait les services administratifs. Il avait la plus grande estime pour sa compétence, son efficacité, sa loyauté, sa rigueur et son soutien constant d'être constructif.

Nous le regretterons profondément et nous souviendrons de lui avec affection et reconnaissance.

**Gérard Abravanel,** ancien responsable des ressources humaines à la délégation CNRS Midi-Pyrénées et Correspondant régional de l'association des anciens et des amis du CNRS en Midi-Pyrénées, est décédé le le 19 janvier 2012. Rayonnement du CNRS s'associe à la douleur de sa famille et de ses proches.

**André Paulin.** Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles en 1945. Après quelques mois passés chez l'horticulteur Villorin, il entre au CNRS de Meudon Bellevue en qualité d'ingénieur, puis devient au fil des ans, directeur de recherche. Ses travaux sont consacrés essentiellement à la « sénescence des fleurs coupées ». Son laboratoire obtient une licence CNRS/ANVAR en 1977 intitulé « physiologie et conservation des fleurs » par la production d'un conservateur de fleur intitulé SEVALDR. Responsable d'une équipe de six scientifiques en 1981, il sera président de l'Association des ingénieurs horticoles et anciens élèves de l'ENSH et de l'ENSP à Versailles de 1988 à 1996.

André Paulin participa pendant plusieurs années à la vie de l'Association des anciens et amis du CNRS. Le bureau de l'association et tous ses amis saluent sa mémoire et s'associent au deuil de sa famille.

## Dernières parutions

- Bulletin n° 58 - printemps 2012 - *Femmes en sciences*  
(Coordonné par Claudio Hermann)  
*Femmes en sciences : un atout pour la recherche au CNRS*  
par Pascale Bakhari  
*La bioéthique : une notion à géométrie variable*  
par Simone Bataiman  
*Observation de la Terre depuis l'espace : quelques exemples*  
par Anne Cazenave  
*Mathématiques et océanographie*  
par Anne-Laure Dallard  
*Le test de logiciel : pourquoi et comment*  
par Marie-Claude Gauthier  
*Le nez électronique et ses applications*  
par Martine Lumbrieras et Maryam Sardat  
*Cancer et nanotechnologies : du diagnostic à la thérapie*  
par May Morris  
*Les quasi-cristaux par Marianne Quinquaud-Gratias*  
*Matière-antimatière par Catherine Tribault*  
*Jeanne Villepreux-Power, biologiste marine pionnière du 19e siècle*  
par Josquin Debaz

Bulletin n° 57 - décembre 2011 - *La Pologne*

- (Coordonné par Paul Gille)  
*François Bafol : La Pologne - Présentation politique*  
*Paul Gille : Rencontre entre amis et anciens en Pologne*  
*J. Bardowski, R. Grzadzka, J. Rytka, W. Zagórski : Le fondement du développement de la génomique en Pologne*  
*Coopération avec le CNRS*  
*Claudine Geda : La coopération dans la recherche contre le cancer*  
*E. Janik, J.-F. Morhange, W. Szuszkiewicz : Coopération franco-polonaise dans le domaine des semi-conducteurs*  
*Jan Styczen : Coopération franco-polonaise en physique nucléaire et physique des particules*  
*Marc Bondiou et Jerzy Jastrzebski : Laboratoire d'ions lourds - Cyclotron de Varsovie*  
*Piotr Skonimski par Marc Goujon : Rubrique trajectoire : Monique Bordy : Marie Curie et la Pologne*

**Le Secrétariat est ouvert**

Les lundis, mardis, jeudis de 9 h 30 à 12 h 30, et de 14 h à 17 h

Tél. : 01.44.96.44.57 – Télécopie : 01.44.96.49.87

Courriel : amis-cnrs@cnrs-dic.fr

Site web : [www.cnrs.fr/Assocancns](http://www.cnrs.fr/Assocancns)

<http://www.anciens-amis-cns.com> – <http://www.rayonnementcnrs.com>

**Siège social et secrétariat**

3, rue Michel-Ange - 75794 Paris cedex 16

Maquette, numérisation et mise en page : Bernard Dupuis ( *Secheur de l'imprimé du Siège* )

ISSN 1953-6542